

## Annexes

Ces annexes sont constituées par mes articles, discours ou conférences. Elles portent sur la période de ma vie estudiantine à Dakar et à Paris (1952–1960). J'entends mettre à la disposition des historiens professionnels ou essayistes des documents qui peuvent leur servir de sources. J'essaierai de les commenter autant que faire se peut.

### **Annexe 1 : Rapport moral du président des « amis de la culture »**

Je suis très heureux de vous présenter pour la quatrième fois le rapport des activités que nous avons menées au cours de l'année. Tout d'abord, permettez-moi de remercier tous les nouveaux adhérents qui sont venus grossir nos rangs.

L'année dernière, le bureau et moi, nous vous avons soumis un programme de travail qui a reçu votre approbation. Mais aujourd'hui, il s'agit de voir ensemble ce qui a pu ou non être réalisé dans ce que nous vous avons proposé. Pour ce faire, nous nous permettrons de vous énumérer brièvement les différents points de ce programme où nous nous proposons :

- (1) d'instituer des cours de vacances gratuits au profit des élèves des lycées et collèges et au profit des fonctionnaires désireux de se préparer à des concours ;
- (2) de créer un cercle d'études où étudiants, élèves et fonctionnaires se rencontreraient pour traiter des problèmes économiques, sociaux, culturels etc. ;
- (3) de publier un bulletin qui serait en somme le reflet des préoccupations de notre association ;
- (4) d'instituer une bibliothèque où l'on pourrait trouver des ouvrages les plus divers ;
- (5) de donner des représentations théâtrales destinées à lutter contre certains vices ou contre certains fléaux comme l'alcoolisme ;
- (6) d'encourager les élèves des écoles primaires en offrant des prix aux meilleurs d'entre eux ;
- (7) de demander la création à Diourbel d'une école de Jeunes filles et la multiplication des écoles de brousse à l'intérieur du cercle du Baol.

En ce qui concerne les cours de vacances, nous avons réussi avec les concours de 6 chargés de cours à dispenser l'enseignement du français et des mathématiques dans les classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Malgré les difficultés rencontrées au début, nous avons obtenu des résultats satisfaisants et encourageants. Ainsi, nous nous sommes acquittés, comme nous l'avons pu, d'un devoir social envers notre pays, devoir d'autant plus impérieux que tout le monde connaît l'insuffisance de la scolarisation en Afrique Noire et l'absence de professeurs de l'enseignement secondaire qui passent leurs vacances en Métropole. D'ailleurs, si ces mêmes professeurs restaient dans notre pays, nos parents éprouveraient beaucoup de difficultés à y envoyer leurs enfants ; car ils n'ont pas, dans la plupart des cas, suffisamment de ressources pour payer des cours à raison de 200 francs à 400 francs l'heure. Et d'autre part, ces cours ne seraient organisés que dans les villes où il y a des lycées et collèges comme Dakar, Saint-Louis, Thiès pour ne citer que le cas du Sénégal. Et ainsi, les villes comme Kaolack, Diourbel, Louga ne pourraient pas bénéficier de ces cours.

À l'avenir, nous organiserons ces cours en étroite collaboration avec l'Association des Parents d'élèves du Baol. Ainsi, les cours de vacances prendront de l'ampleur, surtout si l'on songe que l'année prochaine le nombre des élèves fréquentant les établissements secondaires augmentera et que nos chargés de cours seront plus nombreux.

Pour les cours à dispenser aux fonctionnaires et aux autres personnes désireuses de préparer des examens ou des concours, nous avons le regret de n'avoir pas pu les organiser : cela tenait à l'insuffisance du nombre de chargés de cours d'une part, et à l'insuffisance des personnes pouvant bénéficier de ces cours, d'autre part.

S'agissant de la création du cercle d'Études, nous avons remporté un vif succès ; car en l'espace de deux mois, nous avons pu donner onze conférences sur les sujets les plus divers grâce au dévouement de certains membres de notre association et du Foyer des Jeunes comme Guissé, Gassama, Mbodj Abdoulaye, Fall Malick, Bâ Moustapha, etc., à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

En ce qui concerne la création du bulletin, nous sommes très heureux de vous annoncer qu'il paraîtra à la fin du mois de septembre sous le titre de « Lien Culturel ». Disons le tout de suite, notre journal ne sera placé sous l'obédience d'aucune idéologie. Il restera dans la voie de l'indépendance et de l'objectivité ; son impression sera très onéreuse pour nos finances. Malgré tout, nous essaierons d'assurer régulièrement sa parution.

Pour ce qui est de l'institution d'une bibliothèque, nous avons acheté, malgré nos faibles ressources, une centaine d'ouvrages. Cette année nous nous proposons de nommer un bibliothécaire, responsable de l'organisation du prêt de ces livres. Ainsi, nous serons en mesure de les prêter aux personnes étrangères à notre association.

En ce qui concerne les représentations théâtrales, nous en avons données deux qui ont eu beaucoup de succès. Ici, nous pourrions nous féliciter d'avoir rompu avec une certaine tradition qui allait aux pièces purement distractives et sans portée éducative en ayant toujours le souci de présenter des sujets éducatifs et pleins d'actualité.

Pour encourager les meilleurs élèves des écoles primaires de Diourbel, nous leur avons décerné onze prix. Nous aurions voulu leur en offrir davantage, mais nos faibles moyens ne nous le permettaient pas. Cependant, nous pensons que l'année prochaine nous serons en mesure de leur offrir une vingtaine de prix.

S'agissant maintenant de la création d'une école de Jeunes filles à Diourbel et la multiplication des écoles de brousse à l'intérieur du cercle du Baol, nous avons adressé à Monsieur le Gouverneur du Sénégal une lettre pour attirer son attention sur la nécessité de résoudre le plus rapidement possible le problème. Sur ce point précis, la Jeunesse scolaire du Sine-Saloum avec qui nous collaborons et qui suit de très près nos revendications, a promis de nous appuyer. Quelle leçon tirer de tout cela :

- D'abord nous avons pris conscience des devoirs que nous avons envers notre pays. Ensuite, nous avons pris l'engagement, par beaucoup de nos activités, de nous acquitter de ces devoirs. Ainsi, nos jeunes âmes qui forment notre association commencent à s'élever à la compréhension du sens de l'intérêt général, du désintéressement et du sacrifice : continuons alors, camarades, à travailler dans le même esprit de sacrifice pour nous rapprocher de « cette jeunesse qui est l'aile marchante de tout pays qui veut évoluer » (Ce sont les mots du Professeur Seck Assane).

Alors, camarades, je vous convie très amicalement à œuvrer, dans une même volonté de persévérer et de réussir, pour une meilleure Afrique. Car elle a besoin, pour pousser, de notre sève.

Le Président,  
*Dieng Amady Aly*

Ce texte est publié dans *Liens culturels*, organe d'expression des Amis de la Culture de Diourbel et de l'Association de la Jeunesse du Sine-Saloum. Il a été composé et tiré à l'imprimerie spéciale du Journal *Afrique noire*, 64 rue Talmath, Dakar, dirigée par Guy Etcheverry.

## Annexe 2 : Le Bloc populaire sénégalais (BPS)

### *Analyse critique du programme et de l'organisation du BPS*

Le Bloc populaire sénégalais a connu une longue période de gestation avant de devenir aujourd'hui une réalité vivante dans l'histoire politique du Sénégal. Il n'est pas né d'un coup de baguette magique. Il est le résultat d'une longue lutte des forces jeunes et vives du pays en vue de réaliser l'unité autour de la lutte contre le colonialisme. Son existence est trop récente pour nous permettre d'arriver à formuler de nombreuses conclusions. Néanmoins, des événements riches d'enseignements se sont déroulés ces derniers temps et nous donnent la possibilité de dégager un certain nombre de leçons. Le BPS vient d'avoir huit mois d'existence, puisqu'il a tenu son congrès constitutif en février dernier à Dakar. Et de ce congrès sont sortis des résolutions et des statuts qui définissent son programme et son organisation. L'heure est venue de réexaminer la situation ; car le congrès historique du RDA vient de prendre position sur les grands problèmes d'actualité. Un nouvel examen de conscience s'impose aux membres du parti unifié sénégalais qui prétend être à l'avant garde de la lutte pour l'émancipation de l'Africain. Pour faire une analyse objective de la situation, il faut partir d'une donnée fondamentale qui est la suivante : le BPS est héritier de trois formations politiques qui avaient chacune ses qualités et ses défauts. Cela veut dire en langage clair qu'il n'est pas possible de parler de BPS sans jeter un coup d'œil en arrière pour analyser l'essence des formations politiques qui sont ses composantes actuelles. Le Bloc populaire sénégalais regroupe le Bloc Démocratique Sénégalais, une fraction de la Section Française de l'Internationale Ouvrière et l'Union démocratique sénégalaise. Et pour être plus exact, je dois ajouter les indifférents ou ceux qui, devant les luttes fratricides, avaient choisi comme Lamartine de siéger au plafond. Aujourd'hui, mon propos n'est pas de faire une étude complète de la situation, (cela est impossible dans le cadre de cet exposé), mais simplement d'apporter des éléments d'informations et d'appréciation dans la discussion de tout à l'heure qui constitue la partie la plus intéressante dans un véritable cercle d'études. C'est dire donc que nous allons essayer de replacer le Bloc Populaire Sénégalais dans son véritable cadre historique pour ensuite examiner son programme et son organisation actuels. Ainsi, nous examinerons dans une première partie l'histoire de sa formation et dans une seconde partie nous analyserons d'une façon critique son programme et son organisation.

### ***Histoire de la formation du BPS***

Pour ne pas remonter très loin dans l'histoire politique du Sénégal, il convient de partir de l'année 1946 qui marque un tournant historique dans l'évolution politique de l'Afrique Noire sous domination française pour aboutir à l'année 1956 qui a vu le triomphe de l'unité sur la division, du regroupement sur l'isolement territorial. En 1946, grâce à la pression des événements extérieurs (critiques internationales, accroissement du camp socialiste, notre allié naturel), grâce à la pression des événements extérieurs (participation à la libération de la France occupée, ébranlement de l'autorité de l'Administration coloniale), les données du problème colonial changèrent totalement et des réformes s'imposaient : les Africains furent conviés à envoyer des représentants dans les assemblées politiques françaises. Cette représentation suppose l'existence de partis politiques qui avaient pour tâches d'organiser la propagande, de dresser un programme, de recruter des membres et d'investir des candidats. À l'époque, au Sénégal, il y avait un parti politique ; car les citoyens originaires des quatre communes du Sénégal éliaient des représentants. Le parti de l'époque était le Bloc Africain que le leader Me Lamine Guèye affilia purement et simplement à la SFIO, Section Française de l'Internationale Ouvrière. La fédération socialiste envoya deux députés : le premier le leader Lamine Guèye, le second Léopold Sédar Senghor, le député de la brousse ou des paysans comme se plaisait à le répéter le leader dans les réunions électorales.

La Fédération socialiste présentait deux importants avantages : d'une part elle regroupait toutes les forces sénégalaises et évitait de ce fait les luttes stériles. D'autre part, elle constituait une force incontestable dans la balance parlementaire. Mais si cette formation avait à son actif ces deux atouts, elle présentait, cependant de graves défauts qui devaient l'affaiblir considérablement.

En premier lieu, le parti n'existait que de nom, c'était un vaste comité électoral qui se réveille à la veille des élections pour entendre prononcer son oraison funèbre une fois les résultats proclamés. Le parti a sa vie liée aux élections ; il chôme entre les périodes de consultations politiques.

En second lieu, le parti n'avait aucun programme précis, aucune orientation définie ; il se contentait d'embarquer de nombreux passagers sans leur dire le lieu de sa destination. Cette absence de doctrine et de programme était remplacée par un culte de la personnalité qui était soigneusement entretenu autour de la personne de Lamine Guèye. C'est pourquoi certains hommes avertis avaient bien raison de dire que nous avons affaire non à des socialistes, mais des laministes. En tout cas, s'ils étaient socialistes, ils n'en conservaient que le déguisement et non la conscience. De leur vie, certains militants n'ont jamais entendu le nom de Jaurès, Marx, Guesde ou Léon Blum. Le mot socialisme est une sarabande, mieux un simple maquillage destiné à dissimuler les rides de l'inconscience politique qui ravageait le parti.

En troisième lieu, le parti conservait dans ses cadres influents de nombreux escrocs et de vieux flibustiers de l'ancienne politique, notoirement connus. La présence de ces hommes aux postes de direction allait contribuer au discrédit du parti.

En quatrième lieu, le parti avait le grave défaut d'être une succursale de la SFIO. Or chacun sait que le parti socialiste français élabore sa doctrine et sa tactique suivant les données de la politique française et cherche à séduire la clientèle électorale française. Prenons un exemple : Guy Mollet élu dans le Pas-de-Calais, en cas de conflits d'intérêts entre ses électeurs et les socialistes sénégalais, va-t-il sacrifier ses électeurs au profit de la fédération ? Il faut être fou pour penser que Mollet va nous préférer aux siens. De plus, les grandes décisions intéressant l'avenir de notre pays sont laissées à la discrétion d'hommes qui éprouvent terriblement de la peine pour vous montrer sur une carte de l'Afrique Saint-Louis du Sénégal, ou qui n'hésiteraient pas un jour à vous demander combien de mois il neige en Afrique. Cette affiliation au parti français signifie que nous acceptons la politique d'assimilation et que nous abdiquons notre personnalité d'africains. Elle veut dire que nous sommes des Français et non des Africains, que nous sommes non nous-mêmes, mais des chimpanzés à lunettes toujours prêts à imiter l'Homme Blanc qui reste le Grand Modèle de la Perfection. Rien de plus ridicule et de contraire à la réalité pour un Africain de dire « je suis français ». Car Français veut dire habitant de France. Et pour ma part je ne connais pas de livre de géographie où l'Afrique s'appelle France. Il n'y a que les fumistes et les griots apprivoisés ou accrédités qui se donnent mission d'aller partout criant que « nous sommes français ». Cette affirmation est démentie par les cruelles réalités de tous les jours. On ne va pas me dire que Ngor Sène qui habite au fin fond de la brousse, qui est illettré et qui de sa vie n'a jamais vu un Français est un Français. Même s'il l'affirmait, ce serait contraire à la réalité et à sa conscience. De plus, de la même façon que je ne demanderais pas au Français de renoncer à sa qualité de français, de la même façon, je veux qu'il me laisse la liberté de demeurer africain.

Quoi qu'il en soit, la Fédération Socialiste vécut pendant deux ans dans ces contradictions, et c'est en 1948 que Léopold Sédar Senghor décida de démissionner du parti pour en former un autre. Cette rupture entre Lamine et Senghor est due plus aux questions de personnes qu'à des raisons de haute politique. Senghor, pour former son parti devait se servir de certaines leçons tirées de l'expérience socialiste passée. Mais il n'alla pas jusqu'au bout et il devait lui aussi hériter de la succession laministe.

Senghor avait quitté le parti socialiste, encouragé par certains opportunistes qui étaient déçus de ne pouvoir jouer un grand rôle dans le parti. S'il voulait créer un parti entièrement neuf, il en serait empêché par les circonstances dans lesquelles il devait le créer ; car pour la majorité de ceux qui avaient rallié, il s'agit moins de lutter pour des principes ou un idéal que de remplacer « les

nantis de la SFIO ». Néanmoins, Senghor essaya de rompre avec les partis français en refusant toute affiliation à proprement parler. Il créa un parti local avec un nom local qui signifiait que nous rompions avec l'ancienne politique d'assimilation et que nous entendons rester des Africains. C'est pourquoi le nouveau parti devait porter le nom de Bloc Démocratique Sénégalais. Donc formellement, le parti avait répondu à une revendication d'autonomie africaine qui, si elle était diffuse dans la conscience des Africains, n'en restait pas moins réelle et profonde. Mais Senghor devait se rendre compte qu'un parti qui veut faire entendre sa voix au Parlement français devait jouir d'une large audience et rechercher une alliance non seulement avec les partis français, mais aussi avec les partis africains des autres territoires. C'est pourquoi Senghor chercha à créer un groupe des indépendants d'outremer. Malheureusement, ce groupe n'avait aucune puissance et était voué à l'échec pour plusieurs raisons.

Premièrement, les indépendants d'outremer ne sont qu'une alliance parlementaire sans support populaire ; c'est dire que c'est une alliance peu solide et occasionnelle. En effet, Senghor est élu comme BDS et non comme indépendant d'outremer ; Maga est élu comme représentant du Parti Dahoméen du Nord et non comme indépendant d'outremer. Le Groupe des IOM est ignoré par la plus grande partie des masses africaines. Il n'est ni un parti, ni un mouvement ; donc il ne peut pas avoir un programme précis et une discipline établie ; la meilleure preuve, c'est que lors des grands votes, et particulièrement lors du vote de la Loi Cadre, les voix des IOM étaient dispersées.

Deuxièmement, le groupe des indépendants d'outremer était constitué d'hommes qui étaient préoccupés plus par des questions électorales que des questions de politique générale ou d'hommes prisonniers de leur clientèle électorale. Certains étaient élus par les bonnes grâces de l'Administration, d'autres élus par les féodalités religieuses, d'autres par les missions catholiques, d'autres par les chefs coutumiers ; c'est dire que ces hommes étaient condamnés à rester des conservateurs.

Troisièmement, le leadership que le député du Sénégal entendait exercer sur le groupe ne pouvait pas favoriser l'unité et la force du groupe ; car le nom de sénégalais est très souvent dans les autres territoires et particulièrement en Côte d'Ivoire synonyme de colonialiste.

Quatrièmement, le groupe ne répondait pas à la politique d'autonomie que les Africains désiraient ardemment, car il entretenait des relations avec le MRP qui est le parti des curés et qui s'est illustré dans la politique de répression coloniale avec des hommes comme Bidault ou Costefloret, Schumann, Letourneur... Le groupe des IOM n'a pas eu le courage d'affirmer concrètement le désir d'autonomie exprimé par les Africains. Il a préféré reprendre les anciennes revendications de la SFIO, avec certaines nuances ; il répudiait l'assimilation, mais revendiquait le fédéralisme qui n'est pas dans l'intérêt des Français ni dans l'intérêt des Africains. Il prétendait que nous ne voulons pas l'indépendance et

que nous désirons rester français. Et mieux, il avait le nom d'IOM qui est un nom à contenu colonialiste ; car il veut dire que l'Afrique est un prolongement de la France.

En même temps qu'existaient le BDS et la SFIO, il y avait l'UDS qui était la section du Rassemblement Démocratique Africain. Ce Mouvement avait eu la malchance de naître à un moment où le Sénégal avait connu l'unité de ses forces politiques. Si l'UDS était un parti incontestablement dynamique et progressiste, il souffrait de certains défauts qui nuisaient à son expansion et à son enracinement.

L'hypothèque de l'inféodation de l'UDS au Parti communiste français pesait lourdement sur son dos. En effet, l'appareil du RDA dont l'UDS était une section au groupe parlementaire communiste suscitait beaucoup de réticences parmi les Africains qui étaient foncièrement anticolonialistes sans être communistes et une politique de répression de la part de l'administration coloniale. Tant que le parti communiste était au gouvernement, c'est-à-dire de 1946 à 1947, la répression ne pouvait pas s'abattre sur le RDA. Mais elle commença lorsque le Gouvernement Ramadier décida d'exclure les ministres communistes de son cabinet. L'UDS à l'époque n'avait pas tenu compte de ces deux éléments. D'une part, les masses africaines sont foncièrement anticolonialistes, mais ne sont pas communistes bien que les communistes français soient nos alliés naturels dans la lutte anti-impérialiste. D'autre part, la tentative des communistes français visant à transformer l'UDS en un Parti communiste africain par l'institution de GEC, groupes d'études communistes était contraire à la volonté des Africains qui cherchaient, en toute liberté, à définir une politique autonomiste.

De plus, l'UDS n'avait pas de cadres suffisants à l'époque et même certains de ses militants étaient, soit sans expérience, soit des gauchistes très sectaires qui indisposaient certaines personnes notoirement connues comme anticolonialistes. D'autres militants se contentaient d'appliquer à tort et à travers sans aucune adaptation les méthodes du Parti communiste Français et écarter délibérément certaines méthodes de propagande propres à toucher les Africains. D'autres encore condamnaient le nationalisme sous prétexte que c'est bourgeois ; d'autres encore se contentaient de se livrer à un intellectualisme stérile. Ainsi, le sectarisme et l'isolement de l'UDS depuis son exclusion de juillet 1955 par le Comité de Coordination de Conakry du RDA ont considérablement gêné son développement.

Après cette exclusion de l'UDS du RDA, Doudou Guèye vice-président du RDA, forma une section territoriale le MPS (Mouvement Populaire Sénégalais) qui fut un parti très minoritaire cherchant à exploiter les divisions des autres formations politiques.

C'est dans ces conditions qu'un appel à la fusion fut lancé et les partis sans exception répondirent favorablement. Et le travail d'organisation commença à devenir difficile avec la volonté de certains hommes politiques de torpiller l'unité, parce que contraire à leurs intérêts.



Et la fusion se réalisa avec le BDS, l'UDS, une fraction de SFIO et une fraction du MPS. Le nouveau parti s'appela Bloc Populaire Sénégalais dont nous allons analyser le programme et l'organisation dans une seconde partie.

### ***Analyse du programme et de l'organisation du BPS***

Le programme du BPS peut se résumer en deux propositions :

- (1) Réalisation de l'autonomie politique, autonomie administrative et de l'autodétermination ;
- (2) Suppression des classes et des castes, socialisation des moyens de production.

Donc le BPS veut conquérir le pouvoir politique et instaurer une société socialiste.

Si le programme est un pas en avant par rapport à celui des autres formations politiques, il manque de précision et de clarté dans une certaine mesure. Pourquoi me diriez-vous ? Parce que simplement dans la conjoncture politique telle qu'elle est, à l'heure actuelle, des choix clairs et courageux s'imposent à toutes les consciences africaines ; il n'est plus possible de louvoyer car les événements se précipitent et exigent des prises de position devant lesquelles on ne peut plus se dérober comme par le passé.

Entre 1948 et 1956, de nombreux changements sont intervenus : les données du problème colonial se sont considérablement modifiées. De nombreux pays d'Asie et d'Afrique se sont libérés du joug colonial : l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Birmanie, l'Indonésie, le Vietnam, la Turquie, le Maroc, le Ghana, la Malaisie, etc. Et le camp socialiste, notre plus fidèle soutien dans la lutte anticolonialiste, s'est accru de nombreux pays européens et particulièrement de la Chine qui est le pays le plus peuplé du monde et dont la population dépasse largement  $\frac{1}{4}$  de la population du globe. Et depuis aussi, la conférence de Bandung qui réunit 1 500 000 hommes et 29 nations d'Asie et d'Afrique a condamné unanimement le colonialisme. Plus près de nous l'Algérie se bat pour retrouver sa souveraineté.

Ainsi, le problème de l'indépendance est clairement posé dans tous les pays encore sous domination étrangère. Le BPS doit y répondre clairement ; il a été très timide. Il aurait dû réclamer l'autonomie pour l'immédiat et poser le problème du droit à l'indépendance. S'il avait posé la question, il serait un parti d'avant-garde dans la lutte anticolonialiste. Mais les dirigeants s'amusent à se livrer à des acrobaties et à des virtuosités verbales. Mais je crains qu'ils ne soient dans quelques années dépassés par des gens qui posent clairement et courageusement le problème de l'indépendance. Il est certes difficile au BPS de consommer cette rupture entre Lamine Guèye et Léopold Sédar Senghor qui est due beaucoup plus à des questions de personnes qu'à des questions de principes politiques. Senghor, incité par certains rapaces du parti socialiste déçus de n'avoir pas pu arriver, constitua le BDS. Il s'inspira de l'expérience socialiste pour créer un parti qui séduirait la masse sénégalaise.

Le problème de l'indépendance : car le BPS renferme des éléments puissants qui ont des intérêts liés avec les impérialistes français. Ces gens sont constitués par les chefs coutumiers installés par l'administration, par les chefs religieux entretenus par les bureaux politiques et par les hauts fonctionnaires malhonnêtement nommés. Ces éléments sont des freins à l'évolution du BPS. Ils étouffent la démocratie dans les rangs du Parti grâce à l'argent. Mais s'il y a des forces qui retardent l'évolution du BPS, il y a aussi des éléments jeunes dynamiques qui luttent pour la libération nationale. Il y a les syndicats qui sont à la pointe du combat et qui luttent courageusement pour l'émancipation politique.

Il y a les jeunes et les étudiants qui prennent conscience des problèmes politiques et qui se donnent corps et âme à la cause nationale africaine. Toutes ces forces vives qui se développent ne peuvent pas être éternellement endiguées par les forces rétrogrades du parti.

De deux choses l'une : ou bien le BPS éclate de ses contradictions pour faire place à d'autres partis ; ou bien le BPS tombe entre les mains des jeunes qui en feront un instrument révolutionnaire. Tout le problème est là. Et je ne peux pas par la même occasion éviter d'examiner la formation du nouveau Parti Africain de l'Indépendance. Je m'efforcerai de présenter les arguments qui sont avancés par les partisans de la gauche. Mais hélas, les conditions dans lesquelles est né ce parti allaient constituer une lourde hypothèque sur l'avenir et le développement de la lutte en faveur de l'indépendance. Il est né du désir d'envoyer des parlementaires qui avaient mission de défendre les intérêts du Sénégal. Une fois les décisions terminées, le parti perdrait sa raison d'être, les fondements de son existence pour se complaire dans la léthargie.

Je commencerai par les arguments de ceux qui ont créé le Parti africain de l'indépendance.

- (1) Le BPS n'est pas un parti révolutionnaire : c'est juste ; dans sa formation actuelle, le BPS n'est pas une organisation révolutionnaire. Le parti n'est organisé qu'à Dakar ; en dehors de cette ville, il n'y a aucune organisation de parti digne de ce nom. Or un parti qui veut accomplir la révolution doit être bien organisé.
- (2) Le BPS n'est pas un parti démocratique : ce sont les féodaux qui dirigent en fait ce parti. C'est exact, car les investitures ne sont pas le fait du peuple, mais de quelques marabouts ou des hommes politiques comme Ibrahima Seydou Ndaw.

Le BPS est aux mains des détenteurs d'argent ; car Ibrahima Seydou Ndaw fait une bataille de mandat contre lequel le parti ne peut pas s'élever. C'est antidémocratique. Il n'y a que les partis conservateurs qui connaissent ce mode de financement du parti.

Donc la démocratie est étouffée par l'argent. Conséquence : Ibrahima Seydou Ndaw tous les jours transgresse les décisions du parti sans être exclu.

- (3) Le BPS est un parti népotiste ; c'est exact : il y a des preuves concrètes qu'on peut fournir, mais le temps manque.
- (4) Le BPS ne contribue pas à l'éducation des masses. Dans ce sens, rien n'a été entrepris.
- (5) La présence de nombreux membres du MRP dans le gouvernement et les cabinets témoigne des relations que les dirigeants du BPS entretiennent avec le parti des curés.

À tous ces arguments sérieux, les partisans de la gauche qui sont restés au BPS disent que c'est exact. Pour ceux-ci, toutes ces critiques sont fondées. Mais ils ajoutent que la création du BPS est trop récente pour que des changements radicaux s'opèrent tout de suite. Il faut que la gauche y reste pour s'emparer de l'appareil du parti et le transformer en un instrument révolutionnaire.

De plus, le courant de l'unité est trop fort pour qu'on le remonte sans danger en créant un nouveau parti. Surtout cette division des forces de gauche profite à la droite car la gauche du BPS sera affaiblie et le nouveau parti risque d'être un parti à vocation minoritaire.

Les partisans du PAI répliquent en disant que s'ils ne sortent pas vite, d'autres comme Abdoulaye Ly vont sortir et ils seront obligés de sortir. Et ainsi ils perdront le bénéfice de l'opération pour orienter le parti vers l'indépendance nationale et l'instauration d'un régime réellement socialiste. C'est une course de vitesse entre les éléments de la gauche. Mais là où les partisans du PAI se sont trompés, c'est d'avoir cru que le parti allait éclater sur le problème du transfert de la capitale et qu'ainsi ils pourraient exploiter le mécontentement populaire. Cette fausse prévision risque malheureusement de condamner le PAI à rester un parti d'intellectuels. Pour être plus complet, la gauche du BPS reproche au PAI d'être un parti local qui risque de ne pouvoir trouver aucune formation de gauche sur le plan fédéral. D'autre part, on lui reproche d'être un parti communiste africain qui n'ose pas en porter le nom. Ce n'est pas l'objet de mon exposé, mais il était nécessaire de le dire pour que les discussions puissent s'engager dans la clarté. Quant à l'organisation du BPS, du point de vue théorique, sur le papier, c'est bien conçu. Son organisation est très proche de l'organisation des partis communistes ou socialistes européens. Mais cette organisation n'a pas tenu compte suffisamment des réalités : elle est tombée lettre morte depuis le congrès constitutif. Cependant, il y a des critiques à faire sur deux points : d'abord sur le comité exécutif, ensuite sur l'organisation des jeunes.

Le comité exécutif comprend en général trop de membres, à peu près 150 membres ; c'est trop pour l'instant car nos partis ne sont pas suffisamment riches pour supporter des déplacements fréquents du comité exécutif. De plus, le grand nombre de membres ne favorise pas une discussion sérieuse des problèmes soumis à l'étude. Plus grave est le nombre démesuré des parlementaires, des conseillers territoriaux et des maires.

On devait accepter les parlementaires, les maires et limiter à une délégation les conseillers territoriaux composés de dix membres. Ainsi, un contrôle efficace pouvait être exercé sur les élus.

De plus, on doit faire en sorte que les fonctions de ministre soient incompatibles avec les fonctions de direction du parti, car on ne peut pas être surveillé quand on est à la fois ministre et dirigeant du parti. C'est une grave faiblesse du BPS.

### Annexe 3 : L'autonomie interne

#### *Préparons la voie à l'autonomie interne*

« Toute politique, même la plus grossière, écrit Valéry dans son livre intitulé *Regards sur le monde actuel*, implique quelque idée de l'homme et quelque idée d'une société ». La liaison intime soulignée par Valéry entre les systèmes politiques et les conceptions sociologiques trouve son entière justification et sa parfaite confirmation dans l'histoire coloniale française car celle-ci a oscillé entre deux tendances, je dis bien tendances, vous verrez tout à l'heure pourquoi : d'abord, la tendance assimilationniste, ensuite, la tendance autonomiste : elles se sont partagées, *grosso modo*, l'histoire coloniale française. L'assimilation a été suivie jusqu'à la Libération, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la dernière guerre ; après, l'autonomie a commencé à gagner du terrain sur l'assimilation, politique des gens qui, effrayés par le malthusianisme humain de leurs compatriotes, veulent récolter des Français de plus même au-delà des mers.

La tendance assimilationniste repose sur un grand postulat philosophique : le colonisé est un sauvage ; sa société est primitive et sans civilisation ; conséquence logique : l'Européen doit lui apporter sa civilisation, seule valable dans le monde. Donc il faudra assimiler les colonisés et, grâce à l'école, fabriquer des Européens.

Cette politique d'assimilation est conforme à l'esprit français qui se veut universaliste, comme le montrent clairement les paroles d'un de nos contemporains qui disait de son pays la France : « Notre particularité, et parfois notre ridicule, mais souvent notre plus beau titre de gloire, c'est de nous croire, de nous sentir universels. Je veux dire hommes d'Univers, observez le paradoxe : avoir pour spécialité le sens de l'universel ».

Mais cette forme de politique devrait être dépassée et condamnée malgré les nobles motifs qui pouvaient l'inspirer : d'abord parce que notre continent avait une trop forte personnalité, ensuite parce que l'assimilation n'a jamais été loyalement appliquée.

En 1947, on a prétendu assimiler l'Algérie ; on l'a consacrée département français au même titre que la Loire ou la Seine. Au départ, on a posé l'équation suivante : 1 Français de France = 1 Français musulman d'Algérie. Mais tout de suite après, on a admis que 8 millions de musulmans = 1 million de Français. En

effet, partout la représentation des deux communautés était la même : même nombre de délégués à l'Assemblée algérienne, même nombre de députés à l'Assemblée Nationale ; tout cela était garanti par le double collège. Je pourrai multiplier indéfiniment les exemples de contradictions qu'il y a dans la politique d'assimilation. Celle-ci allait connaître une perte de vitesse en 1946.

Après la Libération, pour de nombreuses raisons que nous avons eues l'occasion d'expliquer ailleurs, la politique coloniale française changea d'orientation. Désormais, l'Africain a une personnalité, une civilisation. Avouons-le, c'est difficilement que les constituants acceptèrent l'existence de plusieurs civilisations dans l'Union Française. Le temps a fait son œuvre pour faire comprendre aux partis de gauche, assimilationnistes, que leur formule n'était pas bonne ; et d'autre part, les gens commençaient à réfléchir sur les mots de Valéry qui s'écriait : « Nous autres civilisations nous savons que nous sommes mortelles ». D'une conception absolue de la civilisation, on est passé à une notion relative ; désormais on fait une distinction entre la civilisation et la puissance technique ; là où il n'y a pas de puissance matérielle ou force mécanique, il peut y avoir civilisation : la politique coloniale française devait divorcer avec la formule assimilationniste pour épouser la formule autonomiste. Dès lors, nous devrions sous la pression des événements nous acheminer lentement vers l'autonomie comme l'avait prévu en 1748 Turgot, qui déclarait : « Les colonisés sont comme des fruits qui tiennent à l'arbre jusqu'à ce qu'ils aient une nourriture suffisante ; alors ils s'en détachent ». C'est la même idée que voulait exprimer Senghor lorsqu'il disait : « assimiler, non être assimilé ».

L'autonomie ayant été replacée dans son cadre historico-philosophique, il importe que nous la définissions, que nous la saisissons dans ses multiples manifestations dans la vie publique. Ceci est chose importante ; car il faut éclairer les gens qui ont accepté de lutter pour l'obtention de l'autonomie interne ; cet objectif important pour l'évolution de nos pays doit être minutieusement préparé. C'est pourquoi nous examinerons dans une première partie le contenu de l'autonomie interne ; et dans une seconde partie, nous rechercherons les moyens de préparer cette autonomie interne

### ***Contenu de l'autonomie interne***

Plusieurs voix se sont élevées sur les tribunes internationales pour revendiquer l'indépendance totale pour nos pays encore colonisés et dépendants. Les Etats signataires de la charte atlantique dont la France déclaraient dans un texte fondamental, reconnaître solennellement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Voici les termes du pacte : « les Etats signataires respectent le droit qu'à chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre ; ils désirent que soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force ».

Cette revendication a été reprise par les Etats d'Asie et d'Afrique qui se sont donnés l'année dernière rendez-vous à Bandoeng. Cette conférence, des pays qui ont longtemps ployé sous le colonialisme de l'Occident a eu un retentissement profond dans le monde entier. Son succès est dû au fait que communistes, non-communistes et même anti-communistes se sont mis d'accord pour condamner le colonialisme, conséquence de l'impérialisme. Cette conférence, ayant bien compris la mauvaise volonté des puissances dominantes à libérer les peuples qu'elles oppriment, a assorti sa revendication d'un délai raisonnable. Car elle a demandé aux colonisateurs d'accorder l'indépendance totale aux peuples colonisés dans un délai maximum de 15 ans. Donc en 1970, tous les pays devaient être indépendants et souverains.

Devant toutes ces forces, la France a accepté de faire de petites concessions qu'elle a consignées dans un coin de sa Constitution qui condamne, mais malheureusement d'une façon trop platonique, tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire. Elle ajoute : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ».

Cette déclaration n'est que la simple reconnaissance d'une autonomie administrative que l'on peut facilement mettre en échec en la confiant en des mains sûres sur notre propre sol. Elle ne nous reconnaît pas l'autonomie politique que nous réclamons actuellement. Ce refus a été clairement explicité par la Conférence de Brazzaville qui peut être considérée comme un travail préparatoire à l'élaboration de « Notre actuel Évangile Politique de 1945 ». Celle-ci déclare : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ». « La constitution éventuelle, même lointaine, de *self government* dans les colonies est à écarter ». À lire ce chef-d'œuvre de science politique, l'on pourrait se demander si Brazzaville avait été choisie comme cénacle de politiciens romantiques ou comme le siège d'augures d'un genre nouveau. La prévision de cette conférence allait être déjouée par la même constitution qui nous laisse la possibilité de demander le statut d'État associé.

Dans un souci de conciliation et de compréhension, nous avons revendiqué l'autonomie interne que les partisans des formules périmées de domination considèrent comme contraire aux intérêts de la France. Pour éclairer l'opinion publique sur cette orientation de la politique africaine, nous allons concrètement déterminer le contenu de l'autonomie interne.

Pour ce faire, nous allons d'abord étudier l'état actuel de nos institutions politiques et administratives ; ensuite nous verrons quel sera leur sort, lorsque l'autonomie interne sera réalisée. Donc, nous verrons ce que sont actuellement nos institutions et ce que seront ces mêmes institutions au lendemain de notre

autonomie interne. Voilà les deux questions auxquelles il faudrait répondre. Actuellement, il y a deux grands pouvoirs politiques :

Il y a le pouvoir législatif, le pouvoir de faire les lois et il y a le pouvoir exécutif, le pouvoir d'exécuter, d'appliquer les lois.

Cette distinction se justifie pour des raisons d'ordre pratique. Le pouvoir législatif, exercé par de grandes assemblées, prend des textes de portée générale. Par exemple, il décide que tout homme est électeur, s'il est âgé de 21 ans et s'il n'a encouru aucune condamnation judiciaire. Pour l'application de cette disposition, on ne peut pas mobiliser toute une assemblée, mais on peut le confier au groupe d'hommes plus restreint qui étudierait dans le détail la mise en œuvre de cette disposition. Le pouvoir à qui serait confié ce travail d'application se nomme pouvoir exécutif. Celui-ci dressera des listes électorales, des casiers judiciaires, des registres d'État civil, pour permettre l'application des dispositions votées par le pouvoir législatif.

Dans nos territoires, le pouvoir législatif est confié au Parlement français et au président de la République assisté de l'Assemblée de l'Union Française. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement français lui-même, par la voie du Ministère de la France d'Outremer et par les représentants, les gouverneurs généraux ou hauts commissaires et par les gouverneurs, chefs des territoires.

Conformément à sa politique assimilationniste qui a eu des échos certains dans la constitution, la France a décidé que nos lois seraient votées, non au cœur de notre continent, mais sur les bords de la Seine. Elle a demandé à nos concitoyens d'envoyer des représentants au Palais-Bourbon, au Palais du Luxembourg et à l'Assemblée de Versailles.

Et de très grands espoirs étaient nés dans le cœur de bon nombre d'Africains de bonne foi qui voyaient déjà la fin de leurs maux. Mais hélas, dix années d'expérience devaient les amener à désenchanter pour comprendre la duperie du parlementarisme bourgeois. L'heure est venue, à la lueur de la réalité des faits, de s'interroger sur l'efficacité de notre représentation au sein des assemblées métropolitaines. Si la présence de nos parlementaires a pu souvent éclairer leurs collègues métropolitains sur les problèmes de nos territoires, il n'en reste pas moins qu'elle est sujette à des critiques qui sont au nombre de cinq : 1) Faible représentation, 2) Éloignement des Assemblées, 3) Lenteur, 4) Désintérêt, 5) Surcharge du Parlement. Reprenons successivement ces critiques.

Je n'insisterai pas sur la première critique à savoir la faiblesse notoire du nombre de nos parlementaires. La chose est trop connue de vous pour mériter de longs commentaires. Cependant, il faut déplorer que le destin de notre pays soit laissé à la discrétion, au bon vouloir de parlementaires qui sont encore rivés à leur coin de Bretagne et dont l'imagination naïve est encore peuplée de récits exotiques. Dans ce domaine, l'efficacité a été sacrifiée au spectaculaire ; car on avait tout simplement besoin de notre noirceur d'ébène pour rompre la mo-



notonie des grandes assemblées de la République ; l'on avait tout simplement besoin de quelques-unes de nos têtes pour apporter des réponses aux accusations de colonialisme.

L'éloignement du Parlement est une solide garantie pour échapper aux pressions de nos masses. Le peuple de Paris qui a fait la Révolution de 1789 contre la Monarchie a préféré avoir auprès de lui le Roi. Le colonisateur, fort de cette expérience, a choisi d'éloigner notre peuple des lieux où se prendraient les grandes décisions nous concernant.

Quand nos questions se présentent soit à l'Assemblée Nationale soit au Conseil de la République, elles sont traitées avec une lenteur effarante qui a été aggravée par la dernière réforme constitutionnelle instituant la navette entre les deux chambres. Cette procédure favorise malheureusement les réactionnaires du Sénat qui sont élus, le plus souvent, à la faveur des puissances d'argent.

Outre la lenteur du Parlement, il faut souligner le désintérêt manifesté par les députés ou sénateurs métropolitains à l'égard de nos questions. Ils préfèrent prendre le large pour échapper à la monotonie et à la longueur des lois coloniales que l'on s'empresse très souvent d'enterrer dans les tiroirs, véritables tombeaux à l'usage de l'Administration. Le Code du Travail a été voté à l'Assemblée Nationale dans une salle presque vide.

Enfin, les deux chambres sont trop surchargées. Elles sont noyées dans les questions budgétaires et internationales. Elles n'ont plus le temps de faire face à leurs responsabilités coloniales. Elles ne légifèrent qu'à la hâte et sous la pression populaire : témoin le vote du Code du Travail obtenu grâce à la magnifique grève du 5 novembre 1952.

Non représentativité, éloignement, lenteur, désintérêt, surcharge condamnent le Parlement à se décharger sur d'autres assemblées. Il doit vaincre sa jalousie pour confier à d'autres mains le soin de gérer certaines de nos affaires. Il doit se mettre au diapason de l'évolution qui se fait dans l'esprit des Africains.

Si le Parlement est compétent en matière de législation criminelle, de régime de liberté publique, et de l'organisation politique et administrative, le président de la République peut étendre certaines lois métropolitaines à l'ensemble des TOM après avis de l'Assemblée de l'U.F. Autrement dit, un pouvoir législatif est reconnu au chef de l'Etat, mais ce pouvoir exorbitant du droit commun lui a valu le surnom de « Législateur Colonial ». Car le chef de l'Etat dans l'exercice de son pouvoir n'est pas obligé de suivre l'avis de l'Assemblée de l'Union Française. Le pouvoir législatif est laissé au Parlement et au Président de la République, assisté de l'Assemblée de l'Union Française, le pouvoir exécutif de la France d'Outre mer et à ses représentants. Le Haut Commissaire, Gouverneur Général, le représentera sur le plan fédéral ; les gouverneurs le représenteront sur le plan territorial. Le Ministère de la France d'Outremer très puissant arrive à faire échec facilement à l'application des lois libérales votées par le Parlement. Le grand nombre de Parlementaires est une garantie contre la corruption et la pression des puissances financières dans une certaine mesure.



Les fonctionnaires du ministère peuvent être facilement sujets à ces pressions. Mais ils sont puissants, car ils possèdent tous les secrets. À côté d'eux, le ministre fait figure de « bleu » et, souvent ils guident les premiers pas des nouveaux élus à ce poste de choix. De plus, ils ne craignent pas beaucoup les ministres, parce qu'ils savent compter la durée de leur passage. Toutes les décisions importantes du pays se prennent dans le secret de ces temples modernes où l'on a mis en échec toutes les lois susceptibles d'améliorer notre situation. Le pouvoir central a ses représentants sur le plan local qui sont les gouverneurs généraux et les gouverneurs des territoires.

La nomination de ces hauts fonctionnaires puissants échappe à nos mains. Elle est le fait du président de la République en Conseil des ministres. Cette procédure est destinée à soustraire ces fonctionnaires d'autorité à la pression des Africains. Leur mandat et par voie de conséquence leur force, ils la tirent non du peuple africain, mais du Gouverneur français. Si le Gouverneur était un agent élu comme l'est le Président du Conseil, il serait obligé de démissionner, si sa politique n'est pas conforme à celle de ses électeurs. Mais malheureusement, il n'en est rien. C'est un fonctionnaire nommé par le gouvernement français et rétribué non sur nos budgets, mais sur le budget de la France au titre de dépenses de souveraineté. Ceci voulant dire à nos représentants que les Gouverneurs n'ont pas de compte à vous rendre et qu'ils sont seulement responsables devant le conseil des ministres. Cette sage précaution, nous la connaissons. Elle ne nous trompe pas. Car comme disent les Oulofs, « *Kou eumb sa sankhal eumb sa kersa* ». Ceci qui veut dire « Service lié ».

Et même le pouvoir local exercé par nos gouverneurs est étroitement soumis à la tutelle du Département de la France d'Outremer où se réfugient tous les gens atteints de myopie politique. Cette forte centralisation administrative est un mal qui ronge nos territoires ; car elle est la source du sabotage systématique des lois votées par le Parlement.

Pour nous associer à la gestion de nos intérêts, on a créé des assemblées administratives, assemblées territoriales et Grand Conseil. Dans certains territoires, on a instauré des communes.

Devant ces institutions administratives, la question qui se pose à nous, c'est de se demander si elles ont des pouvoirs apparents ou des pouvoirs réels ? À cet égard, nous examinerons la question d'abord sous l'angle des assemblées locales, ensuite sous l'angle des municipalités.

Les élections aux assemblées territoriales étaient soumises au double collège. C'est-à-dire : dans un premier collège, il y a les métropolitains, les très rares africains ayant certains diplômes ou remplissant certaines autres conditions ou ayant renoncé à leur statut personnel. Je dois vous souligner que le nombre d'africains qui votent au premier collège est infiniment petit. Ceci a été fait pour éviter l'argument du racisme que la constitution et l'opinion mondiale condamnent actuellement.

Dans un deuxième collège, il y a la foule des citoyens de fraîche date qui d'ailleurs ne votent pas tous, puisque le droit de vote est soumis à certaines conditions limitativement énumérées par la loi. L'existence de ce double collège est contraire à la démocratie qui repose sur la loi du nombre. Ce double collège existait dans tous les territoires sauf au Sénégal pour des raisons purement historiques. Le collège unique a été étendu au Togo il n'y a pas longtemps pour des raisons de politique internationale, puisque ce territoire est sous tutelle. Le double collège sera aboli aux prochaines élections par la loi-cadre. C'est là son grand pas en avant.

Les assemblées locales soumises à deux courtes sessions par année ne sont pas des assemblées politiques, mais simplement des assemblées administratives. C'est pourquoi elles ne sont pas maîtresses de la validation de leurs membres et les vœux politiques leur sont interdits. De même leurs membres ne jouissent pas des prérogatives qui tendent à assurer l'indépendance des parlementaires à l'égard du gouvernement et des puissances financières. Ils ne touchent pas d'indemnités parlementaires. Leur fonction est gratuite. Ils ne sont pas protégés contre le gouvernement par l'immunité parlementaire. Autrement dit, l'Administration peut les poursuivre pour faits commis ou paroles proférées à l'Assemblée territoriale.

Souvent en proie à des difficultés, j'entends nos compatriotes dire « et nos conseillers, que font-ils ? ». Mais ils oublient parfois que nos conseillers ne sont effectivement pas maîtres de la politique du pays, mais que ce sont simplement des « donneurs d'avis ». Une sage appréciation de la réalité et une exacte connaissance du fonctionnement de nos assemblées permettraient de situer les responsabilités que partagent nos élus et l'Administration.

Nos conseillers n'ont pas trop de pouvoir. On leur fait beaucoup de critiques, ils en méritent certaines, mais pas toutes. Leur responsabilité pourrait être entière si l'équivoque du système colonial ne pesait pas sur eux. L'administration en butte à l'impatience et à l'exigence de nos concitoyens de leurs droits cherche à s'abriter derrière le paravent de nos assemblées. Mais il faut comprendre que derrière les fétiches, il y a le sorcier. Si devant toutes les difficultés dues au système colonial nous devons accuser nos élus, nous arriverons à des conséquences que nous ne souhaiterions pas. En discréditant nos élus, nos frères, nous ferons le jeu du système qui veut prouver coûte que coûte l'incapacité congénitale du nègre à gérer ses propres affaires. Des jugements hâtifs, des critiques faciles peuvent nous faire perdre confiance en nous-mêmes. Evitons donc par nos paroles ou par nos gestes d'accréditer certains mythes chez nous-mêmes.

Les pouvoirs de nos assemblées ne sont pas exorbitants. Au contraire, ils sont très insignifiants, si on les examine à fond. Il y a des domaines de peu d'importance où leur pouvoir de décision joue pleinement, mais si l'Assemblée prend une décision, l'administration peut ne pas l'exécuter, puisque l'Assemblée n'a aucun moyen légal de vaincre la mauvaise volonté de l'Administration.

En dehors de cela, nos conseillers peuvent prendre des délibérations soumises à l'approbation des autorités de tutelle qui peuvent les annuler impitoyablement et cela sans rendre aucun compte à l'Assemblée. Aucun recours ne peut être intenté contre leur refus, pas même devant les tribunaux administratifs habituellement compétents dans ces matières.

Le budget aurait pu être une arme contre l'administration, mais hélas, l'Assemblée est obligée de voter les dépenses obligatoires et elle ne peut refuser de voter le budget en temps utile. Si elle le faisait, l'administration pourrait se substituer à elle. Le budget, au lieu d'être une arme politique, n'est qu'un vieux sabre de bois aux mains des assemblées.

Indépendamment des délibérations qu'elles prennent, elles peuvent donner des avis ou émettre des vœux qui moisissent souvent dans la poussière des bureaux.

Nos conseillers territoriaux, il faut le dire, sont des mendiants d'un style nouveau, condamnés à faire le porte à porte. Cette situation leur ôte sans aucun doute le peu d'indépendance qui pouvait leur rester. L'administration ne consent à leur donner des pouvoirs que pour combattre leurs propres frères. Grisés par la petite parcelle de pouvoir qu'ils ont mal acquise ou qu'ils ont troquée contre leur indépendance, ils demandent le déplacement de tel ou tel individu qu'ils estiment être un éventuel concurrent dangereux.

Il vaut mieux être d'accord avec ses propres compatriotes qu'avec l'administration habituée aux calculs qui vous abandonnera, dès que les suffrages des électeurs ne vous souriront plus. S'agissant des municipalités, nous pouvons dire qu'elles ont plus de pouvoirs, toutes proportions gardées, que les assemblées territoriales. En effet, le maire, agent élu par des électeurs africains surtout, assure l'exécution des délibérations du Conseil municipal, tandis que les délibérations des assemblées locales sont exécutées par les gouverneurs, fonctionnaires nommés par le gouvernement français. Si le Maire n'exécute pas loyalement les décisions du Conseil, celui-ci peut le déposer. Par contre, les assemblées territoriales ou le Grand Conseil n'ont aucun moyen d'action sur les gouverneurs.

Ainsi, les Africains, munis de certains pouvoirs, cherchent à se venger d'un régime qui leur a causé beaucoup de mal. Cette situation est d'autant plus aggravée que seul un parti politique est au pouvoir. Et souhaitons qu'elle s'améliore avec la nouvelle loi municipale qui institue la représentation proportionnelle.

Les prévisions étaient nécessaires pour nous permettre de mesurer le chemin qui nous mènera à l'autonomie interne. C'est pourquoi nous allons examiner ce que pourrait être le sort de nos institutions, une fois l'autonomie réalisée.

Autonomie interne signifie que la gestion de nos affaires intérieures nous reviendra. Autonomie interne n'est pas synonyme d'indépendance. Si elle est une voie pour accéder à l'indépendance, elle en est différente à plusieurs égards. L'indépendance suppose la liberté d'un pays à déterminer souverainement la

politique extérieure et intérieure. Mais l'autonomie interne n'implique que la gestion des affaires intérieures. L'autonomie interne suppose des transformations de nos institutions actuelles.

Sur le plan de la politique extérieure, la compétence du Parlement français sera maintenue. Le problème sera de savoir quelle sera la formule viable à adopter : fédéralisme ou association.

Sur le plan local, il y aura un transfert de compétence du Parlement français à nos assemblées locales qui seront appelées à légiférer en matière de politique intérieure.

Un problème se pose. C'est celui du choix de l'unité territoriale. Sera-t-elle le territoire ou la fédération ? Si c'est le territoire, les Assemblées territoriales seront les parlements locaux. Si c'est la fédération, le Grand Conseil sera le parlement local.

Il y a des partisans des deux formules.

Il y a la formule territoriale. Parmi ces défenseurs, on peut citer le député Apithy. Son argument est le suivant : pour le moment, il n'y a pas d'A.O. Fiens, il n'y a que des Sénégalais, des Dahoméens, des Guinéens, des Nigériens, etc. Donc l'unité sera le territoire. Mais notre député oublie que les termes dont ils usent sont de pures créations du colonialisme qui ne correspondent à aucune réalité historique ou géographique. Car au Dahomey, il y a le Nord et le Sud. Ces deux régions naturelles ont une forte individualité. Le Sud est une terre des Palmeraies, le Nord est une terre du Karité.

L'avenir est aux grands ensembles économiques et nos lopins de territoires végètent sous le carcan de l'économie de traite, conséquence de l'impérialisme de l'Occident.

Nous pourrions arriver à ce que tous les Africains habitant l'Ouest se sentent A.O.Fiens ; c'est là notre œuvre. Car la France, pour être la France aujourd'hui, a dû centraliser fortement son administration. En France, chaque région a ses types d'habitants. L'Alsacien n'est pas pareil au Breton ; pourtant ils restent unis par un même destin et une même patrie.

À cette conception trop étroite, j'oppose la formule fédérale.

Notre Parlement sera le Grand Conseil. Et les assemblées territoriales resteront des assemblées administratives, comme le sont les conseils généraux dans les départements français. Il légifèrera pour toute la fédération.

Un gouvernement responsable devant le Parlement se substituera aux gouverneurs. À côté de cet exécutif local désigné par notre assemblée parlementaire, il y aura un représentant du gouvernement français qui sera compétent en matière de politique extérieure, c'est-à-dire en matière de diplomatie, d'armée, et d'économie générale.

Pour les associationnistes, l'autonomie n'est qu'un moyen et non une fin. Elle est une étape, une voie menant à l'indépendance. Une fois l'indépendance réalisée, les traités d'association et de collaboration seront signés entre nos pays et la France.

Pour les fédéralistes, l'autonomie est presque une fin. Une fois réalisée, il restera à constituer des institutions communes. Mais, cette communauté d'institutions pose des problèmes quasi insolubles où l'imagination juridique peut se donner facilement libre cours.

Laissons là un sujet sur lequel on peut discuter des heures et des heures pour voir comment nous pourrions accéder à l'autonomie interne. Ainsi nous allons aborder la deuxième partie de notre exposé consacrée à la préparation à l'autonomie interne.

### ***La préparation à l'autonomie interne***

L'autonomie ne sera pas un don de la Métropole à ses territoires, mais une conquête des territoires sur la Métropole. Une autonomie ou une indépendance facilement acquise risque d'être rapidement perdue. On ne conserve jalousement une chose que lorsque cette chose a été durement acquise.

L'exemple de la Tunisie est là pour nous prouver que les Métropoles n'accordent quelque chose que sous la pression des événements. La Tunisie, qui était un protectorat, avait ses institutions propres : Bey, gouvernement, tribunaux, etc. Elle devait être, suivant les traités de protectorat, contrôlée par la France dans sa politique extérieure, étant entendu que sa politique intérieure serait du ressort de sa majesté le Bey. Mais le gouvernement français ne s'embarrasse pas beaucoup pour s'ingérer dans ses affaires intérieures et soumettra le protectorat à un régime d'administration directe. Le traité consacrant le protectorat avait institué un régime d'autonomie interne qui fut ravi à la Tunisie.

Bourguiba, à la tête du Néo Destour, parti nationaliste tunisien, a lutté très durement pour arracher à la France les franchises politiques qui ont amené son pays à l'indépendance. Bourguiba et son mouvement connurent les persécutions et les répressions. Mais ils tinrent bon, sachant que leur cause était bonne. Car, comme le disait Léon Bloy, « On est toujours du bon côté quand on est avec ceux qui souffrent la persécution et l'injustice ».

Le travail du leader tunisien devait être extrêmement difficile car il lui fallait combattre sur deux fronts. Il lui fallait lutter contre la mythologie coloniale d'une part, et combattre la résignation de ses frères due à leur croyance au fatalisme. Sa tâche devait le conduire à organiser les forces intérieures de son pays et travailler à s'attirer les sympathies de l'opinion internationale.

Le leader tunisien réussit à redonner confiance à son peuple en combattant, à force de versets coraniques, le « Meth Toub » des Musulmans. Il insuffla un sang nouveau à ses compatriotes, il leur fit comprendre qu'ils étaient les artisans de leur propre destin.

S'agissant de nos pays, il y a deux attitudes extrêmes à ne pas prendre, mais plutôt chercher un moyen terme entre elles.

Il y a « les marxistes » qui n'ont retenu des théoriciens du marxisme que des formules creuses, mais ils ont oublié l'esprit de la doctrine. Heureusement, ils sont très peu nombreux. Il faut les dénoncer, car ils discréditent la culture marxiste qui est d'une très grande valeur. Ces gens-là veulent importer dans nos pays où le paysannat occupe 90 pour cent des hommes, des méthodes qui sont faites pour des pays capitalistes où la formule de Lénine « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » ne sonne pas faux. Ceux-là donnent une trop grande place à l'internationalisme. Leur aveuglement les a conduits à comparer le sort du paysan africain à celui de l'ouvrier en France.

A l'opposé de cette conception, il y a le nationalisme chauvin qui peut s'identifier à un « contre racisme ». Les nationalistes disent « qu'il faut s'appuyer exclusivement sur les forces du pays ». Mais leur force n'est pas à négliger dans la balance des forces, lorsque la lutte sera âpre avec les chevronnés de la colonisation.

Entre ces deux attitudes, il y a un moyen terme : c'est là la force des nationalistes nouveaux. S'appuyer sur les forces de leur pays, mais aussi miser, selon les circonstances, sur la conjoncture internationale.

Le travail d'organisation à entreprendre dans un pays colonial dépendant comporte des obstacles qui résident dans trois affirmations clairement énoncées par Malik Bennali dans son ouvrage *Vocation de l'Islam* :

— Nous ne pouvons rien faire

- (1) parce que nous sommes ignorants,
- (2) parce que nous sommes pauvres,
- (3) parce qu'il y a le colonialisme.

Ces trois affirmations sont monnaie courante. C'est Bennali que je cite. Des gens de bonne foi expliquant leur impuissance. Mais les charlatans s'inscrivent aussi dans cette mouvance pour justifier leurs lucratives entreprises de mystification, sous le regard complaisant du colonialisme. Le moindre effort d'investigation ne manquerait cependant de déchirer le voile des apparences inhibitrices pour ne laisser apparaître derrière les vérités en question rien d'autre que des mythes. Il suffirait de confronter les impossibilités supposées aux réalités concrètes, aux véritables données du problème.

- (1) Nous sommes ignorants. C'est un fait qui découle du colonialisme. Que font les cadres déjà instruits ? Ils ont à lutter contre toutes les formes d'analphabétisme ; notre collectivité a consenti de nombreux sacrifices pour les instruire et les éduquer. En contrepartie, ils doivent l'aider à s'éclairer. Si chaque homme déjà instruit consentait à sortir de sa tour d'ivoire pour éduquer les hommes de son entourage, un grand pas serait accompli dans la lutte entreprise contre le colonialisme.

Nos élites intellectuelles, pour mériter notre confiance et notre attachement, devront s'abstenir de composer avec le système colonial, pour arriver uniquement à ces situations rentables. Cet opportunisme sordide est condamné par les faits, car nous avons pris conscience, car nous avons compris que la maturité politique d'un homme ne se mesure ni à la valeur ni au nombre de ses parchemins.

Notre lutte est actuellement une lutte en faveur de l'organisation et de l'éducation de nos concitoyens.

- (2) Nous sommes pauvres. C'est un simple mythe. Car qu'ont fait jusqu'ici les gens riches pour notre libération ? Ont-ils jamais aidé à édifier des écoles ou à encourager des œuvres culturelles. Si nous avons peu, nous devons dépenser utilement. La politique de ses moyens est la meilleure dans un pays dépendant, parce que plus conforme aux réalités concrètes de la vie quotidienne ;
- (3) Nous sommes soumis au colonialisme. Qui, selon le même Malick Bennali, paralyse toute bonne volonté et justifie parfois de véritables escroqueries morales ou politiques ? Certes, la part de responsabilité du colonialisme est écrasante, puisqu'il écrase systématiquement tout effort intellectuel, toute tentative de redressement moral ou économique. C'est-à-dire, tout ce qui pouvait donner un essor quelconque à la vie des pays. Mais le colonialisme ne peut pas nous empêcher d'avoir certaines initiatives propres à hâter la prise de conscience de nos compatriotes.

Les mythes dissipés, il nous reste à chercher les moyens de lutter pour obtenir notre autonomie interne.

Pendant longtemps, la plupart des Africains ont cru à la vertu mirifique de l'action des parlementaires. Il suffisait que le député prenne l'avion pour Paris, pensaient-ils, pour que tout soit remis en ordre. Cruelle déception ! En énonçant cette simple constatation, qu'on ne nous taxe pas d'être anti-parlementariste. Je n'ai jamais dédaigné les acquisitions que pouvait nous apporter cette voie. Mais je dis que tel qu'il est conçu actuellement, à lui tout seul, le parlementarisme ne peut pas apporter des changements substantiels.

Récemment, l'idée de fusion de partis politiques a été lancée. Elle a reçu l'agrément des partis politiques sénégalais, par la voie de leur congrès ou de leur comité directeur. Elle a été popularisée dans le pays et elle a suscité beaucoup d'enthousiasme parmi les masses de ce pays. Mais quand il s'est agi de passer aux actes concrets, certains partis ont manifesté des réticences qui équivalaient à un refus. Je ne veux attaquer aucun parti politique, mais l'honnêteté intellectuelle ne doit pas être laissée de côté par complaisance. J'essaierai de dire mon point de vue sur la question. Mais je demande à tous ceux qui ne partagent pas mon opinion de me présenter des arguments de nature à me convaincre. Je n'ai nullement la prétention de détenir le monopole de la vérité, mais j'ai le droit de



dire ce que je pense être ma vérité. Un dialogue sincère et loyal pourra seul vaincre nos réticences et nos réserves. C'est pourquoi je vous convie à ce dialogue que je voudrais très sincère, très courtois et très amical.

Du 13 juin au 30, tous les partis étaient d'accord pour le principe de la fusion. L'opinion métropolitaine était inquiète comme le faisait voir la presse. Certains journaux disaient que le BDS avait lancé l'idée de fusion pour faire échec à la politique collaborationniste de M. Houphouët qu'hier combattait sévèrement l'administration, mais qu'aujourd'hui elle porte aux nues.

L'opinion métropolitaine se demandait si derrière cette fusion ne se camouflaient pas des visées nationalistes. Le gouvernement français effrayé devait mettre tout en branle pour faire échec à cette bonne et heureuse initiative. Petit Jules, le directeur du journal satirique : *Les échos d'Afrique noire*, le plus grand ennemi de notre pays devait s'écrier, comprenant l'importance du tournant politique du 13 juin : « La fusion des partis est l'événement le plus important de ces dix dernières années de la politique sénégalaise ». Celle-ci allait donner le ton aux autres territoires qui formeraient sur le plan fédéral un bloc africain solide et puissant. À la dernière minute, des hommes qui n'avaient pas eu l'imagination assez vive pour trouver des arguments le 13 juin se sont dressés sur leurs ergots pour nous donner des leçons de sagesse politique. En tout cas, contre l'idée de fusion, ils ont trouvé des arguments qu'il convient d'exposer et auxquels il faudrait répondre.

- (1) La formule fusion n'est pas nécessaire à la réalisation du programme d'autonomie tracée. On peut lui substituer la formule unité d'action qui aurait l'avantage de maintenir les partis politiques tels qu'ils sont.

Dans des pays occidentaux, indépendants et économiquement forts, l'argument aurait été de poids, parce que les électeurs sont rompus aux pratiques de l'école de la démocratie. Mais dans nos territoires encore dépendants, l'argument perd de son poids. Car les situations ne sont pas les mêmes, les problèmes ne sont pas identiques.

Outre le tiraillement des partis qui essaieraient de s'attirer le gros lot des réalisations, il y a le problème des compétitions électorales qui risqueraient d'être des sources de mésentente et des occasions pour les hommes de mauvaise foi de se soustraire aux engagements souscrits.

Dans la formule unité d'action, le respect des engagements pris n'est garanti par aucune instance suprême, sinon par le bon plaisir des partis ou des leaders.

- (2) Le parti unifié mènera au fascisme et au monolithisme. Ces arguments sont bien connus dans la phraséologie politique de l'Occident. Mais ils ne sont pas solides si on replace les problèmes dans leur véritable cadre.
  - Le fascisme ne peut s'installer qu'après la prise et l'exercice d'un pouvoir. Or nous ne sommes pas arrivés à exercer le pouvoir réellement. Nous avons accepté la formule fusion pour lutter contre un ennemi de taille : le colonia-



lisme. Après sa liquidation, après sa disparition, nous pourrons nous retrouver dans des partis distincts. Car après notre indépendance, il y aura nécessairement diversité de partis politiques.

– Monolithisme, c'est l'argument le moins sérieux, car dans un pays comme le nôtre, on tolérera au sein du parti unifié des tendances qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement opposées.

La constitution du parti unifié comporte des difficultés et des avantages.

– Difficultés pour convaincre les Européens que notre mouvement n'est pas dirigé contre eux, qu'il n'est pas d'essence raciste, mais d'essence anti-impérialiste.

Difficultés pour mettre à la raison nos propres frères qui ont la nostalgie des honneurs ou qui craignent les exigences de la sélection des responsables politiques qui sera la règle d'or du nouveau parti. Les difficultés ne sont pas invincibles. Le courage et le temps aideront à les vaincre. La résignation n'a jamais été une bonne solution. Au contraire, elle a toujours été le repaire des lâches. Il ne faut pas s'arrêter aux difficultés, il faut aussi soupeser les avantages de la nouvelle formule d'action.

La constitution du parti unifié pourra nous permettre d'éduquer politiquement les masses, de mettre sur pied une presse puissante, de contrôler sérieusement les élus, de lutter contre la politique des personnes et de combattre le népotisme en honneur actuellement.

– Éduquer les masses, tel doit être notre tâche. Avec la nouvelle formule, on pourra mobiliser tous les hommes formés politiquement pour qu'ils fassent un travail d'éducation civique à travers le pays. Jusqu'à maintenant, les cadres des partis politiques ont été uniquement soucieux de faire des promesses non tenues et souvent très démagogiques. Ils ne se sont jamais souciés de démonter le mécanisme de l'exploitation impérialiste. Dans le nouveau parti, il y aura des éducateurs qui se donneront pour tâche d'éclairer les électeurs qui leur accorderont audience, parce qu'ils sont du même parti.

– Constituer une presse puissante au service de notre idéal politique doit être une de nos grandes occupations. Car nous n'avons ni quotidiens, ni journaux sérieux. Le *Paris-Dakar* est révoltant par son indigence intellectuelle et sa médiocrité excessive. Il nous abâtardit et travaille à faire de nous les instruments dociles.

La presse est une arme puissante au service d'un pays, mais elle n'est puissante que si son niveau intellectuel est élevé, et si elle atteint non seulement les Africains, mais les gens des autres pays. La presse est tellement dangereuse pour les gouvernements qui se soucient peu des intérêts de leurs gouvernés que le Dr Jebb n'a pas hésité à dire « Un journal est une sentinelle qui veille pour le peuple ». C'est dommage, le temps nous manque. Sinon, nous nous étendrions sur ce sujet passionnant.

Le contrôle des élus par les organes de direction du Parti sera un pas en avant dans notre apprentissage de la démocratie. Jusqu'à maintenant, nos leaders politiques ont souvent foulé aux pieds les programmes de leur parti pour

prendre des engagements strictement personnels qu'ils sont sûrs d'imposer à leurs mandants. Grâce à ce contrôle qui sera rendu possible au sein du nouveau parti, nous pourrons lutter contre les politiques des personnes, et contre le népotisme qui est, il faut l'avouer, un mal sénégalais comme le disait Senghor.

Préférant le dialogue au monologue, parce que voulant m'instruire à la source de vos expériences, je vais conclure pour permettre la discussion.

Ma conclusion sera un appel à l'unité, une invitation à l'union de tous les Africains, je dis bien Africains, et non Sénégalais, Guinéens, Dahoméens. Car j'ai conscience que le destin de l'Afrique ne se fera que grâce à ses fils, qu'ils soient du Dahomey, de la Côte d'Ivoire ou du Niger.

Je terminerai sur ces paroles de Lamennais, qui doivent constituer pour nous une note d'espoir.

Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre et l'ardeur de la convoitise absorbe la sève qui le nourrit.

Tant que vous serez désunis et que chacun ne songera qu'à soi, vous n'aurez rien à espérer que souffrance, malheur et oppression.

#### Annexe 4 : L'unité

##### *Où mène l'unité ? À l'autonomie interne ou à l'indépendance ?*

*Par Amady Aly Dieng<sup>1</sup>*

Aujourd'hui, l'heure est venue pour chaque Africain de faire en toute sérénité son examen de conscience pour voir si sa position devant les problèmes politiques de l'Afrique Noire s'avère réellement fondée et juste. C'est à cet examen de conscience que je vous convie fraternellement tous ce soir. Au seuil de notre entretien, je me permettrais de formuler un souhait : je voudrais que cette conférence soit, non un monologue, mais plutôt un dialogue sincère où des idées naîtront, des opinions s'affronteront, mais d'où sortiront, j'en suis convaincu, des solutions qui auront au moins le sérieux avantage d'avoir été librement discutées.

L'Afrique Noire est à une heure décisive de son histoire. Tout le monde s'interroge sur son avenir et singulièrement sur la nature de ses futures relations avec la France. Les événements se précipitent à un rythme effarant. Le temps presse et l'urgence des solutions apparaît plus nettement et plus clairement à ceux qui assument les destinées des pays africains. Chacun avoue que le problème est terriblement complexe, mais le courage fait particulièrement défaut à nos élus, quand il s'agit d'adopter des solutions politiques cohérentes et conformes aux données historiques. Les uns, en guise de paratonnerre, se livrent à des déclarations de fidélité inconditionnelle à la France ; les autres, encore timorés et pacifistes à outrance, louvoient et reculent devant l'usage de certains termes qui, paraît-il, ont la réputation d'attirer les foudres de nos Jupiters qui trônent encore sur les hauteurs sacrées de l'Olympe colonial.

Seulement, la roue de l'histoire n'est pas immobile. Elle continue de tourner : de nombreux pays anciennement colonisés ont accédé à l'indépendance. La carte politique du globe subit constamment des transformations sous nos regards jaloux. L'Europe, cette vieille reine terriblement revêche et acariâtre surtout depuis le fameux coup de Nasser ne peut plus prétendre monopoliser l'histoire de la Planète. L'Asie, le continent fabuleux et endormi, participe activement au concert des nations. L'Afrique, ce vieux château fort, est devenue depuis quelques années, à la faveur des progrès scientifiques, « poreux au souffle du monde », comme dirait Césaire. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, souffle le vent, pour ne pas dire l'ouragan, de l'autonomie. Très vite la jeunesse africaine comprit que, pour arriver à bon port, il faut emprunter d'urgence la barque de l'unité. Elle réussit à prouver que l'unité est possible, qu'elle est indispensable à toute action qui se veut révolutionnaire, à condition qu'elle soit orientée vers des objectifs clairs et précis. Rapidement, elle prêcha l'exemple : en 1951, les étudiants de Dakar réussirent à créer une seule association où purent se côtoyer au grand regret de nos maîtres provisoires, Dahoméens, Ivoiriens, Voltaïques, etc.

En 1953, le Conseil de la Jeunesse du Sénégal, composé d'une vingtaine d'organisations, s'engagea, grâce à l'action des jeunes conscients et combattifs, dans la voie de la collaboration et de l'unité. Elle y a réussi aujourd'hui, puisqu'elle groupe actuellement plus de cent associations exerçant leurs activités dans les domaines les plus divers et dans les coins les plus reculés du territoire.

En 1956, les étudiants africains scellèrent leur unité, à la grande déception des hommes à monocles de la rue Oudinot, en la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France dont le prestige ne cessera de grandir. La même année, la jeunesse de l'Afrique Occidentale, comme pour commémorer le dixième anniversaire de la naissance du RDA révolutionnaire, se donna rendez-vous sur les bords du Niger à Bamako. De là naquit le Conseil de la Jeunesse d'Afrique Occidentale. Toujours en 1956 – décidément cette année est riche d'événements – l'Union Générale des Étudiants d'Afrique Occidentale, estimant que les étudiants sont une partie de la jeunesse, décida, malgré son caractère fédéral, son adhésion au Conseil de la Jeunesse d'Afrique Occidentale, qui envisage aussi lors de son prochain congrès d'Abidjan, la création d'une seule organisation de Jeunes à l'échelle de toute l'Afrique Noire.

Tous ces exemples disent assez la force irrésistible du courant unitaire qui traverse maintenant notre continent.

Les masses africaines, lassées des luttes stériles et des divisions inutiles, commencent à prendre conscience de leur unité d'intérêt. Et cela en partie, grâce à l'action obscure et patiente des jeunes qui militent avec conviction et dévouement dans les partis politiques, dans les syndicats et dans les mouvements de jeunesse.

Les Parlementaires, ayant senti la fausse note qu'ils étaient sur le point de jouer, coururent accorder leurs violons et prêcher l'unité africaine. Le jeu de l'unité commença à être joué. Les premiers dés furent jetés au Sénégal où tous

les adversaires d'hier s'embrassèrent sous les acclamations délirantes des masses africaines et sous l'œil étonné et attristé du colon. Qui va gagner ? Qui va perdre ? Qui a raison ? Qui a tort ? Telles sont les questions si fréquemment discutées par les Africains.

Unité. Oui, mais autour de quoi ? C'est la question fondamentale à laquelle nous essaierons de répondre.

Quoi qu'il en soit, au désir profond d'unité, ont répondu des congrès de regroupement dont nous avons été tous témoins ces derniers temps. Leur multiplicité, parfois leur tenue simultanée, l'imprécision de leur formule programme n'ont pas entièrement levé la confusion qui a caractérisé la politique suivie ces dix dernières années en Afrique Noire sous domination française. Le moment est venu de faire le bilan de cette politique. Pour ce faire, une vue rétrospective sur le passé est indispensable.

« Les événements naissent d'un père inconnu », dit Valéry. Nous ne sommes pas d'accord avec lui. Nous pensons que le passé éclaire le présent et permet de mieux préparer l'avenir. Le désir d'unité n'est pas né *ex nihilo*, il n'est pas le fait du hasard ; il est la conséquence logique et nécessaire d'un état de faits antérieurs. C'est pourquoi parler d'unité sans replacer le problème dans son véritable contexte historique, ce serait faire de la pure spéculation. Nous partirons de faits objectifs, de la réalité concrète, pour montrer comment nous sommes parvenus à cette nouvelle situation historique. Après cette analyse critique de la politique passée, nous verrons où peut nous conduire la situation nouvellement créée par le désir des masses africaines de réaliser l'unité politique.

Ainsi, notre conférence se divisera en deux parties : la première sera consacrée à un examen critique de la situation politique créée depuis ces dix dernières années en Afrique Noire, la deuxième partie sera consacrée à la détermination des objectifs vers lesquels doit tendre notre unité.

### ***Examen critique de la situation politique créée depuis ces dix dernières années en Afrique noire sous domination française***

L'Afrique Noire, longtemps isolée, bâillonnée, humiliée, exploitée, ne s'éveillera à la vie politique qu'après la Seconde Guerre mondiale. Est-ce là un effet du hasard ? Il n'y aura certainement personne pour le penser, sauf ceux qui continuent à croire au père Noël ou à la génération spontanée. Le nouveau virage amorcé dès la Libération dans la politique coloniale s'explique aisément pour qui veut replacer les problèmes dans leur véritable contexte historique. Les faits parlaient pour un changement dans l'ancien ordre colonial. Les critiques internationales, la guerre, l'arrivée au pouvoir des forces progressistes françaises furent les facteurs qui poussèrent le gouvernement français à jeter du lest et à apporter des réformes aux populations africaines.

Les deux plus grandes puissances mondiales, les États-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique, malgré leur opposition idéologique, sont d'accord pour condamner le principe du colonialisme. Elles ont souvent emprunté les tribunes

internationales pour s'ériger en champions de l'anticolonialisme et en avocats défenseurs de la cause du nationalisme asiatique ou africain. Les Etats-Unis d'Amérique sont anticolonialistes pour deux raisons. D'abord, ils ont été dans le passé des colonies anglaises. De ce fait, ils conservent un réflexe anticolonialiste, mais ce réflexe n'est pas inconditionnel ; car il disparaît dès que la libération d'une colonie risque de grossir le camp socialiste. Autrement dit, leur anticolonialisme est une monnaie d'échange. L'attitude des Américains se réduit à ce marché : « Nous soutenons votre lutte, mais à condition que vous restiez dans le giron capitaliste ». Ensuite, il faut dire que les Américains ne sont ni des donateurs, ni des philanthropes. Leur entreprise anticolonialiste n'est pas une œuvre de bienfaisance. Elle est guidée et inspirée par des intérêts, des profits. En effet, les nations colonisatrices ferment, grâce au système du Pacte colonial, les marchés coloniaux aux marchandises américaines produites à des prix relativement bas. L'Amérique étant un pays capitaliste et la libre concurrence étant la règle d'or de tout système capitaliste, les grands industriels américains auront intérêt à pouvoir conquérir de nouveaux marchés et vendre aux colonies leurs produits manufacturés. Sachant que la domination politique des Etats colonisateurs est un obstacle majeur à leurs visées impérialistes, les Américains soutiendront les mouvements de revendication nationale des pays coloniaux, mais à la condition que ces pays, une fois politiquement indépendants, ouvrent de nouveaux débouchés à leurs marchandises et qu'ils ne se rangent pas du côté de l'Union Soviétique. L'anticolonialisme américain est à la fois idéaliste et intéressé ; c'est pourquoi leur attitude devant les problèmes de libération nationale est pleine de contradiction et déconcerte les gens qui ne comprennent pas que la diplomatie américaine flotte constamment entre deux impératifs nettement opposés : l'anticolonialisme et l'anticommunisme.

L'Union Soviétique a sa conception particulière de l'anticolonialisme tirée de l'idéologie marxiste. Le marxisme-léninisme considère que l'impérialisme est la phase suprême du capitalisme. Or, qui dit impérialisme, dit colonialisme. Donc un coup porté au colonialisme est un coup porté, d'après les marxistes, au capitalisme. L'Union Soviétique sera anticolonialiste, même si la colonie combattant pour son indépendance, doit se ranger du côté capitaliste. Elle comprend que la libération politique d'un pays colonial est une victoire sur le camp capitaliste. Son anticolonialisme n'est pas soumis à un quelconque marchandage : il existera tant que durera le système colonial, tant qu'il y aura des colonies dans le monde.

La position anticolonialiste des deux colosses est la première raison qui explique la nouvelle orientation de la politique coloniale française. La deuxième raison réside dans les conséquences nées de la Seconde Guerre mondiale.

Le prestige du maître fut rudement mis à l'épreuve par l'occupation de la France par les Allemands. Le maître vaincu et asservi fit appel à l'esclave qui l'aïda à se libérer du joug nazi. Le sentiment pour l'esclave de se sentir aussi

semblable et aussi fort que son maître contribua à saper les anciens rapports de domination. Samba, par diplomatie et par fidélité, promet à Dougourou un traitement meilleur que celui qu'il connaissait jusqu'alors.

De plus, deux gouvernements symbolisant des idéaux différents se disputèrent l'exercice du pouvoir en France. D'un côté, le gouvernement du maréchal Pétain qui, grâce à l'armistice signé, s'accommodait de l'occupation allemande et collaborait avec Hitler, de Vichy d'où il voulait diriger désormais la France occupée.

D'un autre côté, le Général de Gaulle, indigné à la suite de la capitulation et de la collaboration de Pétain, organisa la résistance aux forces d'occupation. Il installa un gouvernement en collaboration avec le général Giraud à Alger, en terre africaine. Ces deux galants, jaloux l'un de l'autre, se disputèrent le cœur de la jeune Vénus africaine qui venait de dévoiler ses charmes stratégiques militaires et économiques à la face de l'Occident en désarroi. Un duel entre galants eut lieu : l'épisode le plus célèbre de cette aventure « sentimentale » entre deux gouvernements fut le bombardement de Dakar en 1940. De quoi s'agissait-il ? Le gouvernement du Général De Gaulle voulant contrôler les colonies qui avaient une importance militaire stratégique considérable envoya à Dakar des hommes pour remplacer le gouvernement qui y exerçait le pouvoir, au nom du cabinet Pétain devenu collaborateur.

En ce temps-là, l'autorité du gouvernement sur les colonies était théorique, illusoire. Elle reposait sur une simple façade, sur de pures apparences. Il aurait été particulièrement facile aux colonies de proclamer leur indépendance et de se faire reconnaître par de nombreuses puissances. Ceci était relativement chose facile, puisque la France était en difficulté. Heureusement pour la France, et heureusement pour nous, les colonies préférèrent rester fidèles à la France en se ralliant au mouvement de la libération. Et dès ce moment, la France, ému de ce geste, se sentit moralement liée par un sentiment de reconnaissance à l'égard de ses colonies.

Nos tirailleurs dits « sénégalais » dont la bravoure est de renommée mondiale, eurent l'occasion d'apprécier sur les champs de bataille, le prix que chaque homme pouvait et devait attacher à la défense de sa patrie contre l'occupation étrangère. À partir de ce moment commença à se développer un sentiment patriotique, une conscience nationale qui ne pouvait plus cohabiter avec le système colonial.

Enfin, la troisième raison du changement intervenu après la guerre trouve sa source dans la montée au pouvoir de la gauche française, foncièrement assimilationniste, qui a pu travailler facilement dans cette période d'euphorie générale.

La pression de l'opinion internationale, le nouveau climat créé par la guerre, l'arrivée au pouvoir des forces progressistes françaises obligèrent « les constituants » de 1946 à condamner solennellement « tout système de colonisation fondée sur l'arbitraire ».

Avant l'élaboration de la Constitution du 27 octobre 1946, le premier événement le plus important pour les possessions françaises fut la Conférence de Brazzaville qui se tint en février 1944. Sur les bords du Congo, de hauts fonctionnaires furent convoqués pour parler au nom des Africains. Ils reconnurent la nécessité d'un renouveau dans la politique à suivre dans les colonies. Mais ils furent tellement obnubilés par l'idée de sécession, l'idée de séparation qu'ils ne purent se retenir de formuler cette recommandation : je cite « Les fins de l'œuvre civilisatrice accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ; la constitution éventuelle, même lointaine, de self government dans les colonies est à écarter ». En lisant ces prophéties assimilationnistes, on peut honnêtement se demander si Brazzaville n'était pas devenu momentanément un cénacle littéraire et si les hommes qui s'y étaient donné rendez-vous n'avaient la sottise prétention de fonder une nouvelle école romantique. Les révélations de ces augures officiels sont des puérilités : car l'histoire ne donne aucun exemple de peuple ayant une vocation spéciale à la domination ou à l'asservissement. Est-il besoin de rappeler à ces augustes docteurs les paroles d'un grand écrivain qui n'aime pas par méfiance et par principe s'appuyer sur les enseignements de l'histoire :

Dans les temps modernes, pas une puissance, pas un Empire en Europe, n'a pu demeurer au plus haut, commander au large autour de soi, ni même garder ses conquêtes pendant plus de cinquante ans. Les plus grands hommes y ont échoué ; même les plus heureux ont conduit leur nation à la ruine. Charles Quint, Louis XIV, Napoléon, Metternich, Bismark, durée moyenne quarante ans. Point d'exception.

Cet écrivain bourgeois admet sans ambages que la domination d'un peuple par un autre peuple est toujours provisoire, qu'elle n'est jamais éternelle.

Après Brazzaville, San Francisco retint un moment l'attention du monde entier. Le 26 juin 1945 fut signée la Charte Atlantique qui régit actuellement l'ONU, l'Organisation des Nations Unies ; L'ONU, malgré les accusations injustes dont l'accablent des colonialistes, a une haute autorité morale incontestable, et constitue une sûre garantie pour la paix mondiale, comme le prouvent abondamment les récents événements de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. À cette conférence internationale de San Francisco, les Américains eurent à défendre à propos des colonies les thèses suivantes : c'est que les colonies doivent être placées, non sous la souveraineté exclusive des puissances coloniales, mais plutôt sous le contrôle international. Ainsi, les nations administrantes, comme la France et la Grande-Bretagne, ne seraient que de simples mandataires ayant à rendre compte annuellement de leur gestion à l'Organisation des Nations Unies.

La France eut à se défendre contre ces conceptions américaines qui laissaient ouverte la porte à de perpétuelles agitations, comme cela s'est fait dans les pays sous tutelle comme le Togo et le Cameroun. Quoi qu'il en soit, la France



signa le Pacte d'Atlantique qui reconnaissait solennellement à tous les peuples, même colonisés, le droit de disposer d'eux-mêmes, le droit à l'indépendance. La meilleure preuve en est donnée par les termes de l'article 75 de la Charte qui déclare : « Les Etats signataires respectent le droit qu'a chaque peuple de choisir la forme de son gouvernement sous laquelle il doit vivre ; ils désirent que soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force ». En faisant nôtre cette déclaration, nous pouvons dire que nous avons le droit de choisir la forme de gouvernement sous laquelle nous devons vivre et que la souveraineté doit être restituée à notre peuple, puisqu'il en a été privé par la force et du moment que notre « maître » a apposé sa signature au bas de ce document.

Voilà le climat dans lequel la Constitution fut discutée. Je vous fais grâce des discussions instaurées à l'occasion sur le mode de gestion des colonies. Je m'attacherai à analyser très brièvement l'esprit qui a présidé aux travaux constitutionnels. De ces discussions, il en a résulté une déclaration d'intention formulée dans le Préambule de la Constitution et qu'il est toujours intéressant de rappeler dans une conférence comme la nôtre : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Cette proclamation constitutionnelle était à l'époque un pas en avant qui nous ouvrait la voie à une certaine autonomie qui n'est guère conforme au génie français. Car l'esprit français est universaliste, comme le montre clairement Valéry, lorsqu'il disait de ses compatriotes : « Notre particularité (et parfois notre ridicule, mais souvent notre plus beau titre de gloire) c'est de nous croire, de nous sentir universels. Je veux dire hommes *d'univers*. Observez le paradoxe : avoir pour spécialité le sens de l'Universel ». Valéry a raison : la particularité des Français c'est d'être universalistes et, par voie de conséquence, assimilationnistes. Leur ridicule, c'est de se prendre pour des modèles à imiter ou à envier ; leur plus beau titre de gloire, c'est de penser que tous les hommes, qu'ils soient blancs, noirs, jaunes sont égaux. L'esprit français est naturellement tourné, en matière coloniale, vers une politique d'assimilation qui peut se définir comme une volonté de rendre semblables et égaux des éléments différents. Cette conception est la conséquence logique de l'esprit cartésien qui est essentiellement d'un esprit d'abstraction. L'esprit d'abstraction ne retient que le général pour écarter le particulier. Or, le particulier pour nous, c'est notre originalité. Cette doctrine est inspirée, confessons-le, par des idées vraiment généreuses et libérales. Elle repose sur les conceptions révolutionnaires de 1789 qui affirmaient l'égalité universelle des hommes.

Cette croyance à l'égalité de tous les hommes est si profonde que Boissy d'Anglas devait s'écrier en l'an III : « il n'y a qu'une bonne manière d'administrer et si nous l'avons trouvée pour les contrées européennes, pourquoi celles de l'Amérique en seraient-elles déshéritées ? » Il parlait des colonies françaises d'Amé-



rique. Cette conception assimilationniste est empreinte d'une certaine naïveté qui fait sourire certains Européens et singulièrement les Anglo-saxons. Elle est si forte chez le Français qu'il est souvent choqué d'entendre quelqu'un, surtout un Africain dire : « Je ne suis pas français ». Le fait est si vrai que le professeur Duverger le faisait remarquer dans un article paru dans *La Nef* : « Comment peut-on refuser d'être Français ? Les Anglais seraient choqués qu'un étranger put avoir l'idée de devenir britannique. Les Français sont choqués qu'un étranger n'ait pas l'idée de devenir français ».

Une telle mentalité, une telle conception avait ses projections dans les formules et les faits. D'abord, il fut décrété que la République française est une et indivisible. Conclusion de cette proposition : les colonies sont le prolongement de la Métropole. De nouveaux termes, porteurs de l'idéologie colonialiste, furent en vogue, et que je me refuse à employer, parce que n'étant pas partisan de l'assimilation. Ces termes pullulent : Territoire d'Outremer, France d'Outremer, Département d'Outremer, France africaine, Afrique Française, Métropole, etc.

Ensuite, les grands enfants que nous étions reçurent le baptême. On nous donna le nom de Français à la place d'indigènes. Désormais, Tiemokho, Adandé ou Mamadou devaient mourir au son de la Marseillaise, pleurer d'émotion à la lecture des exploits de Jeanne d'Arc ou de Napoléon et se convaincre, par des récitations ou des chants, que leurs ancêtres avaient la tête ronde et qu'ils étaient des Gaulois.

Enfin, il fut décidé que nos lois seraient votées non sur les bords du Niger, mais sur les bords de la Seine.

L'Afrique avait une trop forte personnalité pour se prêter aux fantaisies d'une politique dite d'assimilation. De plus, cette politique a été prostituée au départ dans son application par ceux qui voulaient s'en servir comme instrument de domination. Car assimilation implique égalité de devoirs et de droits. Or, l'expérience dément tous les jours cette affirmation de principe. Je n'en veux pour preuve que le cas de l'Algérie qui reçut du Sacré Père Législateur un nouveau nom de Baptême qui tendait à en faire une province de France au même titre que la Normandie ou le Roussillon. De gros espoirs naissaient dans le cœur de nombreux Algériens qui voyaient déjà dans cette Charte généreusement octroyée par la Gauche française, alors au pouvoir, un instrument de libération. Malheureusement, beaucoup d'entre eux devaient déchanter devant l'application qu'on allait faire de la nouvelle loi votée dans l'euphorie de la période d'après-guerre. Au départ, on posa la belle équation suivante : un Français de France = un Français musulman. Tout de suite après on posa une autre équation autrement plus belle que la précédente : huit millions de Musulmans = un million de Français. L'hypocrisie de la première équation ne tarda pas à crever les yeux des Algériens, même les plus réfractaires aux notions les plus élémentaires de l'arithmétique. Il n'est pas besoin d'être sorcier pour s'apercevoir que la communauté musulmane envoyait le même nombre de députés à l'Assemblée nationale, le même nombre de délégués à l'Assemblée algérienne

que la communauté européenne. Alors que les politiciens repus, pour justifier cette dualité du collège électoral, se livraient à des acrobaties verbales ou à des démonstrations juridiques, le peuple algérien, en contact avec les dures réalités, cherchait les moyens de se défaire de la domination coloniale. Si l'assimilation constituait un pas en avant en 1946 par rapport à l'ancienne politique d'« assujettissement », elle n'était pas réaliste. Elle a engendré la naissance du parlementarisme sur lequel les Africains fondaient beaucoup d'espoir. Dix années de parlementarisme viennent d'être vécues, l'heure est venue d'en tirer les conclusions. En 1947, le parlementarisme était efficace, dans une certaine mesure puisqu'il nous a apporté des lois libérales. Mais cela était dû à un climat spécial né de la conjoncture internationale et de l'euphorie de la période d'après-guerre. Le vote de ces belles lois n'est pas le fait exclusif d'un seul homme, comme on veut le faire croire à nos populations. La meilleure preuve, si vous allez dans les différents territoires et si vous interrogez leurs ressortissants, ils n'hésiteront pas à vous citer des noms d'hommes. Par exemple, au Dahomey, c'est Apithy, en Côte d'Ivoire Houphouët, au Sénégal Lamine Guèye. Cette multiplicité d'opinions montre bien que la vérité se trouve ailleurs. Certains parlementaires africains ont connu en 1947 une popularité hors de mesure avec le travail qu'ils ont fait.

Aujourd'hui, le parlementarisme semble condamné par les faits à n'être qu'un instrument inefficace, à n'être qu'un sabre de bois. Le nombre des députés africains est très faible, l'opinion française est ignorante de nos problèmes, les députés français qui votent nos lois ne connaissent pas nos pays et sont irresponsables devant nous ; les puissances d'argent agissent fortement sur le gouvernement français, le nationalisme français est très fort devant les questions coloniales. De plus, le Parlement français, trop pris dans les questions internationales et budgétaires, ne légifère pour les colonies que sous le coup de la menace ou devant l'effusion de sang. Chose plus grave, nos députés sont divisés, ils se font bombarder ministres ou demi-ministres. À la fin de cette seconde législature, je pense que tous les députés africains auront fini de faire leur stage dans les différents ministères. Hier, Fily Dabo, Lamine Guèye, Senghor, Conombo, étaient des demi-ministres. Aujourd'hui, Boigny est baptisé ministre plein. Houphouët est devenu le Messager, le Mercure du Gouvernement français dans les grandes assemblées internationales où il s'est subitement découvert des talents de griot et d'avocat pour la cause franco-africaine. Son acolyte, Dicko, un autre rossignol de la cause coloniale, jouit d'une réputation de pigeon voyageur et de ministre missionnaire.

Tous ces gens-là sont passés, par soif des honneurs, dans ces ministères ; mais nous Africains ne sommes-nous pas en droit, nous qui les avons envoyés au Palais Bourbon, de nous demander le bénéfice que nous avons tiré de leur « passage », quelquefois éphémère, dans ces ministères ? Absolument rien, sinon que la honte devant les patriotes camerounais, malgaches, algériens qui luttent pour la liberté de leur peuple.

Aujourd'hui, la Gauche française est sérieusement divisée. Elle s'affaiblira très certainement au profit de la Droite. Le Parti communiste souffrira des événements de Hongrie, le Parti Socialiste de l'agression contre l'Égypte et de la guerre d'Algérie, le Parti radical est profondément divisé. De plus le gouvernement socialiste que l'on veut nous présenter comme un gouvernement le plus révolutionnaire et le plus anticolonialiste, a à son actif des guerres coloniales qui répugnent à toute conscience africaine, comme le montre si bien notre ami Camara Ousmane : « Le parti socialiste français est par essence anticolonialiste rien de plus exact ». Cependant, depuis 1945, les événements ont tendance à donner à cet anticolonialisme du parti socialiste français une signification quelque peu monstrueuse et sanglante. N'est-ce pas le très socialiste Marius Moutet qui a orchestré le socialiste de Coppet, Gouverneur général de Madagascar qui, appliquant les mots d'ordre de son camarade supérieur Marius Moutet alors ministre des Colonies, a organisé l'abominable complot de Madagascar qui s'est soldé par le massacre de 90 000 Malgaches (chiffre officiel). N'est-ce pas au socialiste Naegelen que nous devons l'horrible boucherie qui, en 1945, fit 45 000 victimes en Algérie ? N'est-il pas le père du honteux truquage électoral qui a été introduit dans ce pays ?

Je continue la citation : « N'est-ce pas Marius Moutet qui, pour empêcher la réalisation de l'unité africaine, a manœuvré en 1946 pour torpiller le Congrès de Bamako d'où devait naître le R.D.A, ce qui a permis la sauvage répression qui a frappé la Côte d'Ivoire sous le proconsulat de Bécharde ». À ce propos, je m'arrête pour me demander ce que penseraient les patriotes africains tombés sous les balles françaises à Thiaroye, Dimbokoro, Bouaflé, Daola et Séguéla, s'ils pouvaient voir aujourd'hui nos parlementaires, mus par des ambitions personnelles, jouer basement le jeu du colonialisme et, moyennant un portefeuille aussi vide que décoratif qu'ils ramassent tour à tour, faire les louanges de la poignée de brigands qui enchaîne, pille et torture l'Afrique au nom de la France.

Est-il anticolonialiste et généreux ce gouvernement socialiste qui, foulant aux pieds la volonté pacifique du peuple français, s'acharne à tuer par de puissants moyens de destruction la volonté du peuple Algérien de vivre libre ?

Devant tous ces faits, le peuple africain qui était uni rechercha à recouvrer son unité perdue grâce au mensonge des élus et de l'administration.

L'autocritique était nécessaire pour reconnaître les erreurs du passé, pour partir sur des bases nouvelles ; cette autocritique a été faite par Senghor, je m'empresse de dire que je n'ai jamais été senghoriste, j'ai toujours critiqué sa présence dans le cabinet réactionnaire Edgar Faure et ses thèses fédéralistes. C'est lui qui dit : « Si le Sénégal a revendiqué l'honneur de préparer ce congrès de la Convention Africaine, ce n'est pas par orgueil. Nous ne nous croyons pas le nombril de l'Afrique, ni la tête. C'est en réparation de la faute qu'ont commise les députés sénégalais d'alors en refusant d'aller au Congrès de Bamako, au Congrès constitutif du R.D.A.

Bien sûr, j'étais personnellement d'avis d'y aller, et je n'ai pas manqué de le dire en son temps à la direction du parti métropolitain auquel j'appartenais. Mais je dois modestement faire mon autocritique jusqu'au bout. Mon tort a été d'obéir à des ordres qui m'étaient imposés de l'extérieur. Que cela vous soit une leçon, mes camarades ».

C'est une leçon que nous devons tirer tous, car tous les grands partis ont commis des erreurs préjudiciables à l'unité africaine, mais à des degrés divers.

- Le R.D.A. a eu tort de s'apparenter au Parti communiste français ;
- Les Indépendants d'OM ont eu tort de s'apparenter au M.R.P. ;
- Les socialistes ont eu tort de s'inféoder à la SFIO ;
- Certains parlementaires ont eu tort de s'inscrire au groupe radical socialiste ou au groupe des Républicains sociaux, au M.R.P. ou au groupe des Indépendants.

Le mieux actuellement est de fonder un seul groupe de parlementaires africains qui, seul, pourra nous apporter quelque chose de positif. Malheureusement, il y a des gens qui se déclarent hostiles à la formule du parti unique. Si j'étais belge, anglais, allemand, et si je vivais dans des États indépendants comme la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, j'aurais été hostile à la formule du parti unique. Dans un pays indépendant, un parti unique peut conduire au fascisme. Dans un pays colonial comme le nôtre, où les libertés sont bafouées, où les partis sont des comités électoraux, où l'ignorance est la règle, le parti unique est une formule bonne. Et d'ailleurs, je m'étonne que ceux qui se disent hostiles au parti unique n'aient pas vu que le Bloc africain était un parti unique. Un parti unique d'opposition ne peut guère mener au fascisme. Après la liquidation du système colonial, chacun peut créer son parti, s'il le désire. Actuellement, nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'un « démocratism » occidental.

L'unité réalisée, où nous mènera-t-elle ? à l'autonomie interne ou à l'indépendance ? C'est la deuxième partie de notre conférence.

### ***Objectifs : autonomie interne ou indépendance***

Différentes formations politiques africaines viennent de se réunir et de définir les objectifs qu'elles visent. Leur programme importe beaucoup : c'est à travers ces programmes que nous pourrions juger ces partis.

La Convention Africaine, sur l'initiative du Bloc Populaire Sénégalais (BPS), vient de tenir ses assises à Dakar. Elle affirme son désir de voir l'Afrique réaliser son autonomie interne dans l'immédiat. Elle ajoute que le droit à l'indépendance doit être réservé. Sa résolution de politique générale est claire : elle déclare que

la révision du Titre VIII de la Constitution doit permettre aux Départements d'Outremer, aux Territoires d'Outremer, aux Territoires sous tutelle, d'accéder au statut de leur choix : statut d'autonomie interne ou statut d'État associé à la France.

De son côté, le Mouvement socialiste africain se propose, ce sont les termes du Manifeste que je cite :

de réaliser en Afrique Noire Française une démocratie politique, culturelle, économique et sociale, assurant à chaque individu une indépendance complète et le plein épanouissement de sa personnalité, conduisant à une véritable indépendance des peuples.

Cette formule n'est pas très claire, du moins, elle est muette sur le problème de l'autonomie ou de l'indépendance. Elle a éludé l'essentiel des problèmes qui sont les plus débattus dans les milieux conscients. La déclaration semble mettre l'indépendance individuelle avant l'indépendance des peuples. Si cela est vrai, il faut dire que notre indépendance sera renvoyée aux calendes grecques : car l'indépendance de l'individu suppose d'abord l'indépendance de la société à laquelle l'individu appartient. Tant que le système colonial qui est un régime d'exploitation existera, le colonisé n'aura pas son indépendance, et ne connaîtra pas le plein épanouissement de sa personnalité. L'indépendance d'un peuple est la condition nécessaire de l'indépendance de ses membres. Le Mouvement socialiste africain est hostile au principe même du droit à l'indépendance, puisque son Comité directeur vient de désapprouver la section sénégalaise. Celle-ci avait adopté un rapport de politique générale dans lequel il était posé le principe du droit à l'indépendance et même le droit à la sécession. Cette prise de position du Comité directeur refuse un principe cher aux socialistes, comme Jules Guesde qui disait avec beaucoup de lucidité : « On ne peut empêcher les peuples d'aller vers leur indépendance, comme les fleuves de couler à la mer ».

La position actuelle du Mouvement Socialiste Africain est celle qu'avaient adoptée en février 1953 les Indépendants d'Outremer. « Une des résolutions de ces derniers déclarant que « les peuples d'Outremer préfèrent les libertés à la liberté et, à l'indépendance de leur pays, l'indépendance morale et matérielle de chacun de leurs concitoyens ». En 1953, les indépendants d'Outremer tenaient exactement le même langage que le Mouvement Socialiste Africain.

Heureusement, les choses ont évolué et la Convention africaine est revenue sur le droit chemin de l'histoire.

Si le Mouvement Socialiste Africain était vraiment autonome, il aurait refusé de se faire représenter par l'intermédiaire de la SFIO à l'internationale ; il aurait demandé que soit supprimée la clause de leur statut tendant à refuser l'adhésion directe des partis socialistes

Quant au Rassemblement Démocratique Africain, il serait hasardeux de dire quelle sera sa position sur la question du droit à l'indépendance ; je dis bien droit à l'indépendance et non indépendance. Souhaitons simplement que la voix des militants de base qui n'ont rien perdu de leur élan révolutionnaire de 1946 puisse se faire entendre et qu'elle accepte l'offre d'unité qui lui est faite par la Convention Africaine.

La réalisation immédiate de l'autonomie interne pour l'Afrique Noire est une revendication modérée et raisonnable. Les Africains ne peuvent que se féliciter d'avoir à gérer certaines de leurs affaires. Il n'y a que les colonialistes qui hurlent contre une telle revendication politique. Pour eux, autonomie signifie départ ou, plus précisément, diminution ou perte de privilèges et de profits dus à l'existence du système colonial. La vie n'est pas statique : elle évolue ; les choses changent. Si la revendication de l'autonomie interne constituait une pure folie en 1946 pour l'Afrique Noire, sa réalisation devient une nécessité. Elle ne peut pas être ajournée pour longtemps ; car les Africains deviennent de plus en plus conscients. Ils se rendent compte chaque jour que la propagande officielle leur ment. Ils sentent la nécessité de construire eux aussi leurs propres cases et de fonder leurs propres foyers.

Autonomie interne n'est pas synonyme d'indépendance. Elle est moins que l'indépendance ; si elle est une étape dans la voie de la conquête pour l'indépendance, elle en est différente à certains égards. L'indépendance suppose la liberté de déterminer sa politique, tandis que l'autonomie interne n'implique que la gestion des affaires internes.

Cette distinction donnée, essayons de définir très sommairement le canevas de l'autonomie interne. C'est un simple cadre, d'ailleurs très large, que nous essayerons de tracer ; car seuls les rapports de force pourront dire exactement ce que sera la réalisation de cette autonomie interne en Afrique Noire.

Les affaires extérieures, c'est-à-dire l'armée, la diplomatie, la monnaie, l'économie générale, sont exclues de la compétence des organes locaux. Toutes affaires intérieures, au contraire, relèvent de la compétence des organes locaux. L'autonomie interne pose pour nous des problèmes institutionnels. Doit-on conserver les assemblées locales actuelles ou les supprimer pour en créer d'autres ? Mieux encore ; ne serait-il pas opportun de supprimer les frontières actuelles qui sont issues de la colonisation. Nazi Boni, le député de la Haute-Volta, faisait remarquer récemment dans un article publié dans « Afrique Nouvelle » :

Le monde traverse une époque de paradoxes. Les hommes réputés les plus progressistes s'abandonnent à la douce somnolence des habitudes établies. Ils dénoncent le colonialisme, mais conservent jalousement ses institutions, oubliant que la stagnation en cette ère atomique conduit aux réveils douloureux. La structure actuelle de nos grandes fédérations africaines demeure l'œuvre de la conquête, c'est-à-dire de l'autorité qui n'admet aucune réplique.

Le problème des frontières reste posé à la conscience des Africains. Personnellement, je suis entièrement d'accord avec la haute personnalité africaine qui confiait à *Afrique Nouvelle* cette déclaration :

Tout le monde s'accorde pour dire que les actuelles limites administratives ne reposent en général sur aucune réalité géographique, économique ou ethnique. Pourquoi donc les conserver ?

Ne serait-ce pas plus sage de supprimer les territoires et de faire de l'AOF d'aujourd'hui une seule entité administrative et politique, avec un Conseil de Gouvernement et une Assemblée uniques ?

Pourquoi ? Les raisons sont nombreuses. Sans vouloir vexer personne, il est évident que certains territoires auront du mal à trouver une équipe gouvernementale capable d'assurer avec compétence la gestion des affaires publiques. La mise en place de tous les organismes exécutifs et législatifs pour chacun des territoires entraînera des frais considérables.

Enfin et surtout le développement économique d'une AOF unie pourrait se faire d'une façon harmonieuse. Dans une AOF divisée, les territoires autonomes commenceront par ramasser, chacun pour soi, les ressources économiques qui leur sont propres. Pensez-vous que les plus riches accepteront alors facilement de reverser à la caisse commune les sommes indispensables au développement des plus pauvres ? Dans une AOF unifiée, la mise en valeur de toutes les régions pourrait être menée parallèlement.

Nos frontières artificielles n'ont pas eu le temps de donner à chaque territoire une personnalité assez forte pour qu'elle ne puisse se fondre dans l'ensemble fédéral. On peut d'ailleurs envisager une étape intermédiaire où seraient conservées les assemblées territoriales avec un rôle consultatif. Puis, une fois l'unité faite, des départements seraient créés dans lesquels le gouvernement serait représenté par un délégué ou préfet, tandis que la fonction législative serait remplie par des conseils généraux.

Les frontières ne sont pas immuables, les territoires peuvent être supprimés sans grand dommage, si certaines précautions sont prises. Tel est le cas de la Haute-Volta, je cite mon camarade Borna, dont les ressortissants furent il y a quelques années baptisés nigériens, ivoiriens, soudanais. Ce qui avait pratiquement abouti à la disparition de ce territoire de la carte de l'AOF. Cette mesure ne provoqua aucune coulée de larme ni de sang.

L'avenir est dans cette ère atomique aux grands ensembles politiques et économiques.

L'Europe cherche à réaliser son unité pour retrouver « son indépendance économique et politique ». Elle cherche par le biais de son unité à se défaire de la domination américaine. Les Arabes veulent réaliser leur unité ; ils font tout pour que naisse la Nation arabe. L'Afrique du Nord cherche à constituer une confédération du Maghreb. L'Afrique Noire, aussi, ne doit pas échapper à ce courant unificateur qui caractérise notre époque sans pitié. L'Afrique toute entière commence à penser à la constitution des États-Unis d'Afrique : si l'idée semble utopique dans la situation présente, elle chemine dans le cœur de certains Africains.

La France, pour arriver à son unité politique, a pendant longtemps centralisé son administration. La formule « la République une et indivisible » montre que



la France avait à lutter contre certains séparatismes locaux. Bien que la France soit une seule nation, le Breton est différent à plusieurs égards du Lorrain, comme l'Alsacien est différent du Normand.

L'autonomie interne réalisée, il y a deux positions possibles. Les uns considèrent que l'autonomie interne est une étape pour la conquête de l'indépendance. C'est la position des « associationnistes ». Ils veulent obtenir l'indépendance d'abord, et ensuite s'associer à la France sur un pied de stricte égalité. Pour les autres, l'autonomie interne est presque une fin. C'est la position des fédéralistes qui disent ceci : « Les questions importantes doivent être confiées à des institutions publiques communes ». Sur quelle base ? Les fédéralistes ne le disent pas. Il y a des nuances dans le fédéralisme. Il y a le fédéralisme défini hier à Bobo-Dioulasso ; celui-là était nébuleux. C'était plutôt une vue de l'esprit, un produit de l'imagination du poète qui en était l'auteur. Il y a le fédéralisme des néocolonialistes à la Teitgen. Au dernier Congrès de la Convention Africaine, il y a eu un pas en avant. Je n'ai pas le fétichisme des mots ; c'est le contenu qui importe pour moi. On y a parlé de Fédéralisme du type Commonwealth. Si cela est sincère, je suis entièrement d'accord.

L'Angleterre, après la douloureuse révolte de ses treize colonies d'Amérique, devenue aujourd'hui une grande puissance mondiale, a renoncé à la colonisation politique dans certains cas pour sauvegarder sa domination économique. Elle reconnut successivement l'indépendance au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle Zélande, à l'Union Sud Africaine, à l'Inde, au Pakistan. Elle reconnaîtra le 6 mars de cette année l'indépendance de la Gold Coast qui restera membre du Commonwealth sous le nom de Ghana.

C'est un événement extrêmement important que nous devons tous saluer, car c'est le premier État Noir né sur le continent africain. Si le Ghana a accompli sa révolution nationale, il lui reste à accomplir sa révolution sociale contre la bourgeoisie noire et la caste des chefs traditionnels qui continuent à exploiter le peuple.

Les membres du Commonwealth sont des États indépendants. Ils ont leur armée, leur diplomatie, leur police, etc. Ils ont le droit de se séparer du Commonwealth. Ce droit de sécession leur est reconnu d'une façon formelle par l'Angleterre. Au sein du Commonwealth, il n'y a pas à proprement parler d'institutions politiques communes à l'Angleterre et aux dominions. La Reine d'Angleterre est le symbole de l'Union. Elle n'a aucun pouvoir dans les pays membres du Commonwealth. D'autre part, une conférence des Premiers ministres des dominions se réunit périodiquement pour discuter de leurs problèmes communs. Cette conférence ne prend aucune décision ; elle formule des recommandations que chaque gouvernement est libre d'appliquer ou de ne pas appliquer. Cette structure du Commonwealth est si souple que les Français la combattent énergiquement.



De toute façon, les jeunes et les étudiants sont unanimes pour revendiquer le droit à l'indépendance. Notre époque est l'ère des nationalismes asiatique et africain. La France ne peut pas nous refuser ce droit à l'indépendance, car elle est la première nation à affirmer la souveraineté des peuples. Elle l'a formulée dans sa célèbre déclaration des Droits de l'homme. Elle est la première nation à connaître le nationalisme ; elle l'a enseigné à l'Europe. C'est de son enseignement que l'Allemagne et l'Italie sont parties au XIXe siècle pour réaliser leur unité nationale. Napoléon III n'a-t-il pas fait combattre ses troupes en Italie pour que les Italiens puissent jouir du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De l'Europe, le nationalisme est passé en Amérique, qui a conquis son indépendance contre l'Angleterre. De l'Europe, le nationalisme est passé en Asie qui a longtemps gémi sous le poids du colonialisme occidental. De l'Asie, le nationalisme a gagné le continent africain ; ce fait là, c'est une conséquence des progrès techniques actuels. La distance et le temps sont vaincus. Dakar est à quelques heures de Paris. Le même événement est connu presque à la même minute dans le monde grâce au phénomène radiophonique. « L'histoire ne peut plus être circonscrite. Rien ne se fera plus que le monde entier ne s'en mêle », comme dit Valéry. Le retard de notre continent est dû en partie à notre isolement qui est le fait de la barre et des grands déserts ; aujourd'hui les progrès de la science y ont apporté quelques remèdes. C'est pourquoi notre peuple revendiquera fatalement le droit à l'initiative, le droit à l'indépendance. La décolonisation, pour employer le terme du jour, est la conséquence nécessaire de l'enseignement tiré de l'histoire de France. Le Professeur de droit Georges Lavau a bien vu la question quand il écrit dans *L'Express* :

Nous sommes pour la décolonisation parce que nous sommes nationalistes français, nous voyons un lien intime entre ce nationalisme français et une compréhension des nationalismes d'outremer. Nous ne saurions admettre qu'il existe pour nous une vérité et une vérité pour les autres. Nous savons que tout nationalisme bien compris implique un principe d'universalisme, c'est-à-dire en l'occurrence la reconnaissance des indépendances et des libertés des populations coloniales.

Les Français sont très nationalistes ; leur excès de nationalisme a toujours été le frein considérable à la réalisation de l'unité européenne. Derrière ces projets d'unification de l'Europe, il se camoufle des desseins purement nationalistes. Guy Mollet lui-même, dans le problème algérien, agit en nationaliste chauvin et non en internationaliste, comme le lui demande la doctrine socialiste qu'il prétend défendre.

Pourquoi se comporter en nationaliste et refuser aux autres le droit d'être nationaliste. Malgré les protestations de fidélité de nos ministres et ministrillons, l'heure de l'indépendance sonnera.

L'Afrique Noire doit préparer sa révolution nationale et sociale ; elle doit lutter contre toute tentative qui aboutirait à remplacer les colonialistes blancs par une bourgeoisie noire qui continuera à exploiter les masses populaires. Notre révolution doit, pour être profitable à tous, être nationale et socialiste ; Dia Mamadou est bien d'accord avec nous lorsqu'il dit : « Seul le socialisme pourra nous conduire à notre émancipation ».

Les jeunes et les étudiants disent : « Nous voulons l'indépendance ». Mais ils disent : « Pour le moment, dans l'immédiat, la réalisation de l'autonomie interne est possible ; elle est une revendication raisonnable et réaliste ». Mais ils posent dès maintenant le problème de l'indépendance. En même temps qu'ils revendiquent l'autonomie interne, ils demandent que soit reconnu le droit à l'indépendance. Les parlementaires éludent presque tous cette revendication. Dans ce pays où le parlementaire n'est efficace que dans la mesure où il constitue une officine de main d'œuvre ou un bureau de placement, je comprends qu'ils reculent devant le terme d'indépendance, parce qu'ils craignent les foudres de l'administration qui leur offre souvent des faveurs.

Mais le problème de l'indépendance ne peut plus être éludé, il faut le poser clairement. Je sais qu'il y a des mystificateurs qui tous disent que l'indépendance n'existe pas, que c'est un miroir à alouettes. Les défenseurs de l'esclavage, de l'asservissement, du système colonial disent : « Vous ne pouvez pas être indépendant parce que vous ne savez pas fabriquer un brin d'allumette ». Drôle d'argument, pour ne pas dire argument de concierge. Ils veulent nous dire, ces gens-là, qu'il faut attendre que les colonialistes se paient le luxe de nous apprendre à fabriquer des brins d'allumettes pour disposer de nous-mêmes. Ils attendront longtemps. Ces gens-là, je les renvoie à ce que Dr Nkrumah, premier ministre de la Gold Coast, disait :

Penser que la Grande-Bretagne, la France ou toute autre puissance coloniale, gardent des colonies sous « trusteeship » jusqu'à ce qu'elles soient capables – à leur sens – de se gouverner elles-mêmes, quelle erreur, quelle méprise. Les puissances coloniales ne peuvent pas s'offrir le luxe de s'exproprier. Donc s'imaginer que ces puissances coloniales voudront, sans contrainte, apporter à leurs colonies, la liberté et l'indépendance sur un plateau d'argent, c'est le summum de la folie.

Si l'Afrique doit attendre que le dernier paysan de la brousse soit agrégé de lettres, elle attendra longtemps. L'indépendance politique d'abord pour pouvoir ensuite réaliser l'indépendance économique ? Avant de savoir monter à cheval, il faut être en possession d'un cheval. Voilà ce que nous disent les colonialistes : avant d'avoir un cheval, il faut savoir monter. Si on n'a pas un cheval sur lequel apprendre à monter, nous risquons de n'être jamais de bons « jockeys ». L'histoire de ces dix dernières années semble donner raison aux gens qui revendiquent l'indépendance.

Depuis 1946, plusieurs pays se sont libérés du joug colonial : la Syrie, le Liban, l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Birmanie, l'Indonésie, l'Égypte, le Soudan, la Libye, le Maroc, l'Éthiopie, la Tunisie, et bientôt, l'Algérie, le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Les exemples d'États asiatiques ou africains pullulent maintenant dans l'histoire. Et tous ces États soutiennent la cause de l'indépendance nationale. Bandoeng en est la preuve manifeste où les 2/3 de la population du globe, 1 milliard 500 millions d'hommes se réunirent pour condamner le colonialisme. Parmi ces pays, il n'y en a pas un seul qui ait accompli sa révolution par la voie parlementaire, par la voie légale ; de telle sorte que je demeure profondément sceptique devant les gens qui nous proposent d'arriver à la révolution par la loi. Pour moi, la loi ne peut pas nous apporter l'indépendance ni une quelconque liberté. La loi ne nous apportera que des réformettes qui ne satisferont ni les Africains ni les Européens. La Loi Cadre fait peur aux Européens, alors qu'elle ne représente rien pour nous, sauf qu'elle assassine l'unité africaine en balkanisant les territoires. Elle nous fait miroiter des portefeuilles vides. Et nos « hommes ministrables » commencent à pousser des soupirs d'orgueil parce qu'on les appellera du pompeux titre de Monsieur le Ministre. Ils auront certainement du mal à s'occuper. « Peut-être qu'ils auront à compter, s'ils sont ministres de l'élevage ou de l'agriculture, le nombre de boucs et le nombre de baobabs qu'il y a dans le pays ». Notre époque marche vers l'unité et l'indépendance. C'est pourquoi je voudrais confier à la méditation de nos leaders ces sages paroles de Vigny qui disait : « La marche de l'humanité ressemble à celle d'une grande armée dans le désert... Dans cette rapide et continuelle traversée vers l'infini, aller en avant, c'est la vie ; rester en arrière, c'est mourir ». Souhaitons qu'il aille avec la foule pour vivre ou qu'elle la devance.

Je ne saurais terminer cette conférence sans conclure sur cet appel à l'unité formulé par Lammenais : « Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre et l'ardeur de la convoitise absorbe la sève qui le nourrit. Tant que vous serez désunis et que chacun ne songera qu'à soi, vous n'aurez rien à espérer que souffrance, malheur et oppression ».

### **Annexe 5 : Rapport moral**

#### ***Rapport moral présenté par Dieng Amady Aly, Secrétaire général de l'AGED***

Chers Camarades,

D'ordinaire, le rapport moral de l'Association Générale des Étudiants de Dakar est présenté par le président au début de l'année où il faut procéder au renouvellement du bureau. Cette méthode avait le gros inconvénient de laisser

en partie l'appréciation du travail effectué par le bureau à des membres qui, par le fait même qu'ils n'ont pas suivi tout au cours de l'année les activités de l'AGED, ne peuvent pas se prononcer valablement.

C'est pour parer à cet inconvénient et pour permettre aux étudiants qui, dès la rentrée prochaine, ne seront plus des nôtres d'avoir une idée exacte des résultats obtenus que nous avons préféré rompre avec la tradition et présenter en fin d'année le rapport moral de l'association.

Le moment est donc venu de vous dire dans quelle mesure nous avons pu nous acquitter de notre tâche. Mon travail sera d'autant plus facilité que notre président a eu l'occasion, dans son dernier rapport, d'anticiper sur ce que j'avais à dire et de définir, d'une manière claire et précise, le sens de l'action de l'Association Générale des Étudiants de Dakar. Quant à moi, je me bornerai tout simplement à vous rappeler les points essentiels de notre programme et à voir avec vous ce qui a pu être ou non réalisé. Ce programme comprend en particulier deux parties : l'une est essentiellement consacrée aux problèmes universitaires et l'autre intéresse le domaine social.

Sur le plan universitaire, notre programme peut se résumer aux points suivants :

- (1) Renouveau du corps professoral de l'Institut des Hautes Études de Dakar,
- (2) Représentation au sein du Conseil de l'Institut des Hautes Études et au sein du Conseil de la Cité Universitaire de Fann,
- (3) Institution d'un système de sécurité sociale ou de tout autre système pouvant garantir les étudiants contre les accidents et les maladies,
- (4) Développement des relations de l'AGED avec les autres organisations estudiantines de l'extérieur.

Sur le plan social, nous avons cherché surtout :

- (1) À lutter contre l'analphabétisme en revendiquant une plus large scolarisation des enfants et dénonçant tous les abus perpétrés dans nos lycées, collèges ou écoles normales ;
- (2) À organiser des cours de vacances gratuits au profit des élèves des lycées et collèges et des personnes désireuses de préparer des concours, et des cours gratuits au cours de l'année ;
- (3) À collaborer avec les mouvements de jeunes et à contribuer à la multiplication des associations de Parents d'Elèves.

Au cours d'un entretien, M. François Schneider, alors Secrétaire d'État à la France d'Outremer, nous avait fait des promesses formelles en ce qui concerne le renouvellement du corps professoral. Malheureusement, elles n'ont pas été entièrement tenues puisque tous les professeurs, maîtres de conférences ou chefs de travaux pratiques annoncés ne nous ont pas été envoyés. Néanmoins, cette année, nous avons enregistré la nomination de M. le recteur Capelle à la

tête de l'Institut. Déjà, nous avons eu des contacts avec lui qui nous permirent de lui soumettre nos doléances. Il promit notamment de procéder à un large recrutement de professeurs et de maîtres de conférences. À ce propos, il précisa que les maîtres de conférences doivent rester en permanence à Dakar, tandis que les professeurs ne seraient là que pour quelques mois. Cette formule, avait-il ajouté, serait applicable dès l'ouverture prochaine de l'École Supérieure de Lettres. D'ailleurs, il nous a même mis au courant de la venue d'un certain nombre de professeurs de lettres.

- Professeur d'Anglais,
- Maître de conférences d'Anglais,
- Maître de conférences d'Histoire.

Devant toutes ces promesses, quelle position devons-nous adopter ? La plus sage serait d'attendre l'année prochaine et de faire confiance à notre Recteur pour que soient réalisées les réformes tant attendues et tant souhaitées par les étudiants et l'ensemble du pays.

Pour ce qui est de l'institution de la sécurité sociale estudiantine, M. le Haut Commissaire, au cours d'une enquête, nous a promis de prendre toutes dispositions utiles pour garantir la sécurité sociale aux étudiants.

Mais le système que l'Administration a cru devoir nous proposer ne satisfait que partiellement les boursiers, puisqu'il laisse à leur charge les frais d'hospitalisation. Et d'autre part, il ne prévoit absolument rien pour les étudiants non boursiers qui, faute de sécurité sociale estudiantine d'ailleurs instituée en Métropole, risquent fort de poursuivre leurs études dans de très mauvaises conditions. Et c'est pourquoi nous avons été amenés à tenir compte de tous ces faits et à proposer des solutions concrètes à l'Administration qui ne nous a encore donné aucune réponse.

En ce qui concerne notre représentation au sein du Conseil de l'Institut, il nous a été répondu que nous n'y avons pas droit en vertu de la réglementation actuelle ; ou tout au moins pouvait-on avoir de représentants au sein du Conseil de discipline de l'Université qui n'existe pas actuellement à Dakar et qui ne sera créé que lorsque l'autonomie totale sera accordée à l'Institut des Hautes Études. Dans ces conditions nous sommes autorisés à croire que l'on veut faire l'Université en dehors et contre nous. Nous pensons que la meilleure façon d'assurer le prestige de l'Université Française sur cette terre d'Afrique, c'est d'établir des contacts étroits et des dialogues francs et sincères entre étudiants et professeurs au sein des organismes traitant des questions estudiantines. Il est inconcevable que les intérêts des étudiants en général et surtout ceux des étudiants d'une jeune université qui doit rayonner sur toute l'Afrique Française soient discutés en dehors d'eux. C'est pourquoi nous ne cessons de revendiquer avec force notre présence partout où nos intérêts seront en jeu. Cette attitude n'a rien d'outrecuidant, car elle est le témoignage certain de notre véritable désir de coopération et de collaboration avec les professeurs.

D'autre part, cette année, l'Internat de Fann a été transformé en Cité universitaire et ce changement a eu pour conséquence l'élaboration d'un règlement intérieur et la nomination d'un Conseil d'Administration.

Nous avons été amenés à discuter avec le Directeur de la Cité pour l'établissement d'une discipline librement consentie par les étudiants. À cet effet, nous avons contribué à l'élaboration du règlement intérieur dont vous avez certainement pris connaissance.

Sur le point précis de notre représentation au sein du Conseil de la Cité, nous ne pouvons que marquer notre déception : car notre représentation n'a pas été aussi large que nous l'avait promis notre ancien Recteur, Camerlynck, puisqu'en fait nous n'avons qu'une place au Conseil de la Cité. Donc, il appartiendra au bureau de l'année prochaine de revendiquer une représentation plus large.

S'agissant des relations de l'AGED avec les autres organismes estudiantines de l'extérieur, nous pouvons dire qu'elles ont été des plus nombreuses et de plus fructueuses. Nous avons non seulement reçu des délégations d'étudiants venus visiter notre pays, mais aussi nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de participer activement à de nombreuses conférences.

Nous avons eu au mois de décembre la visite d'une délégation du Secrétariat de Coordination (COSEC) avec qui le bureau s'est entretenu sur divers problèmes intéressant notamment nos relations extérieures. Je n'insisterai pas sur ce point, un compte-rendu détaillé vous a été déjà donné dans un des numéros de « Dakar-Étudiants ». En juin, nous avons eu aussi la visite estudiantine canadienne de passage, qui n'a pas pu travailler avec nous en raison de leur bref séjour.

Outre ces visites d'étudiants, nous avons participé à de nombreuses conférences dont les comptes-rendus vous ont été déjà donnés. En décembre, nous avons envoyé deux délégués au Ve Congrès de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France. En février, nous avons pris part à la conférence de Vienne sur la Paix. Pendant les vacances de Pâques le Président et le Vice-président aux Affaires Extérieures se sont rendus au 44<sup>e</sup> Congrès de l'Union Nationale des Étudiants de France. Ce mois-ci, nous participerons à la 5<sup>e</sup> Conférence du COSEC à Birmingham. L'Union Internationale des Étudiants nous a invités à la réunion de son Conseil annuel et nous avons l'intention d'y envoyer deux délégués.

De nombreuses autres invitations auxquelles nous n'avons pas pu répondre faute de moyens matériels nous ont été envoyées. Néanmoins, nous avons toujours eu le souci de nous informer du travail qui a pu être effectué au cours de ces congrès ou conférences. Ces relations très précieuses pour le développement de notre association qui a besoin de profiter de l'expérience de ses « aînés » d'Europe ou d'Asie méritent, en tout état de cause, d'être élargies et développées. Et ceci, dans l'intérêt même de notre mouvement.

Notre devise – tout au moins aussi importante de nos activités que de nos revendications sur le plan corporatif – « l'Université au Service du Pays » formulée par le Président de l'AGED ne doit pas rester un simple slogan de propagande ou de démagogie ; car il importe que nous apportions notre modeste contribution à la promotion sociale de notre pays. Conscients de cela, nous avons esquissé avec vous un programme social qui doit être une partie concrète de notre volonté de nous rendre utiles à la masse. Dans ce domaine, des efforts ont été déployés et nous n'avons rien ménagé pour que le taux de la scolarisation soit élevé et que la qualité de l'enseignement soit améliorée tant dans les lycées et collèges que dans les écoles normales. Malgré les faibles moyens dont nous disposons, nous avons estimé nécessaire de dénoncer les abus commis dans les écoles, d'organiser des cours gratuits et de collaborer étroitement avec les associations de parents d'élèves.

Notre rubrique la « Page de l'Enseignement » où nous avons simplement dénoncé les abus intolérables perpétrés dans le souci de saboter l'enseignement de nos jeunes frères nous a valu, comme l'on pouvait s'y attendre, de violentes critiques de la part des hommes et des autorités responsables. L'on nous a reproché de nous immiscer dans les affaires qui ne relevaient pas de notre compétence. À cela, nous répondrons que le sort de notre jeune Université est étroitement lié à celui de l'enseignement secondaire.

Il est inadmissible que le recrutement des chargés de cours, et quels chargés de cours, soit la règle actuellement ; que l'on ne s'étonne pas dès lors que les enfants à qui l'on enseigne des monstruosité échouent en masse à leurs examens. Dénoncer ces abus ne signifie pas de notre part malveillance ni méchanceté ni désir systématique de décourager les bonnes volontés. Cela signifie tout simplement que nous entendons rester vigilants et opposer un non catégorique à la politique d'obscurantisme de l'Administration qui entend se porter garant du maintien des intérêts de nos « maîtres d'aujourd'hui, encore farouches partisans de la raison du plus fort ».

En ce qui concerne la question des cours de vacances, un rapport vous sera présenté dès la prochaine rentrée. Nous avons simplement, pour le moment entamé des démarches pour l'obtention d'une autorisation de les organiser. De nombreux étudiants de la Métropole devant passer leurs vacances en Afrique nous ont promis leur aide et concours. Donc, nous croyons pouvoir affirmer avec certitude qu'ils connaîtront plus d'ampleur et seront mieux organisés que l'année dernière, en raison de l'expérience déjà acquise et de l'accroissement très sensible du nombre des étudiants africains.

Nous avons eu le bonheur de voir naître cette année au Sénégal une Association territoriale de Parents d'Élèves qui a tenu son premier congrès les 4 et 5 juin 1955. Notre Association a participé à ses travaux comme invité, et c'est à ce titre, que nous avons fait entendre notre voix et affirmer notre position à l'égard



du projet de réforme de M. le Recteur Capelle portant suppression des écoles normales, réorganisation de l'enseignement primaire et institution de classes à double cycle. Je ne pourrai malheureusement pas dans le cadre de notre rapport insister sur le sens de la réforme et sur notre prise de position, car cela mériterait de longs développements, et je pense que la question devra faire l'objet d'un article substantiel dans notre bulletin.

Abordant le bilan des activités du bureau, jetons un rapide coup d'œil sur nos perspectives d'avenir. Dans ce domaine, le problème le plus important, c'est la cohésion de l'AGED. Il va de l'intérêt supérieur de l'AGED et du pays de maintenir et de renforcer l'unité et la cohésion des étudiants. Tout à l'heure, nous allons nous quitter pour passer nos vacances auprès de nos parents. Mais cela signifie-t-il que nos activités doivent être suspendues jusqu'à la prochaine rentrée ? Non, car vous avez le devoir de prolonger notre travail, partout où vous serez, en organisant des cours de vacances, des conférences, en essayant de militer dans les mouvements de jeunes et en travaillant à la création et la multiplication des associations des Parents d'élèves. N'oubliez surtout pas que l'AGED, simple vocable employé pour la commodité du langage, doit être une réalité vivante que l'on retrouvera à chaque instant dans le cœur et dans les actions de chacun de nous, sinon nous faillirons à notre idéal : celui de travailler pour le pays qui a consenti de lourds sacrifices pour nous entretenir et nous éduquer.

Je ne puis terminer ce rapport qu'il reste à compléter dès la prochaine rentrée sans vous convier à faire en sorte qu'une grande partie de nos activités à Dakar ou partout ailleurs, soit guidée et marquée par le souci de toujours mettre l'Université au service du pays.

Fait le 1<sup>er</sup> juillet 1955

**Dieng Amady Aly**

#### ***Additif au rapport moral (17 novembre 1955)***

Lorsque je faisais en juillet dernier le rapport moral de l'Association, le mandat du bureau en exercice n'avait pas encore expiré. Et depuis que nous nous sommes quittés, votre bureau a continué à faire un travail qu'il convient aujourd'hui de vous exposer.

Dans une entrevue, nous avons fait avec M. le Recteur un vaste tour d'horizon sur le développement et l'avenir de l'Institut des Hautes Études de Dakar. À cette occasion nous avons nettement exprimé notre position à l'égard des créations que l'on envisageait déjà pour la rentrée prochaine. Nous ne sommes pas systématiquement contre le développement de l'Université, au contraire, c'est ce que nous souhaiterions vivement. Mais nous sommes hostiles aux im-

provisions et aux créations avec des moyens de fortune. Ce que nous réclamons à l'heure actuelle, c'est de réparer les erreurs commises à la base et de consolider ce qui a déjà été fait.

À propos de l'École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie, nous avons réaffirmé notre opposition à la création d'une quatrième année et à la nomination de certains chargés de cours.

Pour ce qui est de l'École Supérieure des Lettres, nous avons été d'accord pour la création de deux Certificats : Littérature Française et Littérature Étrangère, à la condition qu'un personnel qualifié soit recruté. Il est certes arrivé un certain nombre de Professeurs et de Maîtres de Conférences dont je suis incapable de vous dire avec précision les disciplines qu'ils enseignent.

S'agissant de l'École des Sciences, la création d'un Certificat de Physique Générale et de Géologie nous a apparu comme chose très prématurée, étant donnée l'insuffisance d'un personnel qualifié et d'un matériel adéquat. Si nous constatons avec plaisir qu'on a tenu compte de notre avis en ce qui concerne le Certificat de Physique Générale, nous devons toutefois regretter la création du Certificat de Géologie.

En ce qui concerne l'École Supérieure de Droit, il y a certes des problèmes, mais plutôt des problèmes d'organisation intérieure que nous comptons résoudre avec les autorités responsables.

Nous serions incomplets, si nous ne disions un mot sur les examens de l'année dernière. Ils ont certes été corrects dans l'ensemble, sous réserve de ce que nous dirons tout à l'heure des résultats de l'École des Sciences. Mais tout d'abord, nous devons adresser nos sincères félicitations à M. Mazleyrat pour les très bons et très encourageants résultats qu'il a obtenus à la première session de juin et que l'on enregistre pour la première fois à l'École Supérieure des Lettres. En revanche, nous devons nous élever contre les très mauvais résultats qui ont caractérisé les examens de MPC et MG.

Depuis quelques années, les échecs massifs y sont élevés au rang de tradition. C'est à croire que les étudiants de Dakar soient spécialement réfractaires aux disciplines mathématiques. Quant à nous, nous ne le pensons pas et nous voudrions bien croire que les véritables responsables de ce triste état de fait ne doivent pas être recherchés parmi les étudiants, mais ailleurs.

En matière de sécurité sociale, si vous vous en souvenez, l'Administration nous avait proposé une formule qui, si elle satisfaisait partiellement, répondit à notre contre-proposition et a accepté d'étendre le système (initialement prévu pour les seuls boursiers) à tous les étudiants. Certes, le système n'est pas parfait, mais il appartient aux futurs dirigeants de l'AGED de travailler à son amélioration. L'AGED a eu pendant les vacances de nombreuses relations avec des organisations d'étudiants ou de jeunes tant sur le plan local que sur le plan international. Sur le plan local, nous avons envoyé un délégué au Congrès Fédé-

ral du Conseil de la Jeunesse de l'Afrique Occidentale Française. Nous avons aussi participé aux travaux du Congrès du Conseil de la Jeunesse du Sénégal qui a tenu ses assises à Kaolack. Sur le plan international, nous avons participé aux travaux de la Ve Conférence du COSESC à Birmingham, aux travaux du Congrès de l'Union Générale des Étudiants Tunisiens à Tunis, à la réunion du Conseil de l'Union Internationale des Etudiants à Sofia. Nous avons aussi envoyé un délégué aux voyages d'études organisés sous le patronage de l'UNESCO. Remercions l'Entraide Universitaire Mondiale de la place qu'elle nous a assurée à ce voyage d'études. Tous ces congrès, toutes ces conférences auxquels l'AGED a participé feront ultérieurement l'objet de comptes-rendus détaillés, soit en Assemblée Générale, soit dans « Dakar-Étudiant ».

Voilà brièvement exposées les activités de notre Association pendant les vacances. Pas une fois, nous n'avons pensé avoir mis à exécution tout le programme que nous avons soumis. Certes, tout n'est pas fait. Il reste beaucoup à accomplir. Mais pour cela, il ne faudrait pas que l'on se repose sur le bureau. Il faudrait plutôt la participation active de chaque membre pour la réalisation de notre programme universitaire et social. Il ne suffit pas de payer sa cotisation ou ses droits d'entrée pour croire que l'on s'est acquitté des devoirs de membre. Outre cela, chaque étudiant devra s'intéresser et participer très activement aux travaux des commissions qui seront, dans un souci de décentralisation créées cette année et travailler à la diffusion de notre organe qui est, j'allais dire, la source de notre force.

Cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous est pleine de promesses et d'espoir. Je sais bien que l'on s'attend beaucoup dans certains milieux à un changement d'orientation de notre mouvement. Mais réaffirmons-le : l'AGED maintiendra son ancienne orientation tant que n'interviendront pas de profondes et sérieuses réformes au sein de l'Institut. Notre ligne de conduite ne changera pas et notre programme restera toujours le même. Car nous entendons lutter d'une façon acharnée contre les solutions de facilité et contribuer, sous toutes formes, à la promotion sociale de nos pays.

#### **Annexe 6 : Marché commun – sens et esprit par Amady Aly Dieng<sup>2</sup>**

C'est non sans hésitation et sur la pointe des pieds que nous essayerons de nous aventurer dans cette forêt vierge constituée par le Marché Commun ; car des voix plus autorisées que la nôtre se sont déjà fait entendre là-dessus. Néanmoins, la question est d'importance non seulement pour la France, mais aussi pour nous qui sommes encore placés sous sa domination et ses lois. Elle a naturellement été appréciée différemment suivant les options politiques. C'est pourquoi nous nous permettons d'examiner le problème suivant notre propre optique ; nous pouvons nous tromper dans nos jugements. Mais notre seule excuse nous pouvons la trouver dans ces paroles de Denis Diderot qui déclarait : « Tous les

hommes ne peuvent pas avoir les mêmes sentiments ; mais tous sont obligés d'être sincères, et on n'est pas coupable pour être dans l'erreur, mais pour trahir la vérité. » Camarades, efforçons-nous d'être sincères et de ne pas trahir la vérité.

L'Unité européenne n'est pas une idée nouvellement sortie des entrailles des politiciens de l'ère atomique. C'est une vieille idée qui a connu des nuances dans la pensée des diplomates et des hommes d'État européens. Charles Quint, Louis XIV, Napoléon, Metternich, Bismarck, Hitler en avaient une conception particulière. Chacun d'eux aurait voulu que l'unité se fasse au profit de son propre pays. C'était l'expression des nationalismes impérialistes. Quoiqu'il en soit, depuis la fin de la Première Guerre mondiale et à la suite de la Révolution socialiste de l'Union Soviétique, l'Unité européenne a eu une faveur considérable. Son importance s'est accrue depuis la Deuxième Guerre mondiale à la suite de laquelle le camp socialiste a augmenté ses effectifs (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Tchécoslovaquie, Chine, Corée du Nord, Vietnam du Nord, etc.). Après ces victoires du communisme, le bloc occidental a commencé à réaliser effectivement son unité, mais par une création d'organismes consultatifs ou de décisions qui ressemblaient étrangement à des académies où l'éloquence des ténors européens se donnait libre cours. Il y eut une pléthore d'institutions à consonance européenne ; OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), OEEC (Organisation Européenne de Coopération Économique), CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), communément connu sous le nom de Plan Schuman, UEP (Union Européenne de Paiement), UEO (Union Européenne Occidentale), CED (Communauté Européenne de Défense), etc. Après l'échec de la CED, l'avorton de Schuman qui sut longtemps durer au Quai d'Orsay, malgré la valse ministérielle à laquelle la bonne quatrième République nous a habitués, après l'échec de la CED, dis-je, l'idée de l'Unité Européenne gravement compromise fut momentanément reléguée au Musée. Mais les événements d'Afrique du Nord et du Moyen Orient allaient donner un regain de faveur à ce qu'il est convenu d'appeler la relance européenne. Pour sauver sa carrière d'homme d'État gravement déjà compromise par la guerre d'Algérie, Guy Mollet chercha à mettre une sourdine à l'éclatant échec de sa politique d'agression contre l'Égypte. Pour cela, il trouva facilement un bouc émissaire sur qui il fit peser la responsabilité de sa mésaventure de Suez. Ce bouc émissaire, c'était les États-Unis qui soutinrent l'Égypte, non par philanthropie, mais par calcul et par intérêt. Car en soutenant les pays arabes, les États-Unis voulaient d'une part les préserver de la tentation communiste et d'autre part se substituer aux Français et aux Anglais frappés de discrédit du fait de leur agression contre l'Égypte pour exploiter le pétrole du Moyen Orient. Guy Mollet, profitant de la forte poussée de l'opinion française en grande partie hostile à la politique des Américains pour lui faire croire que l'Unité Européenne suffirait à assurer l'indépendance de l'Europe et de la France en particu-

lier à l'égard des États-Unis. C'est dans cet esprit que la Conférence de Messine décida la création d'un marché commun au niveau de l'Europe des six à savoir : France, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg. Un an après, en mai 1956, à la conférence de Venise, Christian Pineau demanda l'intégration des Territoires d'Outremer dans le Marché Commun. De tout ceci, il résulte que le marché commun, bien que d'essence économique, poursuit des objectifs politiques. Ainsi, la distribution de nos rôles sera assurée de la façon suivante. Touré Abou traitera des aspects économiques de la question ; autrement dit il analysera le contenu, l'économie du traité qui institue le marché commun. Quant à moi, mon rôle sera plutôt un rôle d'inquisiteur ; je m'attacherai particulièrement à voir si le traité ne contient pas des hérésies et s'il ne porte pas atteinte à l'orthodoxie de la politique nationale que nous entendons promouvoir pour notre patrie africaine. En effet, je chercherai à lire entre les lignes du Traité et à les dépouiller de son masque scriptural pour vous montrer son vrai visage qui apparaît différemment suivant qu'il s'agisse du point de vue européen ou du point de vue colonial ; ainsi notre exposé sera divisé en deux parties : la première sera consacrée à l'examen du Marché commun vu sous l'angle des Européens ; la deuxième à l'examen du Marché commun vu sous l'angle de ses incidences sur la politique coloniale européenne.

Longtemps, l'Europe a régné en reine incontestée sur la planète, mais les nouvelles techniques modernes ont très sérieusement ébranlé sa puissance d'antan. Du rôle de grande princesse, elle est subitement tombée au rang de modeste servante. Dans son orgueil blessé, dans sa nostalgie du passé qui faisait parler d'elle comme de la locomotive du monde, elle ne peut se résigner à son nouveau rôle de reine déchu. Au contraire, elle met tout en œuvre pour rassembler ses forces usées pour être en mesure de toujours tenir un langage viril à ceux qui veulent la disqualifier dans la compétition économique actuelle. Hélas, son étoile autrefois si belle commence à pâlir sous les feux étincelants de nouvelles constellations. Écoutons ce que Tibor Mende nous dit à propos de l'éclipse qui menace dangereusement l'Europe : les progrès techniques ont transformé la scène mondiale. L'Europe qui en était depuis trois siècles le personnage central a commencé à s'enfoncer dans la trappe de l'histoire. Et de l'arrière plan obscur, deux personnages monumentaux se sont avancés pour se disputer sa place vacante. L'un d'eux était l'héritier de l'Europe, le descendant d'émigrants européens qui étaient partis essayer leurs techniques dans un cadre plus vaste et sur une échelle plus grandiose. L'autre était le rival de l'Europe, le descendant d'un mélange de races européennes et asiatiques qui avaient adopté une idéologie occidentale pour thème de leur expérience ; utilisation des techniques européennes sur une échelle coloniale dans un défi non seulement à la suprématie de l'Europe, mais encore à celle de l'Occident tout entier. « Voilà admirablement brossé le rôle que l'Europe joue maintenant sur l'échiquier inter-

national. La place de la dame y est tenue par les deux grandes vedettes : l'Union Soviétique et les États-Unis, alors que l'Europe y est reléguée au rôle mineur de pion à utiliser. Cette situation dramatique, à elle seule, justifie l'unité de l'Europe qui risque d'être broyée entre les étaux des deux colosses. Cette perspective douloureuse a incité des Français, des Allemands, des Italiens à revêtir la soutane européenne pour prêcher sur tous les toits l'unité de l'Europe. Mais hélas, les obstacles ne devaient pas manquer. L'histoire de l'Europe n'est pas de nature à faire naître des sentiments d'amitié entre les différents peuples qui la composent. Chaque nation a combattu sa voisine. L'ennemi héréditaire changeait constamment selon les époques. La chasse aux colonies devait être un autre sujet de discorde entre les puissances européennes. Les exemples fleurissent, mais hélas le temps nous manque. Bref, la route de l'unité était trop parsemée d'embûches et d'obstacles pour susciter un très grand enthousiasme chez tous ceux qui s'inquiètent de la grandeur de l'Europe.

Malgré toutes les difficultés considérables à surmonter, il y a des hommes qui se font les avocats de la cause européenne : il convient de les écouter défendre leur thèse pour pouvoir apprécier objectivement la valeur et la solidité de leurs arguments. Ils se plaisent souvent à dire « le nationalisme est dépassé ». Sur ce point, il importe que nous ouvrons une parenthèse utile et nécessaire, car la formule « le nationalisme est dépassé » peut gravement prêter à équivoque. De même qu'un poison administré dans certaines conditions devient un remède, de même le nationalisme utilisé dans certaines conditions constitue un bien. C'est sur les formes du nationalisme que je voudrais apporter des explications. Certains européens en parlant de l'anachronisme des nationalismes veulent délibérément jeter le discrédit sur les mouvements de libération nationale qui se sont fait jour en Asie et en Afrique. Il y a une distinction fondamentale à faire dans les formes du nationalisme suivant qu'il s'agisse d'un État indépendant comme la France ou d'un pays dépendant comme le nôtre. Le professeur Maurice Duverger les analyse clairement dans un article publié dans *Le Monde* du 16 mars 1957 sous le titre : *Les deux stades du nationalisme* ; il dit notamment :

En gros, on peut distinguer deux types de nationalisme qui paraissent correspondre à deux étapes d'une même évolution. Le premier tend à dresser un peuple dépendant d'un autre (ou de plusieurs autres) contre celui-ci ou ceux-ci. Il exprime une volonté de vivre en nation autonome. Tel a été le mouvement des nationalistes dans l'Europe et l'Amérique du XIXe siècle qui a gagné aujourd'hui l'Asie et l'Afrique.

Ce nationalisme est libérateur et « progressiste ». La liberté collective d'une nation par rapport aux autres est l'une des conditions de la liberté individuelle de ses membres. Et il ajoute : « Mais il existe un autre nationalisme qui tend à se développer une fois le premier satisfait. Il traduit l'égoïsme d'une nation qui refuse d'admettre que son indépendance a pour limite l'indépendance des autres. Xénophobie, racisme, impérialisme en sont les manifestations principales. Ce

nationalisme là est régressif et réactionnaire au sens propre du terme. Oui, c'est ce nationalisme des Etats indépendants, ce qui n'est pas le nôtre, qui est à condamner ; car c'est lui qui est à la source de l'implantation de l'impérialisme de l'Etat français sur le continent noir.

Cette équivoque levée, exposons simplement les arguments des « Européens » qui se réduisent essentiellement à deux.

D'une part l'Europe doit s'unir pour assurer sa puissance économique.

D'autre part l'Europe doit s'unir pour assurer son indépendance à l'égard des États-Unis et de l'Union Soviétique.

Le premier argument est sérieux : il peut se formuler de la façon suivante : « *L'avenir est aux grands ensembles politico-économiques* ». En effet les données actuelles de la technique ne cadrent plus avec les frontières des petites nations. Certaines réalisations scientifiques dont le coût est considérable ne peuvent plus être faites par une seule nation, surtout si elle est très petite. Elles nécessitent la coopération de plusieurs nations. Et là la solidité de l'argument des Européens semble être confirmée par l'exemple des États-Unis et l'Union Soviétique qui disposent de grands espaces géographiques et un potentiel humain considérable. Leur puissance économique leur assure la suprématie politique dans le domaine international. Et c'est là qu'apparaît le deuxième argument des Européens. L'unité sur le plan économique amènera à l'Europe une indépendance qui paraît être de poids, si l'on s'en tient aux apparences : nous verrons donc tout à l'heure ce qu'il en est.

Toutes ces considérations ont incité certains hommes d'État à donner leur bénédiction au traité instituant le Marché commun européen et l'Euratom. À qui s'adresse ce nouvel évangile ? Qui prétend t-il convertir ? Et que contient-il ? Et qui vise-t-il réellement ? Telles sont les questions auxquelles faute de temps, nous essayerons de répondre très brièvement.

Le Marché commun vise trois objectifs :

(1) La libre circulation des biens

Les pays signataires doivent aboutir à une union douanière en réduisant progressivement de 10 pour cent par an environ leurs droits de douane jusqu'à leur suppression complète : c'est dire qu'il faut attendre une période de 10 à 15 ans pour voir une disparition complète des droits de douane entre les pays de l'Europe. Ainsi, toutes les restrictions ou contingentements à l'importation, de même que toutes les subventions à l'exportation seront supprimées. De plus, un tarif douanier commun aux six pays sera adopté à l'égard des autres pays.

(2) La libre circulation des personnes

Toutes séries de mesures destinées à faciliter aux travailleurs leur établissement dans les pays de leur choix seront prises. Mais pour ne pas tout brusquer, l'émigration doit être progressive. C'est pourquoi les contingents qui pourront émigrer seront augmentés d'année en année jusqu'à la liberté complète. Soulignons en passant que cette diminution intéressera particulièrement l'Italie



avec ses légions de chômeurs. D'autre part, pour assurer une concurrence parfaite entre les industries, des mesures d'harmonisation seront prises en matière de salaires et de charges sociales ; ce qui voudra dire que certains pays devront augmenter le prix des heures supplémentaires ou la durée des congés payés. Ceci pose des problèmes complexes que notre camarade Touré Abou analysera, puisqu'ils ressortiront de son domaine.

### (3) Libre circulation des capitaux

Ce que l'on vise, c'est la liberté pour le propriétaire des capitaux de choisir le pays où il investira. Ce qui l'intéresse, c'est d'avoir des garanties et surtout d'obtenir une harmonisation fiscale entre les différents pays membres du Marché commun.

Voilà brièvement esquissé le contenu du traité. Qu'en penser du point de vue strictement politique ? D'abord nous pouvons constater que le traité n'englobe pas tous les pays d'Europe. Il ne groupe que six pays : la France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et le Benelux, alors que l'Europe au sens géographique du terme, est comprise entre la mer glaciale arctique au Nord, l'Océan atlantique à l'Ouest, la Méditerranée et ses annexes ainsi que le Caucase au Sud, la Mer Caspienne, les Monts Oural, le Fleuve Oural à l'Est. L'exclusion de la Russie de l'Europe n'est pas un effet du hasard ; le refus est révélateur, ainsi que l'abstention de nombreux pays européens. Pourquoi cela ? C'est simplement parce que le marché commun vise des objectifs politiques : d'une part la construction de l'unité politique de l'Europe, d'autre part l'alliance des pays européens dans la lutte anti-communiste.

Pourquoi commencer, pour réaliser l'unité politique européenne, par une intégration économique ? La réponse est simple : il n'est pas possible aujourd'hui de dire aux nations européennes d'élire des parlements et des conseils de ministres européens. Cette question ainsi présentée sera vouée à l'échec.

C'est pourquoi on a choisi l'union économique. Il est amusant de remarquer que ceux qui luttent contre le marxisme lui donnent singulièrement raison quand il enseigne que l'infrastructure détermine la superstructure. Instituer le marché commun, c'est la meilleure façon d'enlever aux parlements nationaux leurs plus importantes prérogatives, car du fait qu'il y aura des institutions nationales, ils n'auront plus qu'à enregistrer les édits qu'on leur expédiera. En effet, ils n'auront plus à légiférer librement sur les impôts, les prix, les salaires, bref sur les économies nationales.

Par ailleurs, le marché commun est dirigé contre l'Union Soviétique : il sera utilisé dans la lutte anti-communiste que l'Occident mène contre l'Est. De nombreuses déclarations confirment cette idée. Je m'en tiendrai à ces deux seulement.

La première est tirée d'une lettre que le Pape a envoyée à la Fédération des Femmes catholiques allemandes : « Qu'on se représente clairement ceci : cette culture européenne sera ou bien authentiquement chrétienne et catholique ou elle sera consumée par le feu dévastateur de cette autre culture matérialiste

pour qui ne compte que la masse et la force purement physique ». Voici une autre déclaration qui émane cette fois d'un parlementaire gaulliste Michel Debré : « Plus que jamais, c'est le seul problème de la solidarité militaire en Europe qui est à l'ordre du jour.... Plus que jamais les problèmes atlantiques qui sont réduits à la préparation d'une guerre en Europe. De défensive on va même par la force des choses, à l'offensive ». Ces déclarations ne sont pas des déclarations de paix, mais plutôt de mémoires de guerre. C'est dire que l'unité européenne ne sera pas la création d'un troisième bloc destiné à imposer la paix mondiale. Au contraire, elle ne peut pas être neutraliste puisqu'elle est anti-communiste et poursuit des objectifs politiques.

L'unité européenne favorise singulièrement l'Allemagne militariste qui cherche à reconquérir certains territoires qu'elle considère comme allemands : les déclarations de Jakob Kaiser sont édifiantes à ce propos. « Les voici : Une Europe véritable ne pourra être formée que lorsque le bloc allemand sera reconstitué. Je vous rappelle que ce bloc comprend outre l'Allemagne, l'Autriche, une partie de la Suisse, la Sarre et bien entendu l'Alsace Lorraine ». Et il ajoute : « Quand je pense à la cathédrale de Strasbourg, mon cœur se serre ».

Les faits semblent bien prouver que les Allemands se soucient surtout de l'unité de leur territoire : Jean Le Bail, porte parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, n'a pas manqué de le souligner : « L'Allemagne est beaucoup plus préoccupée de son unité que de l'Europe, pour le moment au moins, et nous ne saurions l'en blâmer après le drame hongrois ». Pineau n'a pas encore protesté contre l'existence au ministère de l'Intérieur allemand à Bonn d'un bureau chargé des affaires d'Alsace Lorraine. De plus, le dernier référendum organisé en Sarre a fait perdre à la France la Sarre désormais rattachée à l'Allemagne. Adenauer cherche à récupérer les 18 millions d'Allemands situés derrière le rideau de fer. C'est pourquoi, grâce aux douze divisions que lui ont laissées les accords de Paris et grâce à l'Europe, il veut mener une croisade contre le camp socialiste.

Les Européens, pour justifier leur entreprise, prétendent vouloir sortir de la dépendance où les États-Unis les ont longtemps placés. Est-ce vrai ? Je ne le crois pas pour 3 raisons :

Les États-Unis contre qui est dirigé le traité comme les Européens le prétendent, soutiennent chaleureusement le Marché commun. Les Américains qui sont très vigilants sur leurs intérêts ne sont pas fous pour soutenir des traités qui leur font du tort.

Pourquoi les Américains soutiennent-ils les Européens ?

(1) Parce qu'ils partagent la même politique anti-communiste dirigée contre le camp socialiste

(2) Parce que les Américains possèdent d'énormes capitaux en Allemagne. Et par le jeu du marché commun, ils arriveront à mettre facilement la main sur l'économie de l'Europe des six.

(3) Parce que le marché commun leur ouvrira de nouveaux débouchés par suite de l'abaissement des tarifs douaniers. Je prends un exemple : la France fait payer, pour protéger son économie, aux produits américains des tarifs douaniers très élevés. Des pays comme la Belgique font payer aux produits américains des tarifs douaniers peu élevés. Comme les pays du marché commun doivent avoir le même tarif douanier à l'égard des produits provenant des pays extérieurs au marché commun, la France sera obligée de baisser ses tarifs ; et ainsi les produits américains inonderont les marchés français. En outre, l'Amérique continuera à toujours diriger la politique du bloc occidental du fait qu'elle est le seul pays ayant des armes thermonucléaires et du fait qu'elle a une très grande influence dans la politique internationale. La petite Europe, péniblement rafistolée à coups de pourparlers et de traités est l'œuvre des capitalistes qui entendent se syndiquer pour mieux défendre leurs intérêts présents non seulement en Europe, mais aussi dans les colonies ou anciennes colonies. Ainsi, nous allons aborder notre deuxième partie consacrée au marché commun dans ses incidences sur le problème colonial.

La nationalisation de la Compagnie universelle du Canal de Suez a précipité la construction de l'Europe des six, gravement compromise par le rejet de la CED intervenue en août 1956. L'affaire de Suez a été un test non seulement pour les Occidentaux, mais aussi pour les Arabes. En effet, elle a montré que la solidarité occidentale est factice, qu'elle ne peut être réelle que dans une guerre dirigée contre Moscou ou Pékin. Elle a révélé les contradictions qui existent dans l'alliance occidentale. Il y a une lutte entre les capitalistes européens et les capitalistes américains. La France et l'Angleterre qui possédaient de très grands intérêts non seulement dans la Compagnie du canal, mais aussi dans les exportations du pétrole du Moyen Orient se sentent perdues à la suite de l'agression menée contre l'Égypte. L'Amérique se dépêche pour ouvrir la succession des Européens dans l'exploitation des puits de pétrole.

Le coup de Nasser, pour employer la terminologie du jour, constitue une menace pour l'Europe. D'abord, elle crée des précédents dangereux pour les intérêts des capitalistes : car les autres pays arabes seront tentés de suivre l'exemple de Nasser pour nationaliser les puits de pétrole installés chez eux par les compagnies françaises, anglaises ou américaines.

Ensuite, l'affaire de Suez a clairement montré la vulnérabilité de l'économie européenne qui ne peut guère vivre ou se maintenir sans le pétrole du Moyen Orient. Ainsi, l'absence de carburant crée de graves crises dans l'économie européenne qui doit ralentir son travail, mettre ses ouvriers au chômage, diminuer

ses profits, voire fermer ses entreprises et périlcliter. Ces graves perspectives n'enchangent pas les capitalistes qui entendent connaître une paix sociale pour mieux exploiter les ouvriers.

Pour parer à tous ces dangers réels, les puissances européennes ont décidé de se syndiquer contre les nations asiatiques qui veulent se débarrasser des impérialismes occidentaux et assurer leur indépendance économique et politique. C'est dire alors que l'unité européenne telle qu'elle est connue dans le Marché commun est une machine de guerre contre le nationalisme asiatique, un barrage contre ce que l'on appelle actuellement le panarabisme ou le panislamisme. Jean Le Bail, porte-parole du groupe socialiste, le dit clairement : « Je vous demande : les choses se seraient-elles passées de la même manière, si au moment de l'affaire de Suez, nous avions pu intéresser toute l'Europe à un problème qui n'était pas un problème français ou anglais, mais un problème européen ». En réalité, le marché commun vise à maintenir et à étendre l'impérialisme de l'Europe sur le continent asiatique qui a longtemps vécu sous la houlette politique des puissances européennes. Aujourd'hui, grâce aux « royautés », grâce au pacte militaire comme le pacte turco-irakien d'inspiration anglaise, ou le pacte du Sud-est asiatique d'inspiration américaine, les sultans, les rois ou les shahs des pays du Moyen Orient sont à la dévotion des intérêts des pays capitalistes. Mais dans les pays qui connaissent les servitudes du capital, le peuple est hostile aux pactes militaires qui sont l'expression des impérialismes étrangers.

Pour lutter contre cet état d'esprit, les Européens pensent réussir en s'associant dans un marché commun qui est un prélude à l'unification politique des pays européens. Guy Mollet et Sir Anthony Eden pensent que, si le syndicat européen était mis sur pied, la nationalisation du canal de Suez ne serait jamais intervenue, parce que les autres puissances européennes auraient participé à l'agression contre l'Égypte. Mais c'est trop oublier que les intérêts des capitalistes sont souvent contraires les uns aux autres, de telle sorte que l'entente n'est possible que dans la mesure où leurs intérêts sont communs. Et comme dans l'exploitation des autres, dans la spoliation des anciennes colonies, les capitalistes sont solidaires. Les Européens à la Guy Mollet, à Adenauer veulent se liquer dans le marché commun.

L'entreprise cachée dans le Marché commun est trop vaste pour ne pas s'étendre aux pays africains.

Actuellement, l'Afrique est parcourue par de vastes mouvements de libération nationale. Les Européens en ont peur ; car ces mouvements visent à la suppression du colonialisme et de l'impérialisme. Donc, il faudrait chercher des moyens de s'opposer à ces nationalismes qui menacent les intérêts des capitalistes toujours en quête de colonies. Pour cela, ils ont trouvé une formule : l'Eurafrrique : c'est-à-dire l'association de l'Europe et de l'Afrique. Mais cette affaire ressemble singulièrement à l'association du pot de fer et du pot de terre, vous

connaissez l'issue de l'histoire pour songer à ce que promet cette association à notre fragile Afrique. La construction de l'Eurafrrique préoccupe singulièrement les colonialistes qui tremblent devant la forte poussée des nationalismes africains. En effet, chaque année, des pays se libèrent, hier c'étaient la Lybie, l'Éthiopie, le Soudan, le Maroc, la Tunisie, aujourd'hui c'est le Ghana, demain ce sera le Nigeria, l'Algérie et l'Afrique Noire ; c'est devant cette perspective que le capital tremble et essaie d'organiser un front de lutte. Pour cacher tout cela, on nous fait miroiter des lendemains qui chantent. On nous dit que la France ne peut pas à elle seule contribuer au développement de l'Afrique. Il faut dans ce cas y associer les pays européens. C'est être naïf que de croire que les capitaux européens viendront s'investir en Afrique pour créer une infrastructure économique solide ; au contraire, ils s'investiront dans les secteurs où le profit est le plus considérable. Et comme actuellement, c'est le commerce ou les mines qui ne sont en réalité que des entreprises de spoliation et de vol, il est certain que l'Afrique Noire attendra longtemps pour être industrialisée.

De plus, on nous dit que l'Afrique est le complément de l'Europe. C'est l'argument le plus séduisant et le plus dangereux. Il cache en effet beaucoup d'hypocrisies et abuse souvent l'Africain de bonne foi non averti des questions économiques.

L'expérience prouve qu'un pays agricole est dépendant dans la conjoncture économique actuelle, car sa prospérité dépend entièrement des fluctuations de cours mondiaux qu'il ne peut pas contrôler efficacement. D'autre part, l'équilibre d'un pays ne peut se réaliser que dans une industrialisation semblable à celle qui a existé dans les pays développés.

De plus, accepter cette complémentarité des économies européenne et africaine, c'est au fond accepter sous une autre forme la résurrection du pacte colonial au niveau international. Malheureusement, mon rôle doit se limiter à la signification politique du marché commun, c'est pourquoi je ne peux guère approfondir mes observations sur les incidences économiques de la notion de l'Eurafrrique.

Le vote de la loi instituant l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) chaudement défendue par un de nos ministres africains se place dans la perspective eurafricaine, car la loi, en organisant économiquement le Sahara, vise des fins politiques. En effet, les puissances coloniales sentent la liquidation prochaine de leur système d'exploitation. C'est cette peur qui a incité les capitalistes français à se liguier pour faire barrage aux revendications nationales. Le Sahara et l'Algérie contiennent des richesses considérables en mines et en sources énergétiques. Ils attirent singulièrement les grands financiers américains. C'est là qu'il faut chercher les raisons de la position des USA dans le débat qui s'est déroulé à l'ONU à propos de l'Algérie. Le gouvernement français semble avoir fait des offres aux capitalistes américains pour l'exploitation du pétrole d'Algérie

et du Sahara. Cette supposition ne doit pas être très loin de la réalité, car la tiédeur des USA ne s'explique que par une satisfaction qu'ils ont pu tirer du gouvernement français.

Par ailleurs, l'Eurafrrique est conçue comme un moyen très sûr de préserver l'Afrique de l'infiltration communiste. Robert Schuman le dit clairement en ces termes : « Il est trop évident que le monde soviétique dans l'assaut qu'il livre à l'Occident pour la suprématie mondiale vise aujourd'hui en tout premier lieu l'Afrique devenue enjeu à la fois politique comme plate forme stratégique et comme chantier pour la mise en valeur des richesses qu'on y découvre ». Et il ajoute : « A ce défi, nous devons répliquer par l'institution d'une véritable communauté des peuples d'Europe Occidentale et d'Afrique dont la notion est à la base de l'idée de l'Eurafrrique ». Autrement dit, l'Afrique est une arène où deux colosses entendent lutter. Et comme la guerre est de nature économique et non militaire, l'Europe se dépêche de nous ranger de son côté. Cette entreprise sera d'autant plus facile qu'on ne consultera pas les colonies comme les nôtres ou si on doit nous consulter, on s'en réfère aux Ministres Béni oui oui qui souvent d'ailleurs ont des connaissances très limitées en matière de politique internationale. Les puissances européennes ont peur de nous voir tomber dans le camp socialiste. Ils partent de cette constatation de bon sens. L'Afrique est un pays de misère où l'agitation des « jeunes communistes » aura facilement prise. D'autre part, l'Afrique est un pays sous-développé qui sera tentée d'emprunter la voie communiste pour assurer sa prospérité et rattraper son retard. Au surplus, l'Afrique a trop souffert de l'impérialisme du capital pour lui vouer un amour particulier. Donc, il y a lieu de penser que l'Afrique risque de se tourner tout naturellement vers l'Union Soviétique qui prouve la supériorité de son système économique par ses grandes réalisations techniques et sociales. Cette perspective jette le désarroi dans les milieux capitalistes français, anglais, belges ou allemands.

Mais l'Eurafrrique ne vise pas seulement à assurer notre bonne santé idéologique, elle veut mettre un frein puissant à nos revendications nationales. Sur ce point, le discours de Jean Le Bail, tenu à l'Assemblée nationale au nom de la SFIO, est très clair. Voilà ce qu'il dit :

La France y perdra-t-elle, entendez Eurafrrique ? M. le Président du Conseil a prononcé il y a quelques semaines des paroles qui ont dû frapper ; il y a des moments, a-t-il dit, où pour garder, il faut savoir partager ou, si vous préférez s'associer à d'autres forces. Je vois tous les risques de cette proposition et ce n'est pas sans quelques inquiétudes que nous la formulons, mais tout compte fait, aucune autre n'est possible, et si vous n'allez pas à une Europe appuyée sur la mise en valeur du continent africain, vous quitterez bientôt la voie impériale de la grandeur française pour les sentiers obliques de l'abandon.

Ce que je reproche à un conservatisme périmé, c'est qu'au nom du nationalisme, il va nous conduire à perdre la nation et si, mon analyse de la situation africaine est exacte, je crains que les défenseurs de cet idéal respectable mais dépassé ne

soient amenés après quelques années d'une solitude orgueilleuse à nous proposer les pires concessions, c'est parce que nous ne voulons pas de ces concessions que nous demandons de penser plus que jamais à la construction européenne.

Voilà un discours absolument indigne d'un socialiste qui se prétend par principe anticolonialiste. Il veut simplement dire si nous, Européens, nous ne nous retrouvions pas aujourd'hui dans une seule organisation, nous allons perdre nos colonies et nos profits. Si nous nous isolons, nous ne serons pas faits pour résister aux nationalismes africains qui commencent à devenir très puissants, surtout après les derniers événements d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

En conclusion, disons que le Marché Commun est un danger pour les travailleurs français, pour la paix du monde, pour les anciennes colonies devenues indépendantes. Il nous menace singulièrement, car les Européens ont peur de la vitalité du nationalisme africain. Il nous taxe de chiens enragés dangereux pour le salut du monde. C'est pourquoi en créant l'Europe, ils veulent nous mettre une muselière. Mais nous saurons triompher de l'imposture et des menaces, car nous refuserons catégoriquement d'être « la poule aux œufs d'or que l'on veut précieusement mettre au poulailler de l'Europe ».

#### **Annexe 7 : Le Rassemblement démocratique africain**

##### ***Le Rassemblement démocratique africain à l'heure des options<sup>3</sup>***

Enfin, le III<sup>e</sup> congrès du Rassemblement démocratique africain, tant attendu et quatre fois renvoyé, vient de tenir ses assises à Bamako, la capitale soudanaise qui eut jadis en 1946 l'heureuse fortune d'être le berceau de sa naissance. S'il est encore prématuré de tirer toutes les leçons de ce congrès ou de dégager toutes les conséquences politiques de ses décisions, on peut néanmoins en tirer certains enseignements qui s'imposent. La tâche est particulièrement difficile et déborde largement le cadre trop étroit d'une conférence ; elle mériterait qu'on lui consacre plusieurs études détaillées et des livres entiers. Néanmoins, nous essayerons, en toute objectivité et en dehors de toute passion, de dégager, avec les données du dernier congrès le sens dans lequel semble s'orienter le Rassemblement Démocratique Africain. Nous ne nous dissimulons pas que des erreurs d'appréciation peuvent se glisser dans notre analyse, mais nous sollicitons votre contribution pour que ces erreurs puissent être rapidement redressées. Devant cette tâche lourde et semée d'embûches, notre consolation qui sera peut être notre seule excuse, nous la trouverons dans ces paroles sages et réconfortantes de Diderot qui disait : « Tous les hommes ne peuvent pas avoir les mêmes sentiments ; tous sont obligés d'être sincères et (de ne pas trahir la vérité), on n'est pas coupable pour être dans l'erreur, mais pour trahir la vérité ». Mesdemoiselles, Messieurs, efforçons nous d'être sincères et de ne pas trahir la vérité.



Le congrès historique de Bamako dépasse largement les frontières géographiques de l'Afrique et de la France pour avoir une très grande résonance dans le monde entier. L'attention portée par les milieux étrangers aux assises du RDA s'explique pour deux raisons : d'abord le RDA s'est fait connaître par la participation de son président Houphouët-Boigny aux travaux de la dernière session des Nations Unies. Vous vous souvenez que notre ministre avait reçu du gouvernement Mollet et de sa Sainteté Pie XII son bâton de pèlerin et sa soutane pour aller prêcher avec une rare conviction la nouvelle mystique de la Communauté Franco Africaine. Et le même gouvernement est allé, ironie du sort, jusqu'à confier à notre ténébreux bélier aux cornes émoussées la mission de briser, peut être avec ses moignons de cornes, la tutelle exercée par les Nations Unies sur la très fantoche République dite Autonome du Togo. Ensuite, les milieux capitalistes étrangers ayant encore frais à la mémoire l'histoire de Suez veulent avant d'investir leurs capitaux dans nos territoires qui recèlent des richesses considérables savoir, par les prises de positions du plus représentatif mouvement africain si le climat politique est sûr ou non.

En France, les travaux du congrès étaient attendus avec intérêt et inquiétude suivant les milieux. La réaction française ayant retrouvé en Boigny le Bélier un homme assagi désirait ardemment voir les masses africaines plébisciter le brusque coup de volant donné dans l'orientation politique du RDA, jadis le plus grand mouvement révolutionnaire que l'Afrique n'ait jamais connu. La réaction française voyait encore en Houphouët une carte sur laquelle elle pourrait jouer pour maintenir ses privilèges exorbitants et détourner les Africains des vrais problèmes. Mais elle avait trop frais à la mémoire le sort misérable des créatures improvisées et des fantoches comme Bao Dai, El Glaoui, le Bey de Tunis, et Ali Checcal qui n'ont pas su endiguer les forts courants d'émancipation nationale qui soufflent sur l'Asie et l'Afrique. C'est pourquoi elle avait hâte de connaître le degré de popularité d'Houphouët. Elle avait hâte de connaître la température politique pour voir si le virus du nationalisme qui a disséminé les forces colonialistes en Asie et dans certaines parties de notre continent n'a pas encore atteint l'Afrique Noire.

Les forces progressistes françaises, ayant foi en la vitalité et au dynamisme du peuple africain, souhaitaient que la base désavoue la trahison de Félix Houphouët que l'on cache pudiquement sous les termes hypocrites de Communauté franco-africaine. Les forces progressistes françaises qui étaient alarmées par des attitudes rétrogrades des députés RDA dans le débat sur la Loi-cadre, attendaient que les militants expriment le désir d'aller de l'avant.

En Afrique Noire sous domination française, le congrès était attendu avec impatience essentiellement pour deux raisons : d'abord les autres formations politiques concurrentes comme la Convention Africaine et le Mouvement Socialiste Africain avaient besoin de connaître le programme et l'orientation du

RDA pour envisager avec lui le problème de l'unité. Et aussi des partis politiques à caractère territorial ou régionaliste attendaient les travaux du congrès pour décider de leur affiliation à l'une des trois formations politiques africaines.

Ensuite le RDA étant la formation politique africaine la plus importante numériquement parlant, ses décisions devaient peser sur les destinées de tous les Africains. C'est ce fait qui faisait dire à un invité que le congrès n'est pas le congrès du RDA, mais le congrès de toute l'Afrique Noire. C'est dire que les assises de Bamako avaient une importance exceptionnelle surtout à un moment où l'Algérie qui est à nos portes lutte héroïquement pour obtenir son indépendance nationale. Ce congrès que les dirigeants du RDA craignaient de tenir a eu de profondes résonnances non seulement dans la presse étrangère et française, mais aussi jusqu'à la tribune de l'Assemblée nationale où Jacques Soustelle pour guillotiner le gouvernement de transition de Bourguès Maunoury à propos de la Loi-cadre pour l'Algérie disait : « Ce qui vient de se passer à Bamako montre à quels dangers expose, dès qu'un principe est reconnu, la poussée torrentielle des revendications ».

Les militants du RDA s'impatientaient d'être tenus à l'écart pendant huit ans sans qu'ils puissent avoir l'occasion d'exprimer leurs sentiments sur la politique des dirigeants. Surtout, ils voulaient dire leur mot sur la nouvelle orientation décidée arbitrairement par les dirigeants sans une consultation populaire. Le mouvement après son congrès constitutif de Bamako a tenu un congrès en 1949 à Abidjan où furent invités les membres du Parti Communiste Français comme Waldeck Rochet, Raymond Barbé, Pierre Hervé. Cette réunion fut suivie par une sauvage répression organisée par le gouvernement français. Depuis, aucun congrès ne s'est tenu pour se prononcer sur la nouvelle orientation décidée par les dirigeants. Depuis, de nombreux événements se sont produits et qui nécessitaient la révision du programme du mouvement. Pour analyser l'évolution du Rassemblement Démocratique Africain, il faut le replacer dans son véritable cadre historique. C'est pourquoi nous verrons l'expérience que le mouvement a connue ces dix dernières années pour dégager les possibilités d'évolution nées du congrès de Bamako. Ainsi, nous analyserons les possibilités du Rassemblement Démocratique Africain au cours de ces dix dernières années dans une première partie et dans une seconde partie nous verrons quelles interprétations il faut donner aux résolutions prises au dernier congrès de Bamako.

### ***Analyse critique de l'évolution du rassemblement démocratique africain ces dix dernières années (1946–1956)***

Après la libération, les Africains, longtemps exploités et assujettis, furent invités sous la pression des événements à élire des représentants aux assemblées françaises. Ces élus africains devant la puissance de la réaction française qui entendait remettre en cause les quelques droits arrachés de vive lutte sentirent la nécessité de s'unir et de former un bloc. Ils lancèrent un appel dans lequel ils

convoquaient un Rassemblement de toutes les organisations politiques de l'Afrique Noire à Bamako le 11, 12 et 13 octobre 1946. Cet appel visait à créer un Rassemblement qui pourrait sauvegarder certains droits acquis par les Africains et notamment, et ce sont les termes mêmes du manifeste : Égalité des droits politiques et sociaux, Libertés individuelle et culturelle, Assemblées locales démocratiques, Union librement consentie des populations d'Afrique et du peuple de France. Avouez que ce programme n'avait en lui-même rien d'effrayant car il n'y est mentionné ni droit à l'indépendance ni droit à la sécession. Cet appel fut signé en septembre 1946 à Paris par Félix Houphouët-Boigny, député de la Côte d'Ivoire, Lamine Guèye, député du Sénégal et de la Mauritanie, Jean Félix Tchicaya, député du Gabon Moyen Congo, Sourou Migan Apithy, député du Dahomey Togo, Fily Dabo Sissokho, député du Soudan Niger, Yacine Diallo, député de la Guinée, Gabriel d'Arboussier, ancien député du Gabon Moyen Congo.

À l'époque, le ministre socialiste Marius Moutet, ennemi de l'Unité Africaine, manœuvra pour faire échouer le Congrès de Bamako. Il fit des pressions sur Lamine Guèye, Yacine Diallo, Fily Dabo Sissokho pour qu'ils ne participent pas à la réunion de Bamako. Lamine Guèye, Senghor et Yacine Diallo refusèrent sur l'insistance de Moutet d'assister à la réunion. Ainsi, ils manquèrent de tenir leur parole donnée puisqu'ils avaient signé le manifeste qui convoquait le Congrès. Fily Dabo essaya de refuser, de remplir les devoirs de l'hospitalité que le député du Soudan Niger avait pris l'engagement d'accomplir. Mais Fily Dabo Sissokho n'abandonnera pas son désir de saboter la réunion ; il était décidé à mettre toute son autorité qui était considérable à l'époque pour faire échouer le rendez-vous de Bamako. Là encore, le peuple l'obligea à présider la séance d'ouverture. Il accepta la mort dans l'âme, mais devait démissionner plus tard pour ressusciter son parti anciennement dissout.

Malgré toutes les manœuvres gouvernementales, le Rassemblement Démocratique Africain, expression populaire d'une profonde protestation anticolonialiste, naquit sur les bords du Niger de cette rencontre désormais historique de Bamako. De nombreuses sections territoriales commencèrent à s'organiser et à revendiquer pleinement le programme politique du RDA. Celui-ci s'affirmait non comme un parti de classe, mais comme un mouvement de masse où pouvaient se retrouver toutes les couches sociales pour lutter contre l'ennemi commun, l'impérialisme français. Le programme et l'organisation du RDA découlent d'une analyse de la société africaine qu'il est toujours bon de connaître pour bien suivre son évolution. Cette analyse repose essentiellement sur deux faits ou deux constatations.

Premièrement, l'anticolonialisme est une plateforme politique sur laquelle toutes les couches sociales africaines peuvent s'entendre même en dépit des différences de convictions religieuses ou d'ethnies. Nous devons même ajouter

que la jeune bourgeoisie africaine et les cadres traditionnels, habituellement instables dans une révolution, sont en majorité anticolonialistes parce qu'opprimés par l'impérialisme français.

Deuxièmement, dans les pays indépendants et industrialisés comme la France, le parti politique est l'expression d'une classe sociale. Par exemple, le parti socialiste et le parti communiste sont les partis des ouvriers, c'est-à-dire des exploités tandis que le parti des Indépendants paysans, fait partie des partis des bourgeois, c'est-à-dire des exploités. Or la situation n'est pas la même ; car l'Afrique n'est pas encore suffisamment industrialisée pour avoir un prolétariat développé et important en nombre. Le problème fondamental est la liquidation du régime colonial. Et sur ce point, toutes les couches sociales, les ouvriers, les paysans, les intellectuels, les petits bourgeois, les cadres traditionnels peuvent tomber d'accord. Cela étant, le Rassemblement Démocratique Africain ne vise pas à accomplir une révolution prolétarienne ou socialiste, mais à réaliser une liquidation du système colonial. Conséquence, le RDA sera un mouvement de masse et non pas un parti politique avec une organisation ferme et une discipline stricte.

Après son congrès constitutif, le mouvement a connu un grand essor que justifiait le caractère révolutionnaire de son programme et de nombreuses sections territoriales s'organisèrent sur la base de la ligne politique adoptée à Bamako. Le mouvement a eu de nombreux élus et décida de la création d'un groupe parlementaire qui sera libre de déterminer son apparemment dans leur contexte historique pour mieux apprécier la position du Groupe parlementaire RDA. A l'époque, c'est-à-dire en 1946, les forces de la gauche avaient remporté une victoire sur les forces réactionnaires de la droite qui s'est compromise dans la collaboration avec Hitler. L'éventail parlementaire se présentait de la façon suivante, quatre grands partis se disputaient le pouvoir, le Parti Communiste, qui a activement participé à la Résistance, le Parti Socialiste qui dans sa majorité a combattu contre l'occupant allemand, le Mouvement Républicain populaire dont le leader Bidault a été le président du Comité National de la Résistance, le Rassemblement du Peuple Français qui se réclamait du Général De Gaulle, le chef de la Libération.

À l'époque, comme le RPF était hostile au Régime qui venait de sortir de la Constitution du 27 octobre 1946, les autres partis, le Parti Communiste, le Parti Socialiste, le Mouvement Républicain Populaire décidèrent de faire une coalition gouvernementale sur un programme social avancé. C'est l'époque du tripartisme. Cette coalition dura jusqu'en 1947. Et pendant cette période, le Groupe Parlementaire RDA s'apparenta à l'Union Progressiste et Résistante, elle-même apparentée au Groupe Communiste. Tant que le parti communiste était inclus dans la formation gouvernementale, il n'y avait pas un grave danger qui pesait sur les dirigeants et militants RDA. Mais quand le socialiste Ramadier décida d'exclure les Ministres communistes de son gouvernement, la répression allait

être féroce. C'était la période d'offensive de la Réaction Française qui poursuivait et la guerre au Vietnam et qui se livrait au massacre des 90 000 patriotes malgaches. Cette même réaction prit la résolution ferme de détruire le Rassemblement Démocratique Africain. Et le gouvernement français nomma le socialiste Béchard comme Gouverneur Général avec mission de tuer le RDA. Il nomma aussi comme gouverneur de la Côte d'Ivoire Péchoux qui s'illustra sinistrement dans la répression. L'administration coloniale de concert avec les grands colons de la Côte d'Ivoire entreprit un grand plan de provocation pour anéantir le mouvement. L'exécution de ce plan allait être facilitée par un ancien sénateur RDA, un certain Djaument qui est aujourd'hui un conseiller territorial de la Côte d'Ivoire et qui siège à côté d'hommes politiques anciennement promis par sa faute à la mort ou à la prison. En effet, Djaument était un sénateur de la Côte d'Ivoire. Mais comme le mouvement s'était rendu compte de son opposition à sa politique, il décida de ne pas le représenter comme sénateur ; et il choisit à sa place Biaka Boda qui, dit-on, c'est la version officielle, a disparu pendant les sanglants incidents de la Côte d'Ivoire. Il est vraiment dommage que nous ne puissions pas retracer toutes les péripéties de ce douloureux drame que le territoire éburnéen a connu sous les proconsulats de Béchard et de Péchoux. Cette politique de répression fut conduite avec acharnement par le Ministre de la France d'Outremer, le très MRP Costflore. Les événements sanglants qui se déroulèrent en Côte d'Ivoire en 1950 causèrent de nombreux morts à Bouaké, Bouaflé, Dimbokro, Séguéla et de nombreuses arrestations accompagnées de chicottes. Et bon nombre de dirigeants RDA connurent le chemin de la prison, c'est ainsi que Mockey, aujourd'hui ministre de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire, William Jacob, ministre de l'Économie, Albert Paraiso, membre du cabinet d'Houphouët, n'ont pas échappé aux affres de la vie de cellule. Et devant toutes ces atrocités, le Ministre Consteflore en soutane de laïc de s'écrier avec une très grande satisfaction : « Cette fois-ci, je tiens le RDA. » Et il faut ajouter à cela qu'un mandat d'arrêt avait été décerné contre le Président Houphouët et que c'est à cause de la vitalité du peuple ivoirien, et singulièrement des femmes ivoiriennes, que ce mandat ne fut pas exécuté. Après ces douloureux événements qu'aucun livre d'histoire africaine digne de ce nom ne saura passer sous silence, devaient venir les élections de 1951 où fut consommée la défaite du RDA. Tout le monde sait que l'Administration coloniale est l'artisan de cette défaite. En Côte d'Ivoire, le député Ouezzin Coulibaly fut évincé pour être remplacé par le mal élu Sékou Sanago. Et dans les autres territoires, l'administration ne s'embarassa pas beaucoup pour procéder à la désignation de ses députés qui étaient condamnés à rester des soliveaux ou des garçons de course dans l'hémicycle du Palais de Bourbon. Ainsi, le RDA perdit huit sièges de député pour n'en conserver que trois. C'est aussi qu'il perdit la présidence de l'Assemblée territoriale de la Côte d'Ivoire et n'obtint qu'une très maigre représentation au Grand Conseil. Devant cette situation dramatique, les dirigeants du

RDA s'interrogèrent et examinèrent la situation. Et une décision de disapparement fut prise sous la pression et les menaces de François Mitterrand, leader du l'UDSR. Mais au lieu de rester autonome, le groupe parlementaire RDA sous les sollicitations de Mitterrand, donna son affiliation au groupe UDSR. Et les dirigeants RDA affirmèrent avec une rare persévérance que c'était là un repli tactique nécessaire. Mais cette façon de voir des dirigeants ne fut pas partagée par beaucoup de gens ; Gabriel d'Arboussier en tête commença une campagne de dénonciation de la nouvelle ligne politique. La section sénégalaise du RDA, l'UDS n'accepta pas la nouvelle orientation qu'elle qualifia de trahison. Ce fut la position de l'UPC, l'Union des Populations Camerounaises et le parti de Bakary Djibo. Ce changement de la ligne politique du mouvement ne fut soumis à aucune approbation des militants du RDA. Seulement, les parlementaires du Rassemblement s'abstinrent un moment dans certains scrutins et quelques temps après ils votèrent successivement et systématiquement pour tous les gouvernements de la seconde législature. Ils se désintéressèrent de la vie parlementaire pour se consacrer à un travail d'organisation qui était extrêmement important pour un parti qui veut évoluer. Cette nouvelle orientation décidée contre l'avis du Secrétaire Général d'Arboussier et discutée par les militants fut justifiée par le président Boigny : « Certes, la masse paysanne et ouvrière dans sa quasi unanimité a magnifiquement résisté à la répression. Mais partout les cadres ont cédé, les chefs d'abord et ensuite les fonctionnaires, les employés de commerce, les petits traitants dont la vie quotidienne dépendait de l'administration ou du colonat » ; et il ajoutait : « On a coutume de dire que seule la masse importe, mais dans nos pays où la masse n'a pas encore bénéficié d'apports suffisamment larges de l'évolution pour puiser en son sein le renouvellement des cadres nécessaires à la continuité de la direction, devons-nous assister indifférents à cette entreprise de désincarnation qui était tentée auprès de ceux-là mêmes qui devaient servir de guides clairvoyants aux populations ?

Conscient de mes responsabilités, je n'ai pas voulu qu'il en fut ainsi. Nous avions, en créant le RDA, accepté d'être des guides clairvoyants pour les masses africaines, et nous devons puiser dans la grandeur même de cette tâche les moyens de sortir de l'impasse ». Réalistes que nous sommes, nous disons que certains points de l'analyse de Gabriel d'Arboussier sont faux, sa conclusion n'est pas juste ; car un repli tactique ne doit pas être un retournement de casaque ou une renonciation à la lutte anticolonialiste. Surtout, nous craignons que, sous prétexte de jouer au Ghandhi africain, Boigny ne devienne un véritable ganelon décidé à endiguer purement et simplement la marée anticolonialiste qui déferlait sur toute l'Afrique Noire.

À la veille des élections législatives de 1956, un comité de coordination se réunit le 8, 9, 10 et 11 juillet 1955 à Conakry pour examiner la situation. La nouvelle orientation fut confirmée et des décisions d'exclusion furent prises dans des conditions contestables contre l'Union Démocratique Sénégalaise et

l'Union des Populations du Cameroun. Et seul le Parti Progressiste Nigérien fut reconnu comme section territoriale du RDA et ceci à l'encontre du parti de Bakary Djibo, leader syndicaliste très influent.

Aux élections législatives de 1956, les dirigeants devenus collaborationnistes réussirent à obtenir sept députés en Afrique Occidentale. Et cette victoire leur donna une certaine importance dans la vie parlementaire. Et le gouvernement de Guy Mollet décida de colorer sa formation gouvernementale avec le noir d'ébène du Président Boigny. Pour lui faire croire à une promotion importante, on lui conféra le titre fort alléchant de Ministre plein. Le fait est sans précédent, s'empressera-t-on de le souligner dans des moments difficiles ; car il est le premier Africain à accéder à cette haute dignité gouvernementale, puisque ses prédécesseurs Blaise Diagne, Senghor, Lamine Guèye, Fily Dabo Sissokho, Amadou Dicko, Joseph Conombo, n'ont connu que le titre fort modeste de ministre stagiaire ou plus exactement le demi ministre. À la dernière session de l'Organisation des Nations Unies, notre ministre qui avait toujours échoué à ses certificats a su recevoir du Professeur et président Mollet, avec une brillante mention, l'honorable certificat d'interlocuteur africain valable. Avec ce parchemin, notre redoutable avocat de la cause franco-africaine qui est aussi un diplomate d'occasion a su mêler sa gracieuse voix bêlante à celle plus grave de Defferre qui réclamait avec force la levée de la tutelle de l'ONU sur la République batarde du Togo. Et depuis notre ministre du Sahara, puisqu'il a eu le secret de n'avoir pas échoué en prêchant dans le désert de la Communauté franco-africaine, Boigny dans la valse ministérielle qui amuse tous les blasés de la IVe république assure un rôle de ministre permanent présent dans toutes les combinaisons et d'accord avec tous les programmes. En effet, alors que François Mitterrand, le leader du groupe UDSR RDA, refusait sa participation, Boigny ne se gêna pas beaucoup pour prendre place dans la galère gouvernementale de Bourguès Mounaury qui était virtuellement promise à la destruction dès la moindre tempête parlementaire. De plus, il accepta de figurer au Ministère de Pinay qui, était sûr d'échouer à l'investiture, chercha uniquement à discréditer le Parlement et à mobiliser l'opinion publique contre le Législatif. Et ceci en vue de faire admettre dans la révision constitutionnelle le renforcement de l'exécutif que la droite française est assurée de toujours contrôler tant que la gauche restera divisée.

Aux élections municipales de novembre 1956, le RDA perdit de son crédit en raison du fait que sur les listes figuraient des noms de grands colons qui ont participé personnellement à la répression du RDA. Et à cette occasion, les syndicats organisèrent un meeting de protestation qui couta au RDA de nombreuses abstentions et surtout dans la ville d'Abidjan où il y a un prolétariat assez important et une intelligentsia assez appréciable.

Les élections territoriales du 31 mars, organisées juste après l'adoption de la Loi-cadre, virent le triomphe du RDA dans de nombreux territoires ; mais il ne



faut pas se tromper sur son interprétation. En effet, le gouvernement français veut y voir une approbation non seulement de la Loi-cadre, mais aussi du changement d'orientation du RDA et de la politique franco-africaine d'Houphouët. Nous devons noter que le même Houphouët dont on loue la sagesse politique et l'autorité a subi de graves défaites morales dans son propre fief réputé fidèle. Car les abstentions massives dues à la présence de grands colons sur les listes expriment nettement les mécontentements des populations devant le virage amorcé par les dirigeants dans l'orientation du mouvement. Le chiffre des abstentions a atteint plus de 50 pour cent et à Abidjan, même 78 pour cent. Et l'opinion officielle s'est vite déclarée satisfaite de cette participation électorale qui est loin d'être un plébiscite de la Loi-cadre qu'on veut présenter comme une révolution politique africaine sans précédent. Et Houphouët de justifier cet état de faits qui risque fort de diminuer son crédit et sa réputation aux yeux de l'opinion française. « Cette abstention est due à l'application du suffrage universel et à la fréquence des consultations ». Si la Loi-cadre constituait réellement une véritable révolution africaine, nous ne voyons pas pourquoi le peuple ne voterait pas dans l'enthousiasme. Dieu sait que le peuple africain n'est pas avare dans ses manifestations d'enthousiasme lorsque vous lui apportez d'appréciables conquêtes politiques et sociales. Et notre ministre devait ajouter : « Là où il n'y a pas d'opposition, il y a manque d'enthousiasme » ; et il dit plus loin : « Le fait brutal est qu'il n'y a pas d'extrémiste en Afrique. On a craint, en Côte d'Ivoire notamment, une poussée des jeunes ou des travailleurs en opposition avec la ligne du RDA, il n'en a rien été ». Si 78 pour cent d'abstention paraissent peu de choses, sa phrase laisse supposer qu'il existe réellement une opposition à sa politique gouvernementale. Mais la vérité est que nulle part au monde on ne saurait se dire satisfait d'une participation électorale à 36 pour cent (cas du Soudan), voire 29 pour cent (cas du Niger) en dépit de l'effort de publicité fait par l'administration ». C'est André Blanchet qui le souligne dans *Le Monde*, 10 mai 1956.

Le Rassemblement Démocratique Africain avait tenu son dernier congrès en 1949 à Abidjan où furent invités des dirigeants du Parti Communiste Français comme Waldeck Rocher, Pierre Hervé et Barbé. C'était évidemment à l'époque où la répression était sur le point d'atteindre son apogée. Mais depuis les dirigeants du mouvement ont donné un coup de barre à droite pour des raisons de tactique, aiment-ils à dire à leurs adversaires ou à leurs militants déçus. Et depuis, les événements se sont précipités à un rythme effrayant. Les données du problème colonial se sont considérablement modifiées. Et un réexamen de la ligne du RDA s'imposait sans qu'on puisse s'y dérober pour très longtemps. De 1949 à 1956, c'est-à-dire en sept ans, de nombreux faits se sont déroulés, la carte du globe y a subi d'appréciables changements que personne ne peut ignorer. C'est pourquoi il est bon que nous les évoquions pour mieux

comprendre l'évolution qui va s'imposer au Rassemblement démocratique africain.

La situation internationale s'est considérablement modifiée. Elle a tourné énormément en faveur de la libération des peuples colonisés et dépendants. J'insiste sur le fait que la solution du problème colonial dépend étroitement à l'heure actuelle de la conjoncture internationale. Pour poser correctement la question dans toute son intégralité, on ne peut ignorer certaines données de la politique internationale. Depuis que le camp socialiste s'est accru, de nombreux pays ont acquis leur indépendance, la conférence de Bandoeng a fait date dans l'histoire mondiale, le self government du Nigeria est devenu effectif et l'indépendance du Ghana est devenue une réalité.

L'existence du camp socialiste favorise l'affaiblissement de l'impérialisme et le renforcement des forces anticolonialistes. La meilleure preuve de l'élargissement du camp socialiste, c'est qu'avant la seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire avant l'agrandissement du monde socialiste, aucun pays colonial n'a pu se libérer, mais quand le camp socialiste s'est accru, de nombreux pays coloniaux ont eu des défenseurs à l'ONU pour accéder rapidement à l'indépendance. Autrement dit, plus le camp socialiste devient fort plus les mouvements de libération deviennent plus puissants. C'est dire qu'une victoire du camp socialiste sur le camp impérialiste est une victoire des forces anticolonialistes. Le camp anti-impérialiste a accru sa force lorsque la révolution prolétarienne a remporté une victoire dans la grande Chine dont la population de 600 millions d'hommes dépasse un peu le quart de l'humanité. De plus, il est devenu plus fort par la victoire du socialisme en Corée du Nord et au Nord Vietnam.

De 1949 à 1956 de nombreux pays sont devenus indépendants tels que l'Indochine, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie est en voie de l'être. Ce fait est d'autant plus contagieux en Afrique Noire que ces pays relevaient autrefois de la souveraineté française.

Mais surtout la conférence de Bandoeng est devenue un fait historique sans précédent ; son esprit a envahi comme un raz de marée tous les pays où continue encore de flotter le drapeau de l'humiliation et de la colonisation. Bandoeng est un grand coup de baguette donné sur le tambour de l'anticolonialisme et qui aura une profonde résonance dans le cœur de tous les peuples qui ont la nostalgie de la liberté. Bandoeng est un succès sans précédent dans l'histoire diplomatique mondiale ; car des peuples différents par leur langue, par leur civilisation, par leur race, par leur régime politique, par leur religion, ont su chanter à l'unisson et sans la moindre fausse note l'hymne de l'anticolonialisme. Cette conférence qui rappelle singulièrement un manteau d'arlequin a su étonner tout le monde ; car des monarches y ont rencontré des républicains, des dictateurs, des démocrates, des musulmans, des bouddhistes, des communistes, des anticommunistes, des jeunes, des noirs. C'était là réellement une victoire que

les peuples dits de couleur ont remportée sur leurs anciens maîtres. Pour la première fois, une conférence internationale d'une si grande importance échappe au contrôle des diplomates européens et se tient hors des capitales européennes pour se dérouler en Indonésie, ancienne colonie hollandaise. Le fait est éloquent. Il signifie que l'Europe a perdu son ancienne suprématie dans la diplomatie et de grandes questions peuvent se régler sans la présence de l'Europe.

À côté des données de la politique internationale, les données de la politique intérieure africaine exigent un nouvel examen ; car les choses ont changé et les rapports de force entre partis politiques ne sont plus les mêmes. Les syndicats réalisent leur autonomie et leur unité à la Conférence de Cotonou, les étudiants et les jeunes réalisent leur unité et posent en termes très clairs le problème de l'indépendance nationale ; les partis politiques africains se regroupent tant sur le plan territorial que sur le plan confédéral. C'est de ce désir d'unité et d'autonomie que sont nés l'année dernière la Convention Africaine et le Mouvement Socialiste Africain.

Devant cette situation, le Rassemblement Démocratique se devait de réexaminer son orientation politique, surtout qu'il devait tenir compte de certaines critiques qui émanaient soit de ses propres militants, soit des formations concurrentes, soit des syndicats, soit des jeunes et des étudiants.

Ces critiques peuvent essentiellement se ramener à quatre :

Premièrement, l'ancien apparentement du RDA au Parti communiste français est une erreur ; car ses dirigeants se sont mépris sur le sens du verdict populaire qui les avait conduits sur les bords de la Seine. Si les militants sont des anticolonialistes, ils ne sont pas pour autant des communistes ; de plus, s'apparenter au Parti communiste qui incontestablement soutient notre lutte sans condition, c'est donner à l'administration un bon prétexte pour tuer dans l'œuf tout mouvement africain progressiste. Cette compromission concrétisée par l'institution de Groupes d'Études Communistes était de nature à écarter l'appui de certaines forces anticolonialistes qui sont loin d'être des communistes.

Deuxièmement, le RDA en changeant son orientation s'est confortablement installé dans une politique à courte échéance et à objectifs strictement immédiats pour négliger délibérément l'élaboration d'une politique à longue échéance.

Troisièmement, les dirigeants RDA tombent d'une erreur à une autre. Ils préférèrent s'apparenter au groupe UDSR que de garder leur autonomie pour pouvoir s'allier efficacement aux autres formations africaines dans les grandes batailles coloniales.

Quatrièmement, le RDA n'est pas dans sa phase actuelle un mouvement démocratique, c'est plutôt un comité de Pontifes pontifiant dans des réunions restreintes. Les grandes décisions touchant à l'orientation sont prises non par les militants, mais par les dirigeants. En effet, le changement d'orientation décidé par la direction en 1950 n'a été soumis à l'appréciation d'un congrès qu'en

1956 ; c'est-à-dire sept ans après. Or chacun sait que les événements se déroulent avec une rapidité effarante.

Quoi qu'il en soit, l'année 1956 marque un tournant décisif dans la politique africaine. Et le Rassemblement démocratique ne pouvait plus renvoyer aux calendes grecques son congrès. C'est pourquoi il devait tenir ses assises à Bamako où il avait le devoir de déterminer ses options. C'est par là que nous allons aborder notre deuxième partie consacrée aux options prises par le Rassemblement démocratique africain.

### ***Les options du Rassemblement démocratique africain***

Le congrès attendu avec impatience et intérêt ouvrit ses assises le 5 septembre devant une salle comble où l'on pouvait noter la présence de la presse française et étrangère, de syndicalistes, de jeunes, des étudiants, des représentants des autres formations politiques et de personnalités françaises comme François Mitterrand, ancien ministre de la France d'Outremer et leader du groupe UDSR-RDA et Edgar Faure, ancien président du Conseil et leader du RGR (Rassemblement des Gauches Républicaines). L'ombre du sage Mamadou Konaté, député du Soudan, décédé l'an dernier, planait sur la salle. Sa photo qui le présentait aux yeux d'un public curieux sous ses habits de vice-président de l'Assemblée nationale était un hommage rendu à l'esprit libéral des Français qui ont consenti à en faire un personnage important de la République. Dans la cour du collège technique, qui était le théâtre du Congrès et aux alentours, une importante foule était massée qui suivait les travaux grâce à de puissants hauts parleurs installés dehors. Tout le monde s'interrogeait sur l'issue de cette grande rencontre, les uns devisaient sur la future orientation du mouvement, les autres supputaient les chances d'une victoire de la politique Houphouët, d'autres malicieux pronostiquaient sur le nombre des sections qui approuveraient la nouvelle ligne du RDA.

Le problème fondamental auquel le mouvement avait à donner une réponse est le problème des relations entre la France et l'Afrique. Ce problème peut se résumer clairement ainsi. L'Afrique a-t-elle le droit, je dis bien droit d'être indépendante un jour ou la France reconnaît-elle à l'Afrique le droit à l'indépendance ? Le rapport politique présenté par le président du Rassemblement se proposait d'apporter une solution ; il disait : « Nous pensons que notre but essentiel pour un avenir de réels progrès pour l'Afrique est le renforcement de la Communauté Franco Africaine ; et il ajoute : Sous quelle forme peut se présenter ce renforcement ? Ce qui nous paraît le mieux répondre aux intérêts bien compris de l'Afrique et de la Métropole, c'est le fédéralisme ». Et notre mentor de préciser : « La Métropole et les territoires d'Outremer doivent se présenter sous la forme d'un grand État Fédéral comportant un Parlement Fédéral, un Gouvernement Fédéral et des Gouvernements autonomes ».

Il est bon que nous nous arrêtions un moment sur une telle conception qui mérite une analyse approfondie. La formule fédéraliste est très séduisante pour la bonne raison qu'elle n'est presque jamais clairement définie par ceux qui la soutiennent. Il y a autant de fédéralismes que de personnes qui le professent. Ce qui est dangereux, c'est que les politiciens se réfèrent à des types définis de fédéralismes qui existent aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Suisse et en Union Soviétique. Ce qui importe pour nous, ce n'est pas non plus le contenant, mais le contenu. Ce qui nous préoccupe ce n'est pas tellement la forme, mais plutôt le fond. Donc, le problème qui se pose, c'est de s'entendre sur ce que contient le fédéralisme. Procédons alors à une analyse claire et succincte de la redingote fédérale qu'on veut nous faire endosser. Le fédéralisme repose sur l'égalité des États fédéraux. Il suppose au départ l'autonomie interne des États fédérés. De plus, il doit supposer le droit de sécession, ce qui est le corollaire de la notion d'égalité. Tous ces préalables seront-ils acceptés par la France ? Voilà le problème fondamental auquel doivent répondre les fédéralistes.

Houphouët affirme : « Le fédéralisme sera égalitaire ou ne sera pas ». Je crains fort que la magie ou la sonorité de cette formule lapidaire ne puisse résoudre aucun problème. Car il s'agit d'être concret et moins abstrait dans l'organisation de cette République fédérale.

Le fédéralisme suppose le choix de l'unité de l'État fédéral. Or sur cette question, il y a des équivoques dangereuses à lever. Car pour Houphouët-Boigny il s'agit non de choisir de grandes unités africaines à fédérer, mais plutôt de satelliser nos pays. Pour lui, on doit créer une République du Soudan, du Sénégal, de la Mauritanie, etc. et de fédérer ces « républiquettes » à la République française. Vous saisissez l'absurdité d'un tel morcellement de l'Afrique qui sera pulvérisée. C'est bien là une manifestation concrète de la formule colonialiste du diviser pour régner que notre sage Bélier a héritée de ses maîtres en sciences politiques. Pour lui, il s'agit de la communauté franco-africaine et non de la réalisation de la communauté africaine. Au lieu de balayer sur les bords du Niger ou du Sénégal, notre président veut balayer sur les bords de la Seine. Un tel fédéralisme serait rapidement agréé par tous les adversaires de l'Afrique.

Même correctement appliqué, ce fédéralisme de Boigny ne serait pas accepté par les Français, car le Parlement fédéral qui aura à traiter de toutes affaires clé de l'État fédéral sera contrôlé par les hommes de couleur qui y seront majoritaires. C'est cette chose qui effrayait Édouard Herriot qui devait s'illustrer par cette formule « la France n'entend pas devenir la colonie de ses colonies ».

Plus grave est le fait que Houphouët déclare que l'Afrique renonce à son indépendance. Une telle affirmation relève de la prétention, car Houphouët ne peut parler que pour sa génération et non pour les générations futures. Or tout le monde sait que les jeunes et les étudiants qui seront les adultes de demain

revendiquent avec force le droit à l'indépendance de l'Afrique. C'est dire que l'affirmation du leader du RDA ne correspond à aucune réalité. Nous avons l'impression, quant à nous jeunes, que quand il fait une telle déclaration, notre ex-ministre ne fait que cavalier sur une chimère et fouetter un rêve creux. Souhaitons-lui de réussir à remonter le courant actuel. Mais en hommes réalistes, nous ne voulons pas prendre nos désirs pour des réalités, des vessies pour des lanternes. C'est pourquoi nous craignons que le président, au lieu d'être un pilote ou capitaine averti, ne soit promis à un prochain naufrage. Car la tempête des jeunes est trop forte pour être calmée ou arrêtée par une simple digue verbale.

Si Le Bélier a sa conception, les congressistes ont la leur, il est intéressant de connaître la température de leurs interventions.

Un fait est certain, c'est qu'aucune section territoriale n'est d'accord avec le leader pour renoncer au droit à l'indépendance ou au droit à l'autodétermination. Toutes les sections sont d'accord sur le principe de la communauté franco-africaine. C'est un fait que même les jeunes et les syndicalistes qui constituaient l'aile gauche approuvent ; mais seulement, ils entendent y mettre des conditions clairement formulées. La section territoriale de la Guinée, c'est-à-dire le Parti Démocratique de Guinée l'a clairement formulé. Elle a demandé que le droit à l'indépendance de l'Afrique soit reconnu et réservé. Cette condition a été reprise par le délégué de la Haute-Volta qui a été chaudement applaudi par le congrès. C'est en ces termes qu'il s'exprimait : « Nous n'acceptons un mariage avec la métropole que si est réservé le droit au divorce ». Cette déclaration faite par une personnalité catholique et leader du CFTC (Confédération française des travailleurs croyants) est éloquente et traduit les sentiments réels de tous les Africains conscients. Cette déclaration entend repousser tout mariage canonique entre la France et l'Afrique. Elle repousse l'indissolubilité du mariage pour le droit au divorce qui n'est d'ailleurs pas l'obligation de divorcer.

D'Arboussier, qui dans sa brillante improvisation a su se montrer un brillant griot de la politique d'Houphouët a affirmé que l'indépendance est un droit inaliénable. Ce qui veut dire qu'on ne peut pas définitivement renoncer à ce droit. Cette affirmation va bien à l'encontre de la politique personnelle d'Houphouët qui disait dans une interview accordée au journal *Le Monde* et recueillie par A. Blanchet : « Nous ne voulons pas de l'indépendance, nous préférons nous associer à la Communauté franco-africaine ». Cette parole est bien dans l'esprit du leader RDA, puisque, l'année dernière, il avait refusé de participer aux manifestations accompagnant l'indépendance du Ghana. Il voulait que sa présence dans ce nouvel Etat africain indépendant ne soit interprétée en France comme une adhésion à la notion d'indépendance. Il a poussé même la farce jusqu'à inviter Dr Nkrumah à Abidjan pour lui lancer un défi : « Le but que nous visons tous c'est l'émancipation de l'Africain ; si vous avez choisi la voie de l'indépendance, nous refusons de vous suivre : nous avons choisi la voie

de la communauté franco-africaine », alors que Nkrumah était drapé dans sa toge africaine, notre invité étouffait dans son corset européen où notre chef de canton d'hier se sent mal à l'aise. De plus, la résolution générale adoptée à l'issue du congrès et qui a fait vivre au leader du RDA des moments douloureux affirme clairement que « l'indépendance des peuples est un droit inaliénable leur permettant de disposer des attributs de leur souveraineté selon les intérêts des masses populaires. Cette reconnaissance du droit de l'Afrique à l'indépendance est un démenti formel opposé aux paroles qu'il proférait au nom du Mouvement, il y a un an ». À la mystique de l'indépendance que je considère, écoutez le pontife officiant dans ce siècle où l'interdépendance des peuples est devenue la règle d'or comme une mystique négative, nous voulons opposer la mystique de la fraternité.

Un autre fait apparemment de détail et important est l'accueil tiède très tôt réservé par le congrès à la motion renouvelant au leader sa confiance. Cette proposition fut suivie par de très maigres applaudissements qui démontrèrent clairement à la presse et aux personnalités françaises que Boigny est en perte de vitesse. Il pense que les instigateurs d'une telle motion auraient dû ne pas la soumettre au congrès. Et au moins, les journalistes français auraient eu la possibilité de dire, faute de preuves contraires, que la politique du leader assagi surnommé le pape de l'Afrique a été unanimement approuvée par les militants. Avec une telle motion, il est difficile aux journalistes de céder à la mauvaise foi habituelle dont certains invités font preuve lorsqu'ils veulent faire plaisir à leur clientèle. Cette perte de vitesse du leader a été sentie par Georges Chauffard, envoyé spécial du *Monde* qui encense souvent la sagesse politique de notre Ghandi africain. Il écrit : « L'accueil réservé par les congressistes à leur leader au début de son intervention ou après sa péroraison manqua de cette chaleur humaine que les observateurs européens pensaient trouver dans la manifestation de Bamako. Et il ajoute : « Cela peut signifier que si les militants du RDA maintiennent leur entière confiance en la personne d'Houphouët, ils ne sont pas unanimes à approuver ses positions politiques, et notamment sa participation au gouvernement central ». À tout le moins, un certain nombre d'adhérents ont-ils peine à comprendre le choix que semble avoir fait M. Houphouët-Boigny en faveur d'une communauté franco-africaine sans reconnaissance préalable formelle dudit à l'indépendance ».

Ce refus par les militants du RDA d'approuver la politique du président a atteint son point culminant au huitième jour du congrès lorsque le leader fut mis en minorité en commission politique. En effet, Boigny fut désapprouvé et battu, lorsqu'il refusa de voir figurer dans la résolution de politique générale un appel au gouvernement pour qu'il négocie avec les ressortissants du peuple algérien. Un tel appel est en contradiction avec la politique du gouvernement Bourguès Maunoury auquel appartient le président. L'adoption d'une telle motion était une invitation pour lui à choisir de rester au gouvernement et de démissionner



du RDA ou de démissionner du gouvernement et de rester président au mouvement. De plus, les militants reprochaient au leader de n'avoir pas fait comme son collègue Modibo Keita qui est membre du gouvernement et qui a eu l'humilité d'aller habiter chez lui. Notre président était venu en homme du gouvernement et non en tant que membre du Mouvement. Tout le laissait présager puisque notre homme avait choisi de se percher sur la colline gouvernementale de Koulouba où il se permettait de convoquer comme des domestiques les autres leaders. Cette maladresse politique lui a valu le refus catégorique de la part de Sékou Touré de se rendre à sa demeure ministérielle.

Le fédéralisme dont Houphouët revendique la paternité et dont le parrainage est assuré par le cousin Defferre est loin de ressembler au fédéralisme que préconise la section de Guinée. Celle-ci veut faire asseoir son fédéralisme sur des bases égalitaires. Et la déclaration de son leader Sékou Touré est formelle là-dessus : « En clair, nos assemblées territoriales doivent accéder à la qualité d'assemblées législatives locales et le Grand Conseil devenir un Parlement fédéral à côté d'un exécutif fédéral et enfin, par voie de conséquence, la suppression de la rue Oudinot et l'adhésion à une communauté franco-africaine des Etats fédérés, communauté dont l'assemblée correspondante sera instituée sur la base d'une démocratie et d'une égalité totales.

Une telle conception du fédéralisme aura fatalement des conséquences que les Français généralement très nationalistes n'accepteront pas, bien qu'elles soient la rançon de tout système fédéral vraiment égalitaire. Elle aboutira à la création d'un Parlement fédéral qui n'aura plus ses assises à Paris, mais dans un lieu neutre qui peut être sur les bords de la Dordogne ou dans les profondeurs de la forêt vierge. Elle aboutira à donner la majorité non aux oreilles rouges, mais aux visages balafrés. Mais vous n'ignorez pas qu'une telle éventualité a été repoussée par la voix du Père Herriot qui déclarait à la tribune de l'Assemblée Nationale lors des débats de la deuxième constituante : « La France n'acceptera jamais de devenir la colonie de ses colonies ». Une telle conception, juste en son fond amènera à la direction des affaires fédérales non un Guy ou un Robert mais plutôt un « Bamboula » ou un « Hamat ».

De plus, notre représentation au Palais Bourbon, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale, sera supprimée. Et celle-ci aura à traiter uniquement les affaires françaises, tandis que notre parlement aura à traiter des affaires exclusivement africaines.

Les Français ne sont pas prêts d'accepter loyalement les conséquences de ce fédéralisme qui tournerait à leur désavantage. C'est pourquoi, nous jeunes, en hommes réalistes et non en cavaliers de la lune, nous repoussons le fédéralisme qui est appelé à servir simplement de toile de fond à un colonialisme rénové.

N'aimant pas par principe la critique facile et négative, nous opposons à cette conception une autre qui se rapprocherait beaucoup du Commonwealth

qui a l'immense avantage de respecter le génie de chaque peuple et son autonomie internationale.

Les rapports de l'Afrique et de la France examinés, les discussions du congrès devaient tourner sur le rapport entre les territoires de l'Afrique Noire sous domination française. Ainsi, les questions de l'unité africaine étaient posées à la conscience de chaque congressiste. Elle soulèvera des tempêtes de passion à laquelle l'unité du mouvement devait résister. Les passions alternèrent et atteignirent leur paroxysme lorsque la création de l'Exécutif fédéral à Dakar et à Brazzaville fut mise à l'ordre du jour.

Lors de la discussion de la Loi-cadre, le problème de la création de l'Exécutif fédéral fut soulevé par Senghor, le leader de la Convention africaine. Sa prise de position en faveur de l'unité africaine fut contrecarrée par les leaders RDA qui eurent gain de cause grâce aux voix de la réaction mêlées à celles des socialistes français. Mais l'opinion africaine soucieuse de son unité ne tardera pas à réagir et à signifier son désaveu à l'égard des élus qui voulaient s'ériger en bourreaux de l'unité de l'Afrique.

Les syndicats, les jeunes, les étudiants protestèrent contre ce fait. Et le Grand Conseil qui représente les huit territoires de la Fédération fut unanime à opposer une protestation énergique contre le morcellement politique et administratif de nos pays. Et cette année même le 26 août le Grand Conseil à majorité RDA demanda unanimement la création de l'Exécutif fédéral à Dakar. Et Sékou Touré s'empressa de dire que le RDA l'a demandée pour consolider l'unité de nos pays et pour ne pas perdre le bénéfice de l'initiative et de la paternité devant les multiples protestations de la Convention africaine.

Au congrès, lorsque la question fut re-soulevée, la quasi-unanimité de délégués était d'accord sur la création de cet Exécutif fédéral à Dakar et à Brazzaville. Mais deux territoires fort particuliers et fort particularistes devaient s'y opposer formellement. Seulement, la poussée unitaire était tellement forte au cours du congrès que le délégué de la Côte d'Ivoire Denise, et le délégué du Gabon Léon Mba furent hués et conspués. La raison profonde de cette opposition s'explique doublement.

La Côte d'Ivoire et le Gabon sont dans la période actuelle les territoires les plus riches d'Afrique ; mais qui sait dans quelques années quel sera le territoire le plus riche ? Le Sahara, hier délaissé et déshérité est aujourd'hui très convoité en raison de ses multiples richesses minières. Ensuite ces deux leaders veulent rester l'incarnation du nationalisme gabonais et éburnéen surtout. Mais hélas, l'atome a condamné ces nationalismes à se morfondre dans les musées de l'histoire. L'autorité de Denise et Léon Mba a sérieusement souffert du fait qu'ils ont voulu remonter à contre sens le courant irréversible de l'histoire. Houphouët Boigny a eu une position difficile devant ce problème de l'Exécutif fédéral.

Il n'avait pas assisté à la réunion du Grand Conseil où la motion revendiquant la création de l'Exécutif fédéral a été adoptée. Personnellement, il est hostile à une telle motion pour plusieurs raisons :

1) Il craint qu'en Afrique d'où il est exilé par ses fonctions ministérielles, d'Arboussier, un ancien adversaire rallié en qui il n'a pas confiance, n'acquiert trop d'influence par la création de cet Exécutif fédéral. Surtout Houphouët-Boigny, timide et maladroit très souvent craint fort l'éloquence et l'habileté de Gabriel d'Arboussier qui risquent de le précipiter de son piédestal présidentiel. Aussi, il ne sous-estime pas la solide formation de Doudou Guèye qui risque d'amoindrir son autorité aujourd'hui en lambeaux et chancelante.

2) Il est un élu de la Côte d'Ivoire qui est farouchement hostile à l'autorité fédérale exercée à partir de Dakar. Houphouët entend exercer son leadership dans la fédération à la mesure des ressources financières de son pays.

3) Houphouët-Boigny sait que la réaction qu'il cherche à séduire, à tout propos et par tous les moyens, mêmes les plus contestables, est hostile à l'unité de l'Afrique Noire. Comme elle craint d'être expulsée d'Afrique, elle entend ménager une position de repli qui réside dans la décision de nos pays. C'est cette obstination d'Houphouët qui cherche à transformer un homme en une femme ou qui veut accomplir des miracles que nous qualifions de trahison de la cause africaine. L'avenir se chargera de le démasquer. Et le verdict de l'histoire ne manquera pas de l'emporter dans le gouffre du mépris et de l'humiliation.

Houphouët Boigny a été mis en minorité sur ce problème. Il avait refusé de venir au congrès les derniers jours. Et il avait un moment refusé de se présenter à la présidence du Parti. C'est après des compromis qui ne signifiaient guère sa victoire personnelle ou le triomphe de sa lutte, qu'il a été replacé en selle. En effet, la motion de politique générale reconnaît l'existence des liens économiques, politiques, culturels indissolubles entre les territoires : « Conscient des liens économiques, politiques, culturels indissolubles qui unissent les territoires et soucieux de préserver les destinées de la communauté africaine, le congrès donne mandat aux élus de déposer une proposition de loi tendant à démocratiser les organes exécutifs fédéraux existants. Cela veut dire que le Haut Commissaire, agent nommé, doit partager l'exercice de ses pouvoirs avec des hommes élus démocratiquement, c'est-à-dire avec un Exécutif fédéral.

Sur cette question, Houphouët Boigny nage dans une marée de contradictions qui va le conduire à sa disqualification. Il est contre l'Exécutif fédéral pour ne pas effrayer une partie de l'opinion française et il est pour le fédéralisme que redoute cette même partie de l'opinion française. Pour justifier sa position, notre homme s'est embourbé dans une maladroite acrobatie verbale qui traduit ses propres vues fumeuses et non la volonté clairement exprimée du congrès.

Son opposition aux vues de la majorité dirigée par Sékou Touré, le très jeune député de la Guinée, lui a valu de ne pas prononcer le discours de clôture. Et

c'est Sékou qui eut l'honneur de prononcer le discours de clôture qui est une mise au point énergique et qui signifie que la bataille est remise à plus tard et non achevée.

Sékou Touré déclarait : « M. Houphouët-Boigny reste le président du mouvement, non au service de ses idées, mais au service des idées exprimées par ce congrès ». Cruel rappel à l'ordre à l'adresse de l'homme que la presse nous présentait hier comme ayant la situation en main. Et Sékou Touré d'ajouter à l'intention des avocats du nationalisme : « Tous les particularismes doivent s'incliner devant le dénominateur commun : l'Afrique ». Le conflit d'idées est latent à la direction du RDA. À la moindre occasion, il risque de faire éclater ce mouvement, puisqu'il y a quelques jours seulement Sékou Touré affirmait : « Les frontières de l'Afrique Noire ne correspondent à aucune réalité », alors que Denise, lui renouvelait l'hostilité catégorique de la Côte d'Ivoire. Ces incidents forts visibles montrent maintenant combien les militants de base se méfient de la direction.

Le premier signe est le désaveu de la politique algérienne du gouvernement par certaines sections comme la Guinée, qui par la voix de Touré Ismaïl, le frère du député de la Guinée, réclame la reconnaissance du fait national algérien. De plus, la motion appelant le gouvernement français à la négociation avec les représentants du peuple algérien peut dans une certaine mesure apparaître comme une condamnation de la politique dite de pacification, bien que ses termes ne soient pas très clairs. Cela équivaut dans l'esprit de beaucoup de délégués à une démission d'Houphouët du gouvernement ou de la présidence du Mouvement.

Le second indice est la volonté exprimée par le congrès de déterminer la politique générale du mouvement et de voir le congrès se réunir obligatoirement tous les deux ans. Le congrès demande que le Comité de coordination se réunisse deux fois par an au moins. Il insista sur la nécessité d'avoir une direction collective du mouvement et un contrôle des parlementaires. Ces revendications signifient que les dirigeants n'ont pas respecté la démocratie qui doit être de règle dans le mouvement. Elles signifiaient qu'un frein doit être mis à ces crocs en jambes que les élus donnent constamment à la démocratie. Le congrès eut aussi à examiner le problème du regroupement de forces politiques africaines.

Vous vous souvenez que l'année dernière, Senghor avait entamé une offensive d'unité dans son territoire qui aboutit à la création du BPS. C'était le premier jalon posé dans la voie de l'unité. Après, il engagea avec la Convention africaine une autre offensive d'unité dans l'arène africaine. Et ce mouvement avait inscrit qu'il se saborderait si une offre d'unité lui était faite. De l'autre côté, le Mouvement socialiste africain dont le cerveau se cache à Paris exprimait son hostilité au parti unique. Le congrès devait donner une réponse à ce problème de regroupement de forces politiques africaines. Là, la résolution déclare : « Le congrès confirme la vocation permanente du RDA d'unir toutes les forces vi-

ves du pays et enregistre avec satisfaction les propositions de rencontre, en vue du regroupement formulé pour toutes les sociétés africaines et donne mandat à son Comité de coordination d'organiser cette rencontre. En termes clairs, le congrès refuse de dissoudre le RDA et entend intégrer les autres partis. Evidemment, cette solution n'est pas démocratique car elle veut ignorer l'égalité des organisations avec lesquelles le RDA veut négocier. Or la négociation pour mériter son vrai nom doit se faire sur la base de l'égalité.

Le congrès, longtemps attendu, avait ses assises le 25 septembre devant une salle comble où de nombreux délégués, invités et observateurs prenaient place. L'importance du congrès était attestée non seulement par la présence de la presse française et étrangère, mais aussi par la présence de certaines personnes comme François Mitterrand, le président de l'UDSR et également Edgar Faure, le président du RGR.

### ***Les nombreuses questions débattues au Congrès***

#### *Politique générale*

Le problème fondamental qui guide tout, c'est le problème de nos rapports avec la France. Quel système de gouvernement assurera l'égalité entre la France et l'Afrique ? La France reconnaîtra-t-elle notre droit à l'indépendance ? Voilà les questions auxquelles avaient à répondre les délégués.

À cette question, le président Houphouët Boigny apporte une réponse toute faite. Le système fédéral est la forme de gouvernement qui peut assurer l'égalité entre la France et l'Afrique. Ensuite, il déclara que l'Afrique renonce à son indépendance pour réaliser la communauté franco-africaine, égalitaire et fraternelle.

#### *Le système fédéral*

L'analyse du système fédéral en termes dialectiques. Là, Mamadou Dia a raison : car si le RDA est aujourd'hui majoritaire, il peut devenir minoritaire. Hier, la SFIO était majoritaire au Sénégal, aujourd'hui elle connaît les dernières convulsions de l'agonie.

Le problème de regroupement reste entier dans ses modalités, mais il a gagné en clarté au point de vue programme. Car sur le problème du fédéralisme, les points de vue de la Convention africaine et de l'aile gauche du RDA se sont considérablement rapprochés. Sur le problème de l'Exécutif fédéral, les prises de positions sont dans leurs grandes lignes identiques.

Sur les deux questions fondamentales d'orientation politique, la Convention africaine et le RDA se sont considérablement rapprochés. Malheureusement, les rancunes, les questions de personnes, de prestige sont les obstacles qui obscurcissent la voie de l'unité.

Seul le MSA dirigé par Me Lamine Guèye reste sur ses prises de position de Konakry et se tient sur des promesses vagues. En effet, pour enlever le bénéfice d'initier une rencontre des partis politiques africains, le RDA manœuvra pour demander à Me Lamine Guèye de reprendre la parole afin d'appeler à l'unité. Les derniers mots chaudement applaudis par les congressistes furent « convoquez-nous là où vous voudrez et quand vous voudrez ». Les dirigeants du RDA, et de la Convention africaine connaissant l'habileté de Me Lamine Guèye, voulurent le prendre au mot pour lui demander de signer le communiqué invitant les formations africaines à une prochaine rencontre. Mais Lamine Guèye refusa de signer le communiqué. Ce qui démontre concrètement qu'il ne veut pas de l'unité. C'est un fait que les lecteurs de *Paris – Dakar* n'ont pas toujours noté. Car sur la liste des formations politiques ayant signé le communiqué, seul le nom du MSA est absent.

***Au terme de notre analyse brève et incomplète, que dire ?***

Le congrès a clairement montré que la politique d'Houphouët n'a pas reçu l'agrément des militants tel que la presse française le voulait. Au contraire, il a très nettement démontré qu'il existe encore en Afrique des hommes assez conscients pour refuser d'avaliser la trahison d'Houphouët ou de lui signer un chèque en blanc. Malgré la présence des personnalités politiques françaises qui devaient, dans la pensée des organisateurs, servir de climatiseur au congrès, les forces jeunes ont su exprimer leur indignation devant le volte-face des dirigeants. Elles ont vigoureusement dénoncé la nouvelle orientation du Rassemblement Démocratique Africain. Les syndicalistes sur un ton mesuré et réfléchi ont posé à la tribune la question de l'indépendance qui a choqué les oreilles gouvernementales. Mais la muselière ne peut pas faire taire la voix des travailleurs qui vivent les méfaits du régime colonial.

Les jeunes ont su aussi démontrer leur maturité d'esprit en posant le problème de l'indépendance sans éclat de voix et sans violence verbale aucune. Ils ont su décevoir leurs détracteurs qui surveillaient leur moindre faux pas, leur moindre faiblesse. Ils ont su conquérir l'attention d'un congrès ennuyé par la vieille ritournelle de la communauté franco-africaine qui émaillait les discours trop orthodoxes de la direction. Les étudiants, dans l'ensemble, ont su dominer leur élan de jeunesse pour poser la tête froide le problème de l'indépendance qui débouche à tous les carrefours de la vie politique. Certaines sections ont su prouver leur maturité en analysant les incidences dangereuses de la nouvelle politique d'Houphouët. Cette réunion est un sursis accordé au ministre qui s'est illustré dans ses bêtises de fidélité inconditionnelle à la France. Le congrès n'a pas été un concert d'instruments monocordes. Il a su par son sérieux échapper au reproche d'être un festival ou une pure manifestation folklorique. Il a fait éclater les contradictions qui existent entre la politique des dirigeants et la

politique des masses. Le divorce allait être prononcé. Heureusement, une simple séparation de corps de fait entre Houphouët et les militants vient de sanctionner l'infidélité du ministre qui a tourné le dos aux clauses du contrat signé en 1946 à Bamako.

Pour le respect de ce contrat, beaucoup d'hommes ont connu la misère, le chômage, la persécution, la prison et la mort. Mais leurs souffrances ne seront pas inutiles, car elles seront les levains de l'indépendance. Elles feront fructifier l'arbre de l'indépendance dont nous ne tarderons pas à voir les fleurs bourgeonner et à cueillir les fruits. A ses morts, à ses héros, à ses martyrs encore couchés dans les plaines marécageuses de Dimbokro ou dans les mornes étendues sablonneuses de Thiaroye, l'Afrique consciente et militante offre en guise de mausolée les paroles épiques de Victor Hugo prononcées à l'occasion de la défaite française à Waterloo.

Gloire à notre Afrique éternelle, gloire à ceux qui sont morts pour elle. Aux martyrs, aux vaillants, aux forts, à ceux qui enflamment par leur exemple, qui veulent une place dans le temple et qui mourront comme ils sont venus.

Ensuite, l'organisation des jeunes n'est pas encore mise sur pied. Mais dans les journées d'étude de Rufisque, des réactions de la part de la direction commencent à se manifester.

La direction craint que les jeunes du BPS ne soient contrôlés par des nationalistes. La direction craint d'être débordée par les jeunes. Elle entend contrôler étroitement les jeunes. Certains envisagent de ramener l'âge limite à 25 ans.

C'est une mesure inacceptable, car entre 18 et 25 ans, c'est l'âge de la formation. Or les jeunes gens ont tout intérêt à profiter de l'expérience de ceux qui sont âgés de 25 à 30 ans. De plus, cette mesure ne peut être prise que par un congrès et non par un comité exécutif.

Voilà les conclusions que je voulais vous soumettre, convaincu que je suis très loin d'avoir épuisé le sujet. Seulement, j'attends avec beaucoup d'intérêt votre contribution qui sera certainement fructueuse.

## Annexe 8 : Le colonialisme portugais

### *Le colonialisme portugais par Amady Aly Dieng<sup>4</sup>*

« L'extraordinaire est que, écrit B. Davidson, un journaliste britannique, l'Angola d'aujourd'hui puisse continuer à exister sans qu'aucune protestation s'élève dans le monde ». Cette constatation faite en 1954 reste, hélas, douloureusement vraie aujourd'hui encore. Le mur de silence qui entoure les colonies portugaises s'explique, non par l'absence de combativité ou la résignation des peuples de l'Angola, du Mozambique, de Sao-Tomé, de Principe, de la Guinée dite portugaise, mais par certaines données de l'actualité internationale comme, par exemple, l'acuité tragique du problème algérien, le mince poids diplomatique du Portugal



et la complicité intéressée des puissances impérialistes et surtout par le régime fasciste que Salazar fait régner sur le Portugal depuis trente ans. Devant cette situation, il importe de faire un bref tour d'horizon sur les problèmes qui se posent dans les colonies portugaises d'Afrique.

Le Portugal est la première nation à inaugurer l'ère de l'expansion impérialiste et à pratiquer systématiquement la traite des nègres. C'est grâce à l'aide des puissances impérialistes comme l'Allemagne et l'Angleterre qu'il a réussi à vaincre l'héroïque résistance des peuples Africains et à achever, vers 1920, sa conquête militaire. Depuis ce temps, il a décidé d'appliquer la méthode du colonialisme classique : la domination directe. Cette doctrine colonialiste du Portugal, comme celle des autres puissances européennes, repose essentiellement sur le postulat sacro-saint de la supériorité de la civilisation occidentale et l'absence de culture en Afrique.

#### **« La mission civilisatrice du Portugal »**

La lutte héroïque de nos peuples a contraint les colonialistes français, belges, anglais, etc. à abandonner ce mythe pour s'accrocher à d'autres mythes. Seul, aujourd'hui le Portugal a l'audace de parler, *urbi et orbi*, de sa mission civilisatrice en Afrique. Il est singulièrement grotesque d'entendre le Portugal tenir un tel langage quand on sait que ce pays en est encore à son moyen âge. Son économie est l'une des plus arriérées d'Europe. La misère, à l'exception d'une minuscule poignée d'exploiteurs, est le lot de l'immense majorité de sa population. Son niveau de vie par habitant est inférieur à celui du Ghana, étant récemment indépendant. Sa population est à 40% illettrée. Voilà le palmarès du dictateur fasciste Salazar qui a réussi à régner sans interruption sur le Portugal pendant une trentaine d'années.

Voilà le sinistre état d'un pays qui prétend apporter les « bienfaits de la civilisation occidentale » aux « sauvages » d'Afrique. Quelle dérision, surtout si l'on songe à « l'œuvre » du Portugal dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'économie.

#### ***But exclusif de l'enseignement : former des auxiliaires dociles de la colonisation***

L'enseignement pratiquement inexistant dans les colonies portugaises est soumis à une politique d'obscurantisme. L'école est uniquement conçue pour former des auxiliaires de la colonisation. D'après, l'Accord Missionnaire signé entre le Portugal et le Saint-Siège, le 7 mai 1940, l'enseignement destiné spécialement aux « indigènes » est entièrement confié aux missions catholiques. Le gouvernement imposa comme loi que « l'enseignement obéisse à l'orientation doctrinaire établie par les constitutions politiques portugaises ». D'après les mêmes accords, les missionnaires « sont obligés d'enseigner dans les écoles, exclusivement le langage portugais, de préparer le personnel enseignant indigène, étant entendu

que le personnel de ces collèges ou écoles devra être entièrement de nationalité portugaise et que seuls seront admis à la susdite préparation les candidats qui donneront des garanties quant aux objectifs moraux et nationaux ». Et déjà, les missions se plaignent de ne pas recevoir des crédits acceptables. Ainsi, la politique obscurantiste du Portugal dans ses colonies bat actuellement le record d'analphabétisme dans le monde entier avec le chiffre de 90%.<sup>5</sup>

La qualité de l'enseignement dispensé ne manque pas d'être inquiétante ; car celui-ci est destiné à abâtardir les Africains pour en faire des gens éternellement dociles et résignés. À cet égard, la circulaire confidentielle émanant de l'administration civile de l'Angola faisant état d'une dépêche du Secrétaire général du gouvernement de la colonie est significative : « Celui qui a à faire à l'indigène élevé sous l'influence des missions protestantes, remarque une différence frappante avec ceux qui le sont par les missions catholiques : ceux-là sont plus sociaux, ont d'autres habitudes de travail, sont mieux préparés pour la vie pratique ; ceux-ci sont plus mystiques, plus gênés, plus pauvres, *incontestablement plus portugais*<sup>6</sup> ». Ce qui intéresse le colonialisme portugais, c'est former culturellement et spirituellement les Africains pour garder leurs terres « Provinces du Portugal ».

#### ***L'inexistence d'une assistance médicale***

Dans ce domaine, la situation est dramatique : l'inexistence d'une assistance médicale a des conséquences graves sur les populations de l'Angola et du Mozambique, journellement soumises au travail forcé. Henrique Galvao, envoyé du dictateur Salazar, est obligé de reconnaître dans son rapport du 22 janvier 1947, destiné au gouvernement de son pays : « Je maintiens que l'assistance sanitaire à l'indigène en Angola, Mozambique et en Guinée aussi bien que celle financée par l'Etat comme celle que l'Etat impose à certains organismes privés est inexistante, à quelques exceptions près localisées et illusoires ».

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir les Africains fuir ou condamnés à la « débâcle physiologique ». Cette absence d'assistance médicale s'inscrit dans la politique du Portugal qui veut supprimer purement et simplement les nègres et faire la place à ses colons. Ce plan conscient de génocide aboutit aux conséquences démographiques qu'Henrique Galvao souligne, lorsqu'il écrit :

Il n'est donc pas étonnant que le taux de mortalité infantile atteigne 60 pour cent, qu'il ne soit pas rare de voir des cas de 40 pour cent de mortalité dans le travail que, de l'avis même de médecins, il ne retrouve que rarement les noirs qui ne souffrent de bilharziose, que le nombre de mort-nés augmente de façon ahurissante et que, de plus en plus, les villages indigènes soient peuplés de malades et d'invalides. Par conséquent, on a vu une grande partie de la population en fuite, la population qui reste s'achemina vers la débâcle physiologique. Les moyens d'action sont en général bureaucratiques sinon inexistantes.

**« Seuls des morts échappent au travail forcé »**

Le colonialisme portugais soumet les populations africaines au travail forcé, qui tient aux causes suivantes : hémorragie démographique, conséquence de la traite séculaire pratiquée par les Portugais, la recherche de main-d'œuvre à vil prix, la politique systématique de génocide, le retard économique et le déficit chronique de la balance des paiements du Portugal, la recherche de devises pour subvenir à l'installation massive de colons blancs.

Théoriquement, le travail forcé est interdit. Le « Carta Organica » du Docteur Salazar stipule en son article 30 que « sont interdits tous les règlements par lesquels l'État entreprend de fournir des ouvriers indigènes à toutes les entreprises travaillant en vue de leur propre développement économique », et que sont également interdits « tous les règlements par lesquels les indigènes en quelque partie que ce soit de l'Angola peuvent être obligés à fournir du travail aux dites entreprises sous quelque prétexte que ce soit ». Ces dispositions sont restées de pures phrases : elles n'ont été suivies d'aucun effet ; elles étaient uniquement destinées à endormir l'opinion internationale fermement hostile au système de l'esclavage et du travail forcé.

Pour tourner cette interdiction purement formelle, le système classe les travailleurs en deux catégories : « Contrados et voluntaris » (« travailleurs contractuels et travailleurs libres »). Mais cette différence est purement apparente. « En fait, écrit B. Davidson, tous les témoignages que l'on réunit en Angola que ce soit de la part d'officiels ou de particuliers eux-mêmes – contribuent à montrer que les contractuels sont en fait des travailleurs forcés ». Le travail forcé pèse comme une épée de Damoclès sur la tête de tous les éléments de la population, comme le montre Henrique Galvao : « En obligeant à travailler les femmes, les enfants, les vieux, les malades, etc., seuls les morts sont épargnés et échappent au travail forcé ».

Au Mozambique, il existe un trafic officiel annuel de plus de 400.000 Africains allant travailler dans les mines des deux Rhodésies et de l'Afrique du Sud<sup>7</sup>. Et le Portugal est particulièrement intéressé par le maintien de ce trafic, d'où il tire des devises pour l'équilibre de sa balance des paiements et l'installation des colons blancs.

Il est incontestable que le travail forcé pratiqué dans les colonies portugaises se réduit tout simplement à une vente de nègres aux grandes compagnies et aux agriculteurs. Les autorités portugaises ne nient pas l'existence du travail forcé. Cependant, elles se défendent de vendre les Africains ; elles ne font que les louer (quel cynisme !). Ajoutez à ce tableau déjà sombre, le fléau de l'alcoolisme qui contribue petit à petit à dégénérer les populations africaines. En effet, le Portugal inonde ses colonies de toutes sortes de vin de basse qualité. D'un autre côté, les terres des Africains soumis au travail forcé sont occupées par les colons blancs que le Portugal exporte toujours dans les colonies et particulièrement sur la rive du Cunene, dans les vallées du Limpopo et du Cuanza.

***Les Africains sont-ils muets ?***

Les Africains luttent en Angola, au Mozambique, à l'île de Sao-Tomé et Príncipe, en Guinée dite Portugaise, aux îles du Cap-Vert, mais, hélas, dans des conditions effroyables, difficiles à cause du régime fasciste de Salazar.<sup>8</sup> Les répressions sanglantes ne sont pas chose rare : en février 1953, des milliers d'Africains furent sauvagement massacrés par les autorités portugaises. En août 1959, une trentaine de personnes furent tuées par les colonialistes portugais en Guinée, etc. Malgré tout cela, les patriotes ont constitué en 1954 le Mouvement de Libération Nationale d'Angola et en 1958 l'Union des Populations d'Angola. Le régime fasciste qui pèse sur le Portugal et les colonies, rend les conditions de lutte difficiles, car il n'existe aucune liberté (association, réunion, pensée, presse, etc.) pour le peuple portugais et, *a fortiori*, pour les peuples africains. La lutte que nos compatriotes mènent courageusement contre l'oppression portugaise vaut très souvent à certains d'entre eux la déportation, l'exil, la prison, la torture et la mort. En dépit de tout cela, les Africains ne restent pas muets : ils luttent à telle enseigne que le 26 avril 1959, au cours d'un banquet offert au sous-secrétaire d'État à l'Aéronautique Portugaise, le Gouverneur Général de l'Angola a déclaré : « Nous sommes à l'époque des tracts... dans lesquels la force militaire est considérée comme un ennemi gênant. Le tract est apparu en Angola aussi, comme on pouvait s'y attendre ».

L'année 1960 qui est une année terrible pour le colonialisme ne manquera pas d'avoir de sérieuses répercussions dans les colonies portugaises. Déjà, l'indépendance de la Guinée exerce une puissante influence en Guinée dite portugaise. Pour s'opposer à tout changement, le gouvernement Salazar y a envoyé des renforts militaires pour réprimer toute tentative autonomiste. L'indépendance du Cameroun et du Congo dit belge aura certainement une grande influence en Angola et au Mozambique. Mais les autorités portugaises ne se résolvent pas à changer leur politique d'un iota.<sup>9</sup> Elles sont fermement décidées à réprimer par le fer et le sang tout mouvement revendicatif. Elles multiplient les démonstrations de force, entraînent les colons en cherchant des occasions de massacrer les populations pour « résoudre le problème colonial ». Ces derniers jours, la presse américaine a parlé de déploiements de forces militaires le long des frontières de l'Angola et du soulèvement des populations africaines.

***La nostalgie du Portugal : Berlin***

Depuis quelques années, le Portugal cherche à renouer les « vieilles alliances coloniales ». Il fait appel à ses protecteurs car il est incapable, à lui seul, de faire face aux peuples africains. Il invoque l'alliance atlantique du monde « libre » qui s'accommode fort avec les dictateurs de Franco en Espagne et de Salazar au Portugal. Il rappelle aux Allemands, aux Anglais et aux Américains qu'ils ont de gros intérêts à défendre en Angola et au Mozambique.<sup>10</sup> Depuis un moment, le

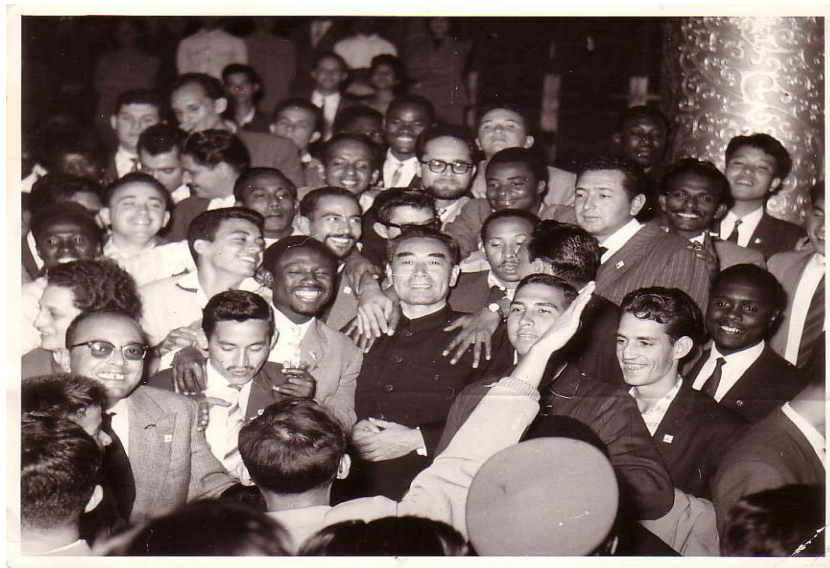
gouvernement du Dr Salazar envoie des émissaires auprès de puissances impérialistes comme la France, l'Angleterre,<sup>11</sup> la Belgique, l'Espagne, l'Afrique du Sud, etc., pour leur rappeler la solidarité diplomatique et militaire des possesseurs d'Empires en Afrique. Le Portugal a la nostalgie de la Conférence de Berlin. Mais malheureusement pour lui, nous sommes en 1960 et non en 1885. Il est très significatif de voir que le Portugal accorde son soutien sans relâche à la politique colonialiste du gouvernement français à l'ONU, notamment à propos de la guerre d'Algérie et de l'explosion nucléaire au Sahara. Il est ainsi très significatif de voir le Portugal refuser de fournir des renseignements à la quatrième Commission des Territoires dépendants de l'ONU. Malgré les tortures, les déportations, les procès,<sup>12</sup> les massacres, l'idée d'indépendance fait son chemin dans l'« Empire portugais ». Mais il est temps que nous prenions conscience de la gravité de la situation dans ces « zones de silence » et que nous apportions notre solidarité effective à nos compatriotes qui luttent dans des conditions effroyables contre le satanique colonialisme portugais pour sortir de cet enfer colonial.

Source : *l'Étudiant d'Afrique Noire*, no. 29, avril et mai 1960.

### Notes

1. Cette conférence publique a été faite le 21 février 1957 à l'occasion de la célébration de la journée anticolonialiste par l'Association générale des étudiants de Dakar (AGED) dans un cinéma se trouvant dans l'avenue Gambetta (aujourd'hui Lamine Guèye, non loin du Café Lutetia).
2. Cet exposé a été fait dans le cadre du Cercle d'études de l'Association générale des étudiants de Dakar (AGED) et avec la collaboration d'Abou Touré.
3. Cette conférence a été faite après la tenue du 3<sup>e</sup> congrès du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) en septembre 1957 et dans le cadre des activités de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale (UGEAO).
4. Cet article a été écrit à la suite d'une visite effectuée au 5 rue Flatters Paris VI auprès des leaders luttant contre le colonialisme portugais comme Amilcar Cabral dit Abel Diassi, Viriato da Cruz, Mario de Andrade. C'est là que j'ai pu me procurer le rapport d'Henrique Galvao, un libéral portugais dont j'ai publié quelques extraits dans la rubrique : Témoignages et Documents de *L'Étudiant d'Afrique Noire*.
5. L'analphabétisme dans le monde entier du XX<sup>e</sup> siècle (UNESCO 1958).
6. Journal Catholique à Voz du 24 décembre 1959. « Faire des indigènes de bons catholiques, c'est finalement la seule manière que l'on connaisse d'en faire de bons portugais ».

7. Parmi les 400.000 Africains emmurés dans les mines d'Afrique du Sud, il y avait beaucoup de personnes ressortissantes de l'Angola et du Mozambique. La grande presse occidentale si proluxe en amours princiers et sur le bébé de B.B., a été particulièrement discrète sur cet événement tragique qui n'a endeuillé que des familles nègres.
8. Les ultras d'Algérie rêvent d'instaurer en France le régime fasciste de Salazar qui a cru avoir résolu le problème des colonies en les transformant en provinces de la « Métropole ». Le Dr Lefèvre, qui se dit catholique, préconise le régime de Salazar pour la France.
9. Journal A Vos du 24 décembre 1959. « Il n'y a pas de quoi s'alarmer... Fort heureusement, nous n'avons pas à changer notre politique ; mais ce qu'il faut, c'est agir plus rapidement et éviter les attermoissements que les circonstances ne permettent guère ».
10. Les capitaux britanniques, allemands et américains sont très nombreux dans les colonies portugaises. Exemple : The Standard Bank of South Africa Ltd. et Barclays Bank comptent parmi les trois grandes banques du Mozambique.
11. Visite de Mathias, ministre des Affaires étrangères du Portugal à Londres et à Paris, les 13 et 14 mars 1960.
12. Cinquante-sept personnes ont été inculpées à Luanda, capitale de l'Angola, pour « atteinte à la sécurité extérieure de l'État et à l'Unité de la Nation ». Le procès devait avoir lieu à partir du 7 mars 1960. Mais hélas, nous n'avons aucune nouvelle sur cette affaire.



*Délégation de la FEANF à la réception offerte par Chou En Lai en septembre 1959 à Pékin*